L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE No 252 | QUEBEC, MARDI 26 MARS 1935 | Température: Vent du nord; beau et froid | DOUZE PAGES

Cigarettes GRADS

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"

L. O. GROTHE LIMITEE
Maison Canadienne et Indépendante.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Hitler joue avec le feu.

Le Canada sera sauvé par les maires.

Le dépotoir de Limoilou nous menace de la peste.

Simon n'ose pas dire : "La moutarde me monte au nez".

Les asperges d'Argenteuil conservent jeune... et batailleur.

M. Flandin est assez "haut-perché" pour voir venir l'Allemagne.

Le Parlement de Montréal ira affronter le Parlement d'Ottawa.

Sir George Perley trouve que l'opposition respecte trop ses 77 ans.

M. Pierre Laval emmènera sa fille en Russie pour lui montrer des ours.

Les trois dictateurs d'Europe se haïssent comme autrefois les empereurs.

M. Gustave Lanctôt devrait être nommé archiviste du Canada, à n'en pas douter.

La tentative d'enlèvement des jumelles Dionne n'était peut-être que du cinéma.

Si les ministres anglais passent la semaine à Berlin, le Fuhrer leur demandera l'Alsace-Lorraine.

Diogène

Les élections

M. Bennett ira assister aux fêtes du jubilé du Roi à Londres, au début de mai, si sa santé le lui permet. Le Parlement reprendra ses travaux au retour du Premier Ministre. Cela veut dire que les élections fédérales n'auraient pas lieu avant l'automne. M. Taschereau, qui a dit hier aux jeunes libéraux de Montréal: "Tenez-vous prêts", passera peut-être avant M. Bennett...

M. Arthur-G. Doughty

Le gouvernement fédéral assure une belle retraite à l'Archiviste du Dominion. Celui-ci l'a bien méritée après 31 ans de services. On n'a pas encore choisi le successeur de M. Doughty mais nous espérons qu'on ne passera pas par-dessus la tête de M. Gustave Lanctot, archiviste-adjoint, parce qu'il est Canadien-Français. La promotion de M. Lanctot s'impose.

L'hiver persiste

L'hiver ne paraît pas anxieux de nous quitter. Dans la région de Montréal la saison est plus avancée et les citoyens de Lachine ont même assisté samedi soir à un orage électrique. Du moins ont-ils entendu un formidable coup de tonnerre suivi d'une pluie accompagnée de vent et qui a duré une demi-heure. A Québec, encore hier, on grelottait presque et on se demandait quand les rues deviendraient praticables, avec l'aide du ciel puisque nous n'aurons apparemment jamais celle des arrosoirs municipaux.

Les médecins de Berlin

L'annuaire médical de Berlin répartit les praticiens de la capitale du Reich en trois catégories: médecins aryens, médecins non-aryens et médecins mariés à une femme non-aryenne. Le nom des premiers est suivi d'un point, celui des seconds d'une virgule, celui des troisièmes d'un point et virgule. On s'imagine que toute cette ponctuation n'a pas une grande importance. Quand un Berlinois tombe malade, et la chose peut arriver tout aussi bien à Hitler lui-même, il essaye d'abord de se procurer les services d'un médecin bon à quelque chose.

Le livre français

M. Georges Pelletier, du "Devoir", signale, au nombre des résolutions qui faisaient suite au budget de M. Rhodes, une clause importante relativement aux importations de livres français non reliés. Depuis 1932, à la suite des accords d'Ottawa, le livre français broché se trouvait frappé d'un droit de douane de 15 pour cent qui en haussait d'autant le prix. Ainsi, dit M. Pelletier, sur une commande de $100 donnée en France il y avait à payer $15 pour la douane en plus de deux taxes d'accise de 6 et 3 pour cent, soit un total de $25.40. Dorénavant, le livre français sera dégrevé de ce droit de douane de 15 pour cent et sur une commande de $100 il n'y aura plus à payer que $9. Dès les nouvelles importations, les prix pourront donc baisser. Cette nouvelle devrait être bien accueillie par le public qui lit.

NOUVEL ARCHEVEQUE

(Spécial à L'Evénement)

Cité du Vatican, 26.—Mgr Arthur Hinsley, ancien délégué apostolique en Afrique et chanoine de la basilique de Saint-Pierre, a été nommé archevêque de Westminster, en remplacement de feu le cardinal Bourne.

HITLER SE MONTRE HABILE DIPLOMATE AVEC LES ANGLAIS

Le chancelier d'Allemagne a conféré pendant neuf heures, hier, avec Sir John Simon et le capitaine Anthony Eden. — Les délégués de Londres auraient promis que leur gouvernement n'insistera plus sur l'item d'assistance mutuelle du Locarno d'Orient. — Hitler assure qu'il n'en veut pas aux Russes mais qu'il entend se protéger contre eux avec une forte armée et une grosse marine, qui lui donnera le contrôle de la Baltique. — Le Fuhrer voudrait également que les Autrichiens décident par un plébiscite de leur allégeance.

UNE REQUETE DES MAIRES A OTTAWA

La conférence des maires du Canada a convenu que le gouvernement fédéral devrait assumer le coût total des secours aux chômeurs. — 1,050,000 personnes assistées, dans le pays. — Cent municipalités canadiennes représentées à cette réunion. — Le maire McGeer, de Vancouver, veut baisser à 3 p. c. le taux d'intérêt sur les emprunts municipaux.

DISCOURS A LA RADIO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — La conférence des maires du Canada a convenu officieusement, hier, que le gouvernement fédéral devrait assumer le coût total des secours aux chômeurs. Une résolution à cet effet sera soumise à l'assemblée aujourd'hui, et plusieurs délégués ont déclaré qu'elle sera adoptée à l'unanimité.

Cet argument a été formulé à plusieurs reprises, hier, et personne ne l'a combattu. La conférence est d'avis que seule l'intervention administrative peut permettre aux municipalités d'acquérir leur indépendance financière et d'éviter la banqueroute. Plusieurs orateurs ont toutefois représenté que le gouvernement exigerait un contrôle rigide des dépenses s'il consentait à assumer les frais du secours au chômage.

Deux comités ont travaillé toute la journée à préparer diverses résolutions qui seront renfermées dans une résolution principale. Un comité a étudié le problème financier des secours, et l'autre la question de l'administration appropriée des secours. Tandis que ces comités siégeaient, les autres délégués tenaient forum ouvert et étudiaient divers problèmes municipaux qui se présentent d'un bout à l'autre du Canada. Environ cent municipalités canadiennes sont représentées à la conférence.

Le maire E.-J. Cragg, de Halifax, a rejeté toute idée de répudier l'intérêt sur les obligations municipales. "Les municipalités", dit-il, "sont disposées à assumer tout fardeau légitime résultant de la crise nationale, mais non pas dans une proportion injuste qui menace de les acculer à la faillite".

Le maire G.-G. McGeer, de Vancouver, suggéra d'abaisser à trois pour cent le taux d'intérêt sur les emprunts municipaux dans le public, et il rencontra un appui considérable. Il déclara qu'il entrevoyait une prospérité incomparable pour le Canada, à la condition que les intérêts financiers soient disposés à coopérer avec les municipalités.

Dans la soirée, neuf maires — un par province du Dominion — exposèrent à la radio divers aspects de la question du chômage et discutèrent les moyens appropriés pour la résoudre en tenant compte des finances municipales.

Les orateurs, par ordre, furent les suivants : MM. Camillien Houde, maire de Montréal, James Simpson, Toronto, l'échevin Herbert Andrews, qui représentait le maire John Quinn, de Winnipeg, James-W. Brittain, de St-Jean, N.B., Andrew Davidson, de Calgary, Cornelius Rink, de Régina, Samuel Kennedy, de Charlottetown, E.-J. Cragg, de Halifax, et G.-G. McGeer, de Vancouver.

Inaugurant la série des discours, le maire Houde déclara: — "Aucune assemblée depuis la Confédération n'a été aussi importante que celle-ci. Nous sentons que nous ouvrons une nouvelle page dans l'histoire canadienne. L'Est et l'Ouest se donnent aujourd'hui la main, anxieux de travailler dans la plus grande fraternité et d'offrir une contribution conjointe et cordiale à l'avancement et au progrès de notre grand pays."

Dans un rapport très intéressant, communiqué hier aux maires, le directeur des enquêtes sociales de l'Université McGill, M. Léonard-C. Marsh, évalue à 650,000 le nombre des chômeurs secourus dans tout le Canada, et le total des personnes assistées (hommes, femmes et enfants) à 1,050,000. De ces 650,000 sans-travail, environ 150,000 sont en chômage saisonnier. Le greater Montréal, avec une population de 1,149,909, vient en aide à 213,263 personnes; Québec, avec une population de 139,-800, secourt 17,022 personnes, Trois-Rivières (40,000 âmes) assiste 8,921 personnes; Sherbrooke (29,300) aide 3,637 personnes; Thetford-Mines (11,700) secourt 1,500 personnes; Shawinigan-Falls (16,400) vient en aide à 4,369 personnes. M. Marsh mentionne ainsi une vingtaine de municipalités de la province qui contribuent à l'assistance au chômage.

UNE DECOUVERTE

Une ancienne ville, vieille de 6,000 ans, est découverte.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Philadelphie, 26. — M. Charles Bache, directeur d'une expédition organisée par le musée de l'Université de Pennsylvanie, a rapporté hier qu'une autre ville préhistorique remarquable par ses travaux de poterie, avait été découverte à Tere Gawra, dans le nord de la Mésopotamie. Cette ville, vieille de 6,000 ans environ, est remarquable par ses dessins géométriques.

HONNEUR AU DR DOUGHTY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — Le Dr A.-G. Doughty, archiviste, qui a pris sa retraite la semaine dernière, portera à vie le titre d'"archiviste émérite du Dominion" et il aura son bureau aux Archives Publiques du Canada, a-t-on appris hier. Il est âgé de 75 ans.

DUEL DE KING ET PERLEY A LA CHAMBRE

Sir George Perley reproche à l'opposition de ne pas combattre sa législation.

MANQUE DE COURAGE

"Nous voulons hâter la tenue d'une élection générale", réplique M. King.

M. LAPOINTE PARLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — Une nouvelle note dans la politique canadienne a été sonnée à la Chambre des Communes, hier, quand Sir George Perley, chef intérimaire de l'administration, a reproché aux libéraux de ne pas combattre la législation du gouvernement.

Comme prélude à l'adoption du bill de la journée de huit heures par la Chambre et la défaite de la proposition de M. A. A. Heaps, ouvrier, de Winnipeg-nord, d'imposer la journée industrielle de six heures et la semaine de trente heures, Sir George accusa les libéraux de manquer de courage.

"Vous critiquez les bills de réforme du gouvernement mais vous votez pour tous. C'est une position intenable. Le chef de l'opposition a déclaré en cette Chambre qu'il ne permettra pas que ces mesures de réforme sociale deviennent des sujets d'élection, mais il réalisera que ce sont des sujets d'élection".

"Les libéraux", répondit le très honorable M. MacKenzie King, "sont critiqués s'ils entravent quelque législation, et critiqués s'ils ne le font pas. D'après ce que je peux voir, le devoir de l'opposition en ce moment est de donner au peuple le droit de décider quels sont ceux qui devront administrer le pays désormais. Ayant ceci en vue, le parti libéral continuera de consacrer le moins de temps possible aux débats parlementaires afin de hâter la tenue d'une élection générale".

Avant cet incident il y eut une couple d'escarmouches quand M. King qualifia le bill de la journée de huit heures de "législation trompe-l'oeil" et prédit qu'elle serait rejetée par les tribunaux. L'honorable R. B. Hanson, ministre du Commerce, répondit à cela:

"Il n'est pas du devoir du gouvernement de mettre en doute la sincérité du gouvernement, principalement quand les libéraux n'ont rien fait en neuf ans dans le domaine des réformes sociales. Les libéraux essaient de ridiculiser et rapetisser

(Suite à la page 9)

UN AVERTISSEMENT DE P.-E. FLANDIN

"L'heure présente réclame des actes positifs et non de longs discours", déclare hier le Premier Ministre, à Vincennes.

APPEL A L'UNION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vincennes, France, 26. — (Havas). "L'heure présente réclame des actes positifs et non de longs discours", a déclaré hier le premier ministre Pierre-Etienne Flandin en adressant la parole à l'occasion de l'inauguartion de l'hôtel de ville de Vincennes, dans la banlieue parisienne.

"Je pourrais vous faire un sombre tableau des événements actuels", dit-il, "mais je préfère rester un optimiste impénitent. En dépit des difficultés apparentes, il faut que l'union existe. Si la France a une véritable confiance en elle-même, elle pourra éviter la moitié des périls qui nous menacent. Si ce doit être une question de ressources matérielles, elle n'a rien à craindre, parce qu'il n'est pas vrai que les milliards dépensés pour notre défense nationale en ces quinze dernières années aient été gaspillés. Quant à l'inquiétude pour notre moral, je ne redoute rien, parce que le patriotisme est enraciné profondément dans l'âme française".

M. BENNETT SE RELEVERA DANS 8 JOURS

Sir George Perley a annoncé la nouvelle, hier, à la Chambre des Communes.

VACANCES DE PAQUES

Le Premier Ministre se rendrait à Londres si sa santé le lui permet.

AU JUBILE DU ROI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — Encore une dizaine de jours de repos au lit, et le premier ministre R.-B. Bennett sera complètement rétabli, a annoncé Sir George Perley, premier ministre intérimaire, en communiquant à la Chambre des Communes, hier, les dernières nouvelles concernant l'état de son chef.

Sir Georges donna lecture d'un bulletin du Dr R.-S. Stevens, médecin du premier ministre, dans lequel il était dit que M. Bennett se rétablissait d'une manière normale mais qu'il lui faudrait encore dix jours de repos au lit.

On comprend que le premier ministre passera donc encore huit jours au lit, après quoi il cherchera probablement un changement d'air pour récupérer pleinement ses forces. Ceci veut probablement dire que le premier ministre ne retournera à la Chambre qu'après Pâques, dans lequel cas les vacances de Pâques seront probablement prolongées. Les députés ne seraient rappelés à leur poste que vers la fin de mai.

M. Bennett assistera à la célébration du Jubilé d'Argent de Sa Majesté à Londres, le 6 mai, si sa santé et ses devoirs officiels le lui permettent. Mais entre temps, la question d'un ajournement prolongé à Pâques n'est pas encore tranchée et ne le sera pas d'ici à quelques jours.

LA HONGRIE EN PROIE A L'AGITATION

Des rivalités politiques créent une perturbation à la veille des élections.

GRAVE INCIDENT

Des gendarmes armés envahissent une église protestante. — Un candidat exilé.

DISCOURS DE BETHLEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Budapest, 26. — (Havas). — Les rivalités politiques continuent de perturber la Hongrie à l'approche des élections. André Zsilinszki, ancien député et candidat national-radical du village de Tarpa, a déclaré que des gendarmes, la baïonnette au canon de leurs fusils, avaient envahi l'église protestante de Tarpa pour censurer le sermon du prédicateur au besoin.

Bela Kasnya, candidat du parti fermier indépendant, dont sept partisans furent tués la semaine dernière à Endroad, quand les gendarmes firent feu sur un rassemblement qui refusait de se disperser, a été exilé pour une durée de six mois du comté de Bekes, où ces troubles eurent lieu.

Le comte Stephan Bethlen, ancien premier ministre et chef de la faction des propriétaires aristocrates qui se sépara récemment du parti d'union national du premier ministre Goemboes, a formulé dans un discours son idée d'une politique étrangère pour la Hongrie, politique établie sur l'amitié avec l'Italie et simplement "une neutralité respectueuse et sympathique" à l'égard de Berlin.

Cette attitude est en contraste direct avec la politique de Goemboes qui dépend également de Rome et de Berlin, mais qui d'une manière générale penche de préférence vers Berlin.

LE HOCKEY

Série Allan:		
Toronto "All Stars"	. . .	3
Ottawa Canadiens	. . .	2
Série Indépendante:		
Boulangerie Huard	. . .	7
Cordonnerie Duval	. . .	0
Boulangerie Dupéré	. . .	3
"B. B."	. . .	2

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

LE PAPE PIE XI DEPLORERA LA VIOLATION DES PACTES

(Serv. de la Presse Canadiennes)

Rome, 26. — (Havas) La violation des pactes et des accords sera déplorée par le Pape Pie XI dans sa prochaine encyclique de Pâques, d'après ce qu'annonce le journal La Stampa.

Le Pape déplorera que "des pactes et des accords solennellement sanctionnés soient violés, ce qui tend à convaincre les gens que nulle force morale ne peut restreindre les ambitions immodérées" et que "la tranquilité et la sécurité des peuples n'est plus assurée", dit le journal.

Sa Sainteté, ajoute "La Stampa", dira que le moment est opportun et qu'il doit démontrer aux gens les dangers sérieux pouvant résulter de cet égoisme persistant, dangers qui font redouter "que la civilisation chrétienne recule et que le barbarisme progresse".

Cette encyclique, dit-on, ajoutera : — "Plusieurs tentatives ont été faites et sont faites pour permettre le retour aux relations fraternelles entre les peuples, avec la confiance mutuelle, en prohibant la violation des intérêts légitimes et des intérêts généraux. Mais ces tentatives n'ont pas entièrement atteint leur objectif, parce que la charité chrétienne fait défaut et, par-dessus tout, parce que le monde est envahi par un sentiment de doute et d'incertitude".

UN CABINET VAN ZEELAND EN BELGIQUE

Le nouveau premier ministre est vice-gouverneur de la Banque de Belgique.

UN COMPROMIS

Tous les partis représentés dans le cabinet, qui sera assermenté aujourd'hui.

UNION NATIONALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bruxelles, 26. — (Havas). — Le Dr Paul Van Zeeland, vice-gouverneur de la Banque de Belgique, a annoncé hier soir qu'il avait réussi à former un nouveau cabinet d'Union Nationale et de Reconstruction Economique. La liste de ses ministres, qui sera présentée aujourd'hui au roi Léopold III pour approbation, est la suivante :

Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères : le Dr Van Zeeland catholique.

Défense Nationale, Albert Deveze, libéral.

Finances, Max Léogerard, libéral.

Colonies, M. Rubbens, catholique.

Instruction Publique, François Bovesse, libéral.

Agriculture, M. de Schryver catholique.

Economie, M. Philippe Van Isacker, catholique.

Intérieur, Dubus de Varnaffe, catholique.

Justice, M. Soudan, socialiste.

Transports, Postes et Télégraphes, M. Spaak socialiste.

Travaux Publics et Chômage, M. de Man, socialiste.

Travail, M. Delattre.

Le nouveau cabinet représente un compromis de tous les partis et diffère des précédents surtout par l'admission des socialistes.

DRAME DE L'AUTO

2 personnes sont tuées instantanément à Lachine.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lachine, 26. — Deux personnes ont été tuées instantanément ici hier soir lorsque leur automobile, par suite d'un défaut de moteur, se trouva immobilisé à une traverse à niveau et fut frappé par un train rapide du Canadien National se dirigeant sur Vaudreuil. Les morts sont : J.-R. Viau, 65 ans, de Montréal dessinateur de modes et Mme Arthur-C. Waudh, âgée de 38 ans, de Montréal, une cliente de Viau.

Les deux victimes furent projetées hors de la machine à une distance de 400 pieds au moins. Les deux cadavres furent aussitôt transportés à la morgue où ils furent identifiés par des parents.

DELEGATION A OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — On a laissé entendre, hier soir, qu'une délégation de la conférence des maires du Canada se rendra probablement à Ottawa jeudi afin de soumettre au cabinet fédéral l'idée qu'il est grand temps que le gouvernement du Dominion assume à lui seul le fardeau de l'aide au chômage.

NAVIRE EN DETRESSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 26. — Le navire belge de 5,858 tonnes "Jean Jabot" qui recueillit les survivants de l'"Usworth" en décembre, était lui-même en détresse ce matin à 450 milles d'Halifax. "Gouvernail brisé", disait le message : "pas de danger immédiat".

UN DEJEUNER OFFERT A M. TASCHEREAU

Les clubs libéraux de la métropole fêtent le Premier Ministre.

M. RINFRET PRESIDE

Il est question des élections. — "Tenez votre poudre sèche", dit M. Taschereau.

PREDICTION DE M. MERCIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — "Si le parti libéral reprend le pouvoir lors de la prochaine élection générale, il fera reviser par la cour suprême du Canada ou d'autres autorités compétentes la constitutionnalité de la récente législation présentée à la Chambre des Communes par le premier ministre R.-B. Bennett", a déclaré hier l'honorable M. Fernand Rinfret, M. P., en cette ville.

L'ancien secrétaire d'Etat du Dominion, qui est aussi l'ex-maire de Montréal, fit cette déclaration au cours d'un déjeuner donné en l'honneur de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, par les présidents des clubs libéraux de Montréal.

"Le premier ministre Taschereau était dans le vrai en insistant récemment sur la nécessité d'une conférence entre les provinces et le Dominion", dit M. Rinfret, en faisant allusion aux privilèges des provinces et du gouvernement fédéral concernant la taxation.

"Il est de la plus haute importance", ajouta-t-il, "que les droits des provinces soient strictement respectés. Notre politique — celle du parti libéral — est d'affirmer constamment les droits provinciaux".

M. Taschereau après avoir remercié les membres présents de leurs expressions de loyauté, parla d'élections mais n'annonça rien de précis. Au sujet des élections fédérales, il déclara : — "Je ne sais rien. M.

(Suite à la page 9)

SECOURS A UN NAVIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, N.-E., 26. — Le "Preventor", cutter de la Royale Gendarmerie du Canada, a rapporté hier par sans-fil qu'il avait réussi à repérer le vapeur "Longbirg", venant des Bermudes, qui avait envoyé des signaux de détresse. La position du vapeur était hier soir de 42 30 latitude nord et 63.27 longitude ouest.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — La pression est basse dans les provinces de l'ouest mais elle est élevée au Yukon et aux grands lacs jusqu'à l'océan Arctique. Il a fait doux dans l'ouest, mais beau et relativement froid dans Québec et les Maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	—22	6
Aklavik	—16	— 8
Régina	32	42
Winnipeg . . .	30	40
Toronto . . .	30	39
Kingston . . .	26	38
Ottawa	20	36
Montréal . . .	22	32
Québec	14	32
St-Jean	20	32
Halifax	22	30
Charlottetown .	20	26

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallées de l'Outaouais et du Haut St-Laurent. — Vent modéré du nord, beau et peu de changement dans la température.

Nord-ouest de Québec et Lac St-Jean. — Vent modéré du nord, beau et plutôt froid.

Vallée du Bas St-Laurent. — Vent du nord ; beau et plutôt froid.

PARIS SUIT DE PRES LES NEGOCIATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 26. — (Par Melvin K. Whiteleather, droits réservés, 1935, par la Presse Associée) Une conférence de neuf heures entre Adolf Hitler, Sir John Simon et le capitaine Anthony Eden a été ajournée hier soir au milieu de sourires cordiaux et après la conclusion d'une entente sur trois points importants, a appris la Presse Associée de source autorisée.

1.—Les envoyés anglais ont promis à Hitler que la Grande-Bretagne n'insistera plus sur l'item d'assistance mutuelle du pacte de sécurité proposé pour l'Europe orientale.

2.—Au nom de l'Allemagne, le chancelier Hitler a affirmé solennellement que son pays n'a pas la moindre intention d'attaquer jamais la Russie. Il a fait cette déclaration après avoir dit que l'Allemagne continuera de réclamer une forte armée et une grosse marine afin de défendre l'Europe contre le bolchévisme russe.

3.—Il a de plus déclaré que l'Allemagne est prête à participer à un traité d'amitié et de camaraderie avec la Lithuanie, à la condition que ce pays se conforme aux clauses du statut de Memel qui garantit certains droits aux minorités allemandes.

Tels sont, d'après ce que l'on croit comprendre, les résultats concrets de la première journée de pourparlers qui, de l'avis des diplomates, signifieront la paix ou la guerre pour l'Europe.

Les discussions vont se poursuivre aujourd'hui et elles porteront principalement sur les questions de la rentrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, du réarmement allemand et du pacte aérien européen proposé dans le mémoire anglo-français du 3 février.

Quatre-vingts personnes ont assisté à un dîner à la chancellerie, hier soir. En plus des visiteurs britanniques, il y avait Sir Eric Phipps, ambassadeur anglais à Berlin, le chancelier Adolf Hitler, et des notables du Reich.

(Dans une dépêche copyright l'Agence Havas dit que Hitler a déclaré à Sir John Simon que l'Allemagne refusait de signer un pacte d'assistance mutuelle dont ferait partie l'Union soviétique. Elle ajoute qu'Hitler a dit que le Reich étudierait la question de son retour à Genève s'il obtenait une pleine égalité, mais qu'il ne signerait aucun traité garantissant l'indépendance autrichienne "à moins que le peuple autrichien, par un plébiscite, ne préfère demeurer indépendant de l'Allemagne. Le Fuhrer a ajouté que l'Allemagne était disposée à conclure des pactes de non-agression avec tous ses voisins, toutefois).

Les deux parties intéressées semblaient enchantées, hier soir, des résultats de la journée. Six personnes prirent part aux discussions. En plus d'Hitler et des deux envoyés anglais il y avait l'ambassadeur Phipps, le baron Konstantin Von Neurath, secrétaire des Affaires Etrangères, et M. Joachim Von Ribbentrop, expert spécial d'Hitler en questions diplomatiques.

Au lieu d'aborder d'abord les questions d'aspect général, les deux camps convinrent de discuter immédiatement un problème dans lequel la Grande-Bretagne est fort peu intéressée territorialement parlant — le pacte projeté du Locarno d'Orient, qui est l'enfant chéri de la France.

On comprend qu'Hitler exposa ses vues sur ce pacte régional et exprima son aversion à l'égard de tout ce qui pourrait engager l'Allemagne dans une vote militaire.

Sir John fut apparemment satisfait des garanties données par Hitler concernant ses intentions envers la Russie. Le chanceller avait précédemment insisté sur la nécessité pour l'Allemagne d'avoir une forte armée et une bonne marine pour défendre l'Europe contre le communisme.

Une autre question à laquelle la Grande-Bretagne ne s'intéresse que d'une manière secondaire, fut abordée, celle du pacte projeté pour les états du Danube, principalement l'Autriche. L'informateur de la Presse Associée n'a pas pu savoir si les diplomates s'étaient entendus sur ce point. Mais on sait qu'Hitler a insisté énergiquement pour faire comprendre qu'une troisième puissance ne devrait pas intervenir si deux nations de langue allemande, vivant sur les deux côtés d'une frontière, voulaient jamais composer leurs différends et s'unir.

On dit que le Fuhrer a réclamé une marine allemande capable de contrôler la mer Baltique, ainsi qu'une flotte aérienne imposante. Il parla comme si l'armée allemande réorganisée était déjà un fait accompli, que les présentes négociations ne devront pas changer.

La conférence eut lieu à huis clos, et Sir John et le capitaine Eden n'ont pas fait connaître leurs sentiments à la suite de cette discussion. Un bref communiqué publié hier soir annonça simplement :

"Des conversations ont eu lieu cet avant-midi et cet après-midi sur certains des points mentionnés dans le communiqué anglo-français du 3 février. Elles seront reprises demain".

Le Deutsche Diplomatische Politische Korrespondenz, organe du ministère des Affaires Etrangères, prévient ses lecteurs qu'aucun résultat surprenant ne sortira des discussions de Berlin. Le journal ajoute que "les conversations constituent une maille importante dans une chaîne qui,

(Suite à la page 9)

LA COLLECTION DE BARTHOU EN VENTE

La vente à l'enchère de la célèbre collection Barthou rapportera, dit-on, des millions aux héritiers de l'homme d'état.

EDITIONS ORIGINALES

(Spécial à L'Evénement)

Paris, 26. — La collection Barthou a commencé à être dispersée au feu des enchères hier à Paris. De mémoire de bibliophile cette collection est sans rivale et l'on estime qu'elle rapportera malgré la crise et la dureté des temps plusieurs millions aux héritiers de l'ancien ministre et académicien. Elle ne comprend pas moins de 432 pièces, dont 219 se rapportent à l'époque romantique.

Presque toutes sont des éditions originales et la majorité est enrichie d'autographes, de manuscrits d'une valeur inestimable. Pour n'en donner qu'un exemple rappelons que l'édition originale des "fleurs du mal" de Baudelaire sur vergé hollande offerte par Victor Hugo à Théophile Gauthier avait été adjugée 14,601 francs à la vente Jules Petit en 1917, en pleine guerre.

Les éditions les plus rares y figurent, depuis le Villon donné par Marot dans l'édition princeps en 1533, jusqu'à Paul Valery en passant par Montaigne, Ronsard, Corneille, Descartes, Vauvenargues, toute l'école romantique jusqu'à nos jours. L'édition originale des "provinciales" est enrichie de trois pages autographes de Voltaire, le Racine de 1760 est aux armes de Mirabeau, l'exemplaire d'"Athalie" comprend une page de la main de Racine réglant certains jeux de scène pour les demoiselles de Port-Royal, dans le Boileau se trouve le manuscrit de l'épître à l'abbé Des Roches et une composition française du Dauphin. L'édition princeps de Vauvenargues est enrichie du brouillon autographe de remarques de Voltaire.

ON RETROUVE T. WRATHALL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Senneterre, Qué., 26. — Objet de recherches actives depuis près d'une semaine, le capitaine Tom Wrathall de Montréal, pilote de M. Stanley E. Siscoe, président d'une compagnie minière de Montréal, a été trouvé sain et sauf, hier, et ramené ici. Il déclara à son arrivée ici que son avion, parti de Montréal pour Senneterre, avait été forcé de descendre sur le lac Matchimanitou, près d'ici, mardi dernier, au cours d'une tempête de neige.

M. Siscoe, qui partit en raquettes pour établir un contact avec les chercheurs, manque encore à l'appel, toutefois. On continue de le rechercher.

GUERISONS MIRACULEUSES?

On attribue des guérisons à une femme morte récemment à Ottawa.

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 26. — Dans une humble maison située à St-Joseph Orléans, à huit milles à l'est d'ici, repose le corps de Marie-Anne Gravelle, qui vient de mourir après une vie chrétienne exemplaire. Des centaines de personnes visitent la chambre mortuaire de celle à qui sont attribués plusieurs miracles qui se seraient produits au cours des deux semaines qui ont précédé sa mort.

Sur le mur au-dessus de la tombe on peut voir deux béquilles et une canne laissées par un homme et une femme qui prétendent avoir été guéris de difformités causées par la maladie. Plusieurs autres résidents du district ont déclaré avec été complètement guéris de maux physiques grâce à ses prières.

ser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm Terrain, rue St-Jean et d'Aiguillon, 12,-294 pieds carrés, à vendre en bloc ou divisé au goût des acquéreurs. S'adres-

DANS LEVIS

Fêtes solennelles à Notre-Dame jeudi

De grandes fêtes marqueront jeudi soir, en l'église de Notre-Dame, la clôture des jeudis consacrés à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Messes le matin et prières publiques au cours de la journée. — Le soir, les portes de l'église seront ouvertes à 6 h. 30 pour la grandiose cérémonie. — Un appel de M. le curé Carrier à ses paroissiens.

REUNION DU CONSEIL DE VILLE

De grandes fêtes se dérouleront jeudi soir prochain, en l'église Notre-Dame de Lévis, à l'occasion de la clôture des jeudis de la promesse des paroissiens à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus.

Cette fête qui marque bien la dévotion des paroissiens de Notre-Dame, à la petite sainte de Lisieux, se déroulera avec grand éclat et aura un cachet tout particulier puisqu'une procession d'anges parcourera l'église en effeuillant des pétales de roses sur son parcours. Un grand Oratorio sera chanté pour la circonstance par la Chorale Déziel, puis des prières spéciales seront faites à la petite sainte pour la remercier du très grand nombre de faveurs qui, par son entremise, ont été accordées à la population de Lévis et aux nombreuses personnes dévotes des paroisses environnantes qui ont suivi avec tant de piété, ces exercices du jeudi en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Point n'est besoin ici, de faire des invitations pour cette fête de jeudi soir prochain puisqu'aux cérémonies ordinaires, il y avait peine place pour tout le monde. En effet, il n'y aura que ceux possédant des cartes qui pourront avoir des places dans les bancs, et l'ordre sera maintenu par les membres de la Compagnie des Zouaves de Lévis.

La grande cérémonie du soir sera précédée d'une journée de prières faites à l'autel de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Le matin les messes seront dites à l'autel de la petite sainte. Et tous le cours de la journée, c'est-à-dire, de 9 heures à 5 heures, il y aura des prières publiques auxquelles pourront participer les paroissiens de Notre-Dame de Lévis et des paroisses environnantes.

Voici ce que disait à ce sujet, M. l'abbé J. E. Carrier V. F., curé de Notre-Dame de Lévis :

"Je demande que ce jour-là soit une journée de prières et de supplications. J'invite tous les fidèles à faire la sainte communion le matin. A toutes les heures de la journée, de 9 heures jusqu'à 5 heures inclusivement, il y aura prières publiques, faites à l'autel de sainte Thérèse.

"Les portes de l'église seront fermées à 5 heures. Le soir elles seront ouvertes à 6 heures 30. Les personnes qui ont des cartes devront arriver avant 7 heures 15, et se placer à l'endroit indiqué sur la carte. On voudra bien la présenter à la porte de l'église, puis la remettre à un gardien qui sera placé à l'intérieur de l'église près de la porte ; on est prié de garder le coupon pour justification. A 7 heures 15, les personnes qui n'ont pas de cartes pourront entrer dans l'église pour assister debout à la cérémonie. Les membres de la chorale Déziel et les enfants de la procession devront entrer par le presbytère. La cérémonie durera deux heures. Les jeunes enfants ne seront pas admis.

"Un programme de toute beauté sera en vente au prix de 25 sous. Ce programme contient les paroles de l'Oratorio et de la Cantate la prière faite le jeudi, les photographies diverses de sainte Thérèse et un dessin spécialement fait pour la circonstance. Ce programme vraiment artistique vaudra la peine d'être conservé comme souvenir.

On peut voir par là toute l'organisation de cette fête solennelle de la clôture des 52 jeudis en l'honneur de sainte Thérèse. Durant tout le cours de l'année les fidèles ont assisté en très grand nombre à ces pieuses cérémonies en l'honneur de la sainte de Lisieux. Un grand nombre de faveurs signalées ont été obtenues par son intercession. Ce sera donc un témoignage de reconnaissance et de gratitude envers celle qui a prodigué tant de bien sur la paroisse Notre-Dame de Lévis.

AVIS M. Arthur Levesque, plombier, est déménagé au No 12 rue de la Fabrique, St-Romuald, et M. Richard Cauchon n'est plus à son emploi. Signé ARTHUR LEVESQUE.

MORT DE MLLE DENISE BOURGET

Nous avons appris avec regret la mort de mademoiselle Denise Bourget, âgée de 80 ans et 6 mois, survenue hier matin à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

La défunte était la sœur de madame Philippe Bergeron, de Lauzon.

Les restes mortels sont actuellement exposés en chapelle ardente, dans le salon mortuaire à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

PAS D'INSCRIPTION CETTE SEMAINE

Jeudi, après la cérémonie religieuse, à Notre-Dame de Lévis on ne recevra pas d'inscription de noms de personnes qui veulent prendre part au concours d'art domestique.

DE RETOUR D'EUROPE

M. Adélard Bégin, de Villemay, gérant de la Fonderie St-Anselme, et madame Bégin, sont de retour d'un voyage de deux mois en Europe.

Un fort groupe d'amis se sont rendus à leur rencontre et ont fêté leur retour.

QUETE A BIENVILLE

Cette semaine des demoiselles feront la quête à domicile, à St-Antoine de Bienville. On recueillera aussi l'aumône du carême pour payer le chauffage de l'église.

Que tous les paroissiens se fassent un important devoir de donner sa large part à cette quête annuelle. L'aumône du carême devient obligatoire lorsqu'on obtient une dispense de jeûner.

"CONDAMNES A UNE AMENDE DE 25 SOUS"

Un jeune homme, accusé d'avoir causé des troubles sur une place publique, est interrogé par le juge : "N'est-ce pas vous, qui avez par vos exclamations, attiré la foule et obstrué la circulation ?

L'accusé : Oui son Honneur.

Le juge : Pour quelle raison avez-vous agi ainsi ?

L'accusé : J'étais tellement fier de ce que je possédais que je n'ai pu m'empêcher de le montrer à mes amis. Puis la bonne curiosité des nombreux passants ne me permit pas d'éviter l'encombrement.

Le juge : Ce n'est pas une raison valable cela, vous auriez pu vous placer ailleurs que sur la voie ferrée ?

L'accusé : Oui, mais j'aurais privé le garde-moteur de satisfaire à sa curiosité car il y était.

Le juge : Qu'aviez-vous donc de si important ?

L'accusé : J'avais plusieurs jolis et riches cadeaux qui m'ont été gracieusement offerts pour le euchre sensationnel organisé par les membres du club de balle molle "Levis Tramways" et j'allais les transmettre au secrétaire.

Le juge : Où et quand cette partie de cartes ?

L'accusé : A la salle paroissiale de St-David, mercredi le 3 avril.

Le juge : Vos raisons sont assez bonnes, mais pour éviter les abus de ce genre de réunion, la loi veut que vous soyez passible d'une amende de 25 sous pour assister à la soirée de St-David.

L'accusé : Merci Son Honneur. Je vais amener un de mes amis pauvre car j'y aurais été quand même moi.

N'oubliez pas.

F. B.

UN DRAME A BIENVILLE

Le groupe d'artistes québecois bien connu sous le nom de "Les Compagnons de la Scène" seront à la salle paroissiale de Bienville le 3 mars, alors qu'ils interpréteront la sensationnelle pièce à succès de Gaston Sorbet, "La Colombe Poignardée".

C'est un magnifique drame en trois actes, dont l'action se passe en Russie soviétique au lendemain de la révolution et du massacre de la famille impériale de Russie.

Une jeune princesse a échappé au massacre et c'est toute une phase de sa vie qui vous sera présentée dans ce drame magnifique et suprêmement émouvant.

Des foules l'ont acclamé à plusieurs reprises à Québec, et les noms des artistes sont une garantie de la bonne interprétation de cette pièce unique en son genre. MM. René Mathieu, Eug. Lachance, Jean Colin, R. St-Hilaire, Martial Roy et Marc Caron. Les rôles féminins sont tenus avec brio par Mmes Joncas-Mathieu et Aline M. Fortier.

MORT DE M. PIERRE DUMONT

Nous avons le regret d'apprendre à la population, la mort de M. Pierre Dumont, de St-Louis de Pintendre, décédé à l'âge de 35 ans.

Le défunt était l'époux de dame Eleonore Bégin qui lui survit avec cinq enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures en l'église de St-Louis de Pintendre et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

A Mme Dumont et à la famille en

(Suite à la page 11)

SALLE PAROISSIALE DES

BIENHEUREUX MARTYRS

VENDREDI, 29 MARS à 8h. 30 p. m.

Les Compagnons de la Scène, dans

LA COLOMBE Ou La Princesse POIGNARDEE

Drame en 3 actes de Gaston Sorbets

UN EPISODE DE LA REVOLUTION RUSSE

En scène -- MM. René Mathieu, Roland Huard, Jean Colin, Eug. Lachance, Roland St-Hilaire, Martial Roy, Marc Caron.

Mmes : Joncas-Mathieu et Aline M. Fortier.

INTERMEDE DE CHANT PAR M. ROLAND HUARD

Un ORCHESTRE de choix fera les frais de la musique.

DODGE *Nouvelle Valeur* AVEC ROULEMENT AIRGLIDE

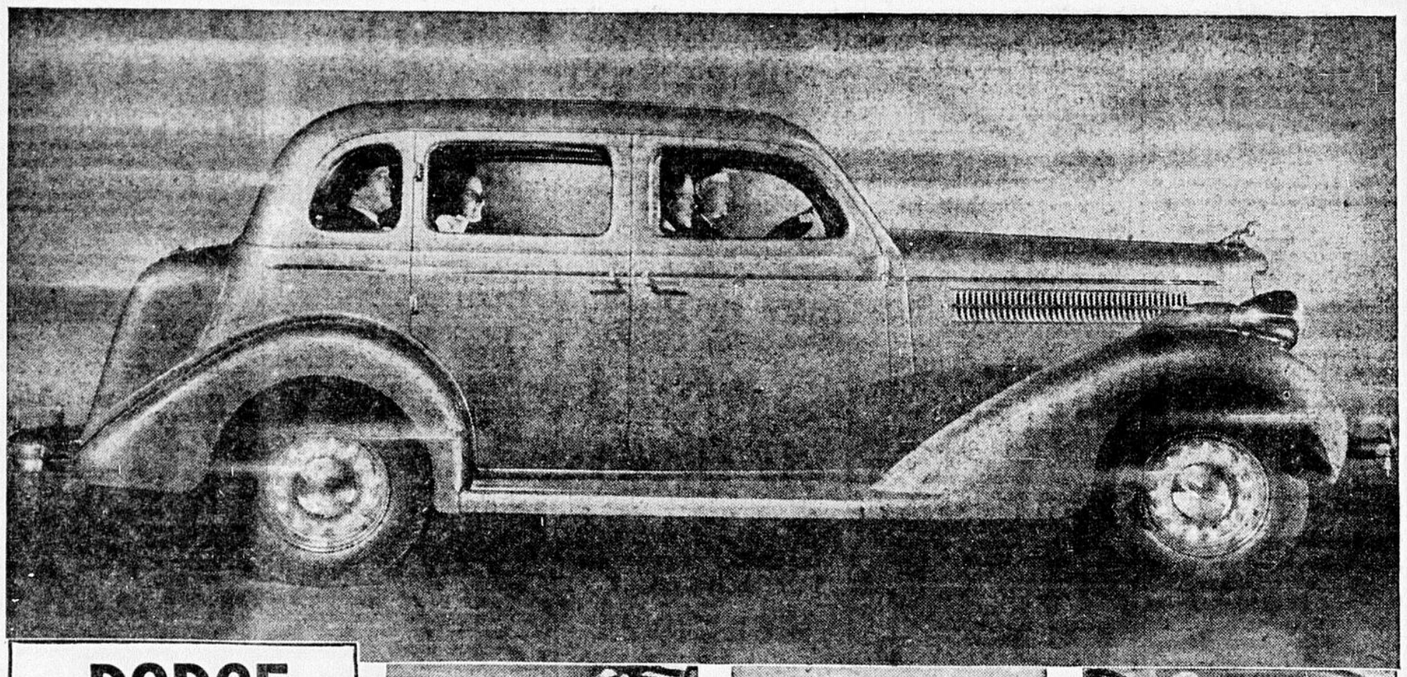

DODGE vous donne
Freins Hydrauliques
Carrosserie Tout-Acier
Pouvoir Flottant
Rédistribution du poids

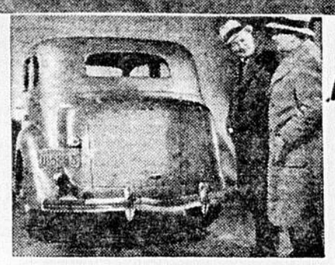

Admirez la beauté de ce superbe Dodge Nouvelle-Valeur . . . et ensuite considérez-en le prix. Ce Dodge est à votre portée.

Conduisez le Dodge Nouvelle-Valeur . . . Quels sièges confortables! Quelle facilité d'opération.

Vous montez comme si vous marchiez. Ses portes sont larges et le plancher est presqu'à l'égalité du marchepied.

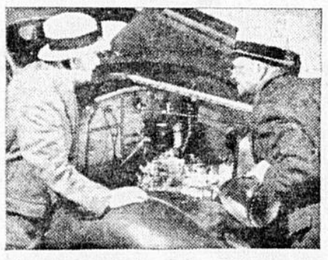

Le moteur est plus à l'avant. Les occupants sont bercés entre les ponts . . . comme dans l'Airflow.

De l'acier d'un bout à l'autre . . . même le plancher est en acier . . . Voilà pourquoi les carrosseries Dodge sont si robustes.

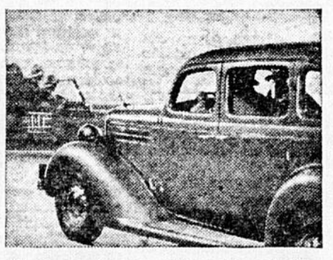

Stoppez en toute sureté . . . et en droite ligne. L'action des freins hydrauliques Dodge éprouvés est égale sur les 4 roues.

LIVRÉE À QUEBEC POUR UN PRIX AUSSI BAS QUE

$900

DANS LE DOMAINE DES PLUS BAS PRIX

DISTRIBUTEURS

MORISSET & FRERE 337 Prince-Edouard (Coin Caron) Tél. 7158

QUEBEC — GERARD DUMONT, 3 rue Gauvreau, Lévis.

L. MAYRAND, Deschambault, Co. Portneuf.

LUDOVIC COUTURIER, LA MALBAIE, Co. Charlevoix.

LABRIE & FRERE, St-Charles, Co. Bellechasse.

PHILIPPE BIRON, Ste-Croix, Co. Lotbinière.

ROD. MARCOTTE, St-Georges, Co. Beauce.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

MONSIEUR LECOQ

par EMILE GABORIAU

No 2

—Ton idée m'était venue, mais je ne pouvais la communiquer sans donner l'éveil au gredin.

Ce correctif était superflu. Les agents ne s'occupaient plus que du meurtrier. Ils l'avaient entouré et, après lui avoir attaché les pieds et les mains, ils le liaient étroitement à une chaise. Lui se laissait faire. A son exaltation furieuse avait succédé cette morne prostration qui suit tous les efforts exorbitants. Ses traits n'exprimaient plus qu'une farouche insensibilité, l'hébétude de la bête fauve prise au piège. Evidemment il se résignait et s'abandonnait. Dès que Gévrol vit que ses hommes avaient terminé leur besogne :

—Maintenant, commanda-t-il, inquiétons nous des autres et éclairez-moi, car le feu ne flambe plus guère.

C'est par les deux individus étendus en travers de la cheminée que l'inspecteur de la sûreté commença son examen. Il interrogea le battement de leur coeur; leur coeur ne battait plus. Il tint près de leurs lèvres le verre de sa montre; le verre resta clair et brillant.

Rien! murmura-t-il après plusieurs expériences, rien, ils sont morts. Le mâtin ne les a pas manqués. Laissons-les dans la position où ils sont jusqu'à l'arrivée de la justice et voyons le troisième.

Le troisième respirait encore. C'était un tout jeune homme, portant l'uniforme de l'infanterie de ligne. Il était en petite tenue, sans armes, et sa grande capote grise entr'ouverte laissait voir sa poitrine nue.

On le souleva avec mille précautions, car il geignait pitoyablement à chaque mouvement, et on le plaça sur son séant, le dos appuyé contre le mur. Alors, il ouvrit les yeux, et d'une voix éteinte demanda à boire. On lui présenta une tasse d'eau; il la vida avec délices, puis il respira longuement et parut prendre quelques forces.

—Où es-tu blessé ? demanda Gévrol.

—A la tête, tenez, là, répondit-il en essayant de soulever un de ses bras, oh! que je souffre!...

L'agent qui avait coupé la retraite du meurtrier s'était approché, et avec une dextérité que lui eût enviée un vieux chirurgien, il palpait la plaie béante que le jeune homme avait un peu au-dessus de la nuque.

—Ce n'est pas grand'chose, prononça-t-il.

Mais il n'y avait pas à se méprendre au mouvement de sa lèvre inférieure. Il était clair qu'il jugeait la blessure très dangereuse, sinon mortelle.

—Ce ne sera même rien, affirma Gévrol; les coups à la tête, quand ils ne tuent pas roide, guérissent dans le mois.

Le blessé sourit tristement.

—J'ai mon compte, murmura-t-il.

—Bast!

Oh! Il n'y a pas à dire non, je le sens. Mais je ne me plains pas. Je n'ai que ce que je mérite.

Tous les agents sur ces mots, se retournèrent vers le meurtrier. Ils pensaient qu'il allait profiter de cette déclaration pour renouveler ses protestations d'innocence. Leur attente fut déçue: il ne bougea pas, bien qu'il eût très certainement entendu.

—Mais voilà, poursuivit le blessé, d'une voix qui allait s'éteignant, ce brigand de Lacheneur m'a entraîné.

—Lacheneur?

—Oui, Jean Lacheneur, un ancien acteur, qui m'avait connu quand j'étais riche, car j'ai eu de la fortune, mais j'ai tout mangé, je voulais m'amuser: Lui, me sachant sans le sou, est venu à moi, et il m'a promis assez d'argent pour recommencer ma vie d'autrefois. Et c'est pour l'avoir cru, que je vais crever comme un chien, dans ce bouge! Oh! je veux me venger! J'en sais long; plus qu'il ne croit, je dirai tout !

Il avait trop présumé de ses forces. La colère lui avait donné un instant d'énergie, mais c'était au prix du reste de vie qui palpitait en lui. Quand il voulut reprendre, il ne le put. A deux reprises, il ouvrit la bouche; il ne sortit de sa gorge qu'un cri étouffé de rage impuissante. Ce fut la dernière manifestation de son intelligence. Une écume sanglante vint à ses lèvres, ses yeux se renversèrent, son corps se roidit, et une convulsion suprême le rabattit la face contre terre.

—C'est fini, murmura Gévrol.

—Pas encore, répondit le jeune agent dont l'intervention avait été utile; mais il n'en a pas pour dix minutes Pauvre diable ! Il ne dira plus rien.

L'inspecteur de la sûreté s'était redressé, aussi calme que s'il eut assisté à la scène la plus ordinaire du monde, et soigneusement époussetait les genoux de son pantalon.

—Bast ! répondit-il, nous saurons quand même ce que nous avons intérêt à savoir. Ce garçon est troupier, et il a sur les boutons de sa capote le numéro de son régiment, ainsi !...

Un fin sourire plissa les lèvres du jeune agent.

—Je crois que vous vous trompez, Général, dit-il.

—Cependant...

—Oui, je sais., en le voyant sous l'habit militaire, vous avez supposé... Eh bien ! non. Ce malheureux n'était pas soldat. En voulez-vous une preuve immédiate, entre dix ? Regardez s'il est tondu en brosse, à l'ordonnance ? Où avez-vous des troupiers avec des cheveux tombant sur les épaules ?

L'objection interdit le général, mais il se remit vite.

—Pensez-tu, fit-il brusquement, que j'ai les yeux dans ma poche ? Ta remarque ne m'a pas échappé ; seulement, je me suis dit ; voilà un gaillard qui profite de ce qu'il est en congé pour se passer du perruquier.

—A moins que...

Mais Gévrol n'admets pas les interruptions.

—Assez causé ! prononça-t-il. Tout ce qui s'est passé, nous allons l'apprendre. La mère Chupin n'est pas morte, elle, la coquine !

Tout en parlant, il marchait vers la vieille qui était restée obstinément accroupie sur son escalier. Depuis l'entrée de la ronde, elle n'avait ni parlé, ni remué, ni hasardé un regard. Seulement, ses gémissements n'avaient pas discontinué. D'un geste rapide, Gévrol arracha le tablier qu'elle avait ramené sur sa tête, et alors elle apparut telle que l'avait faite les années, l'inconduite, la misère et des torrents d'eau de-vie et de mêlé-cassis : ridée, ratatinée, édentée, éraillée, n'ayant plus sur les os que la peau, plus jaune et plus sèche qu'un vieux parchemin.

—Allons, debout ! dit l'inspecteur. Ah ! tes pérémiades ne me touchent guère. Tu devrais être fouettée, pour les drogues infâmes que tu mets dans tes boissons, et qui allument des folies furieuses dans les cervelles des ivrognes.

La vieille promena autour de la salle ses petits yeux rougis et d'un ton larmoyant :

—Quel malheur! gémit-elle. Qu'est-ce que je vais devenir ! Tout est casse, brisé ! Me voilà ruinée.

Elle ne paraissait sensible qu'à la perte de sa vaisselle.

—Voyons, interrogea Gévrol, comment la bataille est-elle venue ?

—Hélas ! Je ne le sais seulement pas. J'étais là-haut, à rapiécer des nippes à mon fils, quand j'ai entendu une dispute

—Et après ?

—Comme de juste, je suis descendue, et j'ai vu ces trois qui sont étendus là, qui cherchaient des raisons à cet autre que vous avez attaché, le pauvre innocent. Car il est innocent, vrai comme je suis une honnête femme. Si mon fis Polyte avait été là, il se serait mis entre eux ; mais moi, une veuve, qu'est-ce que je pouvais faire ? J'ai crié à la garde de toutes mes forces.

Elle se rassit, sur ce témoignage, pensant en avoir dit assez. Mais Gévrol la contraignit brutalement de se relever.

—Oh ! nous n'avons pas fini, dit-il, je veux d'autres détails.

—Lesquels, cher monsieur Gévrol, puisque je n'ai rien vu.

La colère commençait à rougir es maitresses oreilles de l'inspecteur.

—Que dirais-tu, la vieille, si je t'arrêtais ?

—Ce serait une grande injustice.

—C'est ce qui arrivera cependant si tu t'obstines à te taire. J'ai idée qu'une quinzaine à Saint-Lazare te délierait joliment la langue.

Ce nom produisit sur la veuve Chupin l'effet d'une pile électrique. Elle abandonna subitement ses hypocrites lamentations, se redressa, campa fièrement ses poings sur ses hanches et se mit à accabler d'invectives Gévrol et ses agents, les accusant d'en vouloir à sa famille, car ils avaient déjà arrêté son fils, un excellent sujet, jurant qu'au surplus elle ne craignait pas la prison, et que même elle serait bien aise d'y finir ses jours à l'abri du besoin. Un moment, le général essaya d'imposer silence à l'affreuse mégère, mais il reconnut qu'il n'était pas de force, d'ailleurs tous ses agents riaient. Il lui tourna donc le dos, et, s'avançant vers le meurtrier :

—Toi, du moins, fit-il, tu ne nous refuseras pas des explications.

L'homme hésita un moment.

—Je vous ai dit, répondit-il enfin, tout ce que j'avais à vous dire. Je vous ai affirmé que je suis innocent, et un homme prêt à mourir, frappé de ma main, et cette vieille femme ont confirmé ma déclaration. Que voulez-vous de plus ? Quand le juge m'interrogera, je répondrai peut-être ; jusque-là, n'espérez pas un mot.

Il était aisé de voir que la détermination de l'homme était irrévocable, et elle ne devrait pas surprendre un vieil inspecteur de la sûreté. Très souvent des criminels, sur le premier moment, opposent à toutes les questions le mutisme le plus absolu. Ceux-là sont les expérimentés, les habiles, ceux qui préparent des nuits blanches aux juges d'instruction

Ils ont appris, ceux-là, qu'un système de défense ne s'improvise pas, que c'est au contraire une oeuvre de patience et de méditation, où tout doit se tenir et s'enchainer logiquement. Et sachant quelle portée terrible peut avoir au cours de l'instruction une réponse insignifiante en apparence, arrachée au trouble du flagrant délit, il se taisait il gagnait du temps. Cependant, Gévrol allait peut-être insister, quand on lui annonça que le "soldat" venait de rendre le dernier soupir.

—Puisque c'est ainsi, mes enfants, prononça-t-il, deux d'entre vous vont rester ici, et je filerai avec les autres. J'irai réveiller le commissaire de police, et je lui remettrai l'affaire ; il s'en arrangera, en tout cas, sera à couvert. Ainsi, déliez les jambes de notre pratique et attachez un peu les mains de la mère Chupin, nous les déposerons au poste en passant.

Tous les agents s'empressèrent d'obéir, à l'exception du plus jeune d'entre eux, celui qui avait mérité les éloges du Général. Il s'approcha de son chef, et lui faisant signe qu'il avait à lui parler, il l'entraîna dehors. Lorsqu'ils furent à quelques pas de la maison :

—Que me veux-tu ? demanda Gévrol.

—Je voudrais savoir, Général, ce que vous pensez de cette affaire.

—Je pense, mon garçon, que quatre coquins se sont rencontrés dans ce coupe-gorge. Ils se sont pris de querelle, et des propos ils en sont venus aux coups. L'un d'eux avait un revolver, il a tué les autres. C'est simple comme bonjour. Selon ses antécédents, et aussi selon les antécédents des victimes, l'assassin sera jugé. Peut-être la société lui doit-elle des remerciements...

—Et vous jugez inutiles les recherches, les investigations...

—Absolument inutiles.

Le jeune agent parut se recueillir.

—C'est qu'il me semble à moi, général, reprit-il, que cette affaire n'est pas parfaitement claire. Avez-vous étudié le meurtrier, examiné son maintien, observé son regard ?... Avez-vous surpris comme moi...

—Et ensuite ?

—Eh bien ! il me semble, je me trompe peut-être ; mais enfin je crois que les apparences nous trompent. Oui, je sens quelque chose.

—Bah ? Et comment expliques-tu cela ?

—Comment expliquez-vous le flair du chien de chasse ?

Gévrol, champion de la police positiviste, haussait prodigieusement les épaules.

(à suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE
MAINTENANT 5¢
CIGARE Webster

68ième ANNEE No 252 | QUEBEC, MARDI 26 MARS 1935 | Tirage certifié par l'A. B. C. | DEUX SOUS LE NUMERO

Anniversaire pour le 9ième Bataillon

Il y a cinquante ans, cette année, que le 9e Bataillon des Voltigeurs partait, sous le commandement du col. Evanturel, pour aller combattre l'insurrection de Louis Riel, au nord-ouest. — On organise des fêtes commémoratives.

INVITATION AUX ANCIENS

Il y a cinquante ans cette année, le 9e Bataillon des Voltigeurs de Québec partait, sous le commandement du colonel Evanturel, de Québec, en expédition au Nord-Ouest canadien, où un groupe important de Métis, dirigés par Louis Riel, s'était révolté.

A cette époque (1885), les communications avec cette partie du pays n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Les officiers et soldats faisant partie de l'expédition, particulièrement ceux du 9e Voltigeurs de Québec, endurèrent bien des misères avant d'atteindre leur but. Les vétérans qui ont pris part à cette campagne militaire n'ont pas perdu le souvenir de cet événement historique. Aussi, seront-ils heureux d'apprendre qu'un comité du régiment, appelé aujourd'hui Voltigeurs de Québec, a commencé hier l'étude d'un projet pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'expédition.

La célébration aurait lieu à la fin d'avril ou au commencement de mai prochain. Le comité a commencé à dresser la liste des survivants du 9e Bataillon qui ont fait cette campagne. Plus d'une vingtaine de noms ont été recueillis déjà, mais il y a lieu de croire que d'autres viendront s'ajouter à la liste. Plusieurs de ces vétérans, naturellement, sont dispersés dans tout le pays et même aux Etats-Unis.

Le major Joseph Matte, V.D., président du comité, nous déclarait, hier soir, qu'il a reçu une lettre d'un vétéran des Sept-Iles, sur la Côte Nord, qui n'a pas oublié son voyage dans l'Ouest avec ses compagnons d'armes, et qui demandait si quelque chose serait fait pour commémorer cette date importante de l'histoire du régiment. Un autre vétéran demeure actuellement à Vancouver. Il est assez difficile de retracer tous les anciens. Le comité compte, cependant, sur la présence du plus grand nombre. Des invitations se-

(Suite à la page 11)

UN RETARD A 2 BILLS

Le bill créant la Commission de l'électricité et le bill Francoeur, relatif au chômage, ne seront pas présentés cette semaine.

PROJETS VAUTRIN

L'hon. M. L.-A. Taschereau a déclaré, hier, à Montréal, que le projet de loi créant la Commission de l'Electricité ne sera pas amené cette semaine devant la Législature. La Chambre a en effet beaucoup de besogne à accomplir ces jours-ci. Cette importante législation ne devrait pas retarder, cependant, surtout si l'on veut que la session soit prorogée pour Pâques.

Le bill Francoeur, relatif aux travaux de chômage, ne sera pas présenté maintenant, non plus.

On attend que le parlement fédéral ait voté la loi actuellement devant lui.

L'hon. M. Irénée Vautrin introduira bientôt, quelques projets de loi pour compléter l'organisation du mouvement de retour à la terre. Une partie de la semaine sera consacrée, croit-on, au vote des subsides et à l'étude des motions présentées soit par les députés, soit par l'Opposition.

Le bill de Montréal reviendra devant les deux Chambres demain ou jeudi. Mais il est peu probable qu'il soulève de nouvelles discussions. Le bill de Montréal No 2 viendra devant le Conseil Législatif demain.

Quant au bill de Québec, que l'on attend, au Parlement, d'une semaine à l'autre, il paraît qu'il ne viendra pas encore cette semaine. Ce retard serait causé, dit-on, par ces messieurs de l'Hôtel de Ville.

L'impression s'accrédite de plus en plus que la session ne pourra être prorogée pour Pâques. Mais on ne sait jamais. Il arrive souvent qu'avec les beaux jours, les députés sont pris d'une ardeur soudaine.

Et les élections ?... Lorsque les journalistes le lui demandent, l'hon. M. Taschereau les renvoie à M. Maurice Duplessis. Et le Chef de l'Opposition de son côté, fait une malice du même genre.

LA VILLE NE PLAIDE PAS

Me J.-E. Chapleau ne s'est pas présenté en Cour, hier, pour plaider dans la cause de F.-X. Turgeon vs la ville de Québec.

AU SUJET DU DEPOTOIR

Le procès de M. F.-X. Turgeon vs la ville de Québec, au sujet du dépotoir de Limoilou s'est terminé, hier matin, devant l'honorable juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, par la plaidoirie de l'avocat du demandeur, Me Eugène Marquis. L'avocat de la ville, Me J.-E. Chapleau, C. R., ne s'est pas présenté, hier matin, au Palais de Justice, pour plaider au nom de la défenderesse. Me Marquis a plaidé quand même après avoir déclaré qu'il communiquerait avec son confrère et que celui-ci pourrait aller devant le juge en chambre s'il avait quelque chose à dire.

Au début de sa plaidoirie, Me Marquis fait remarquer qu'à première vue, sa déclaration pouvait paraître écrite dans un style imagé digne de Don Quichotte. Cependant, après avoir entendu les témoins de la poursuite, la Cour doit en venir à la conclusion que chaque mot est couvert par la preuve. Des citoyens de Limoilou, un échevin et un curé en tête sont tout d'abord venus prouver les inconvénients du dépotoir. Des experts ont ensuite donné des explications scientifiques aux dommages causés par le dépotoir. C'est M. le docteur Jos. Rist, M. le docteur Jos. Devarennes, M. le docteur Edgar Couillard, M. le docteur Valmont Martin qui tous s'accordent pour dire que le dépotoir est une cause de dommages pour les habitants du quartier de Limoilou. Tous ils ont expliqué dans leurs témoignages comment les déchets pouvaient attirer les mouches, les rats, et provoquer des odeurs non seulement désagréables, mais aussi nuisibles à la santé.

Me Marquis dit alors un mot des témoins de la défense. Ils n'ont pas contredit la preuve de la poursuite, mais ils ont simplement avoué que personnellement, ils n'avaient rien senti. Il faut remarquer qu'ils n'ont pas parlé pour les autres, mais simplement pour eux-mêmes. Ainsi M. le docteur Félix Roy est venu comme simple témoin et non comme expert. Par un drôle de hasard, ce dernier a senti les mauvais odeurs du ruisseau Lairet et il n'a pas senti ceux du dépotoir.

"Quant au maire de Québec", dit Me Marquis, "que je respecte beaucoup, il a cru que la présente cause était la sienne propre et non celle de la ville. C'est pourquoi, des gens sont venus témoigner dans la cause comme s'il s'était agi de défendre le maire. Ce dernier devrait cependant faire tout son possible pour faire disparaître une construction qui incommode toute une partie de la population de Québec".

Quant aux dommages, la poursuite ne réclame que $290 en faisant remarquer que cette somme ne représente qu'une mince partie des dommages subis. "J'aurais pu prendre 25 actions", dit Me Marquis, "mais j'ai voulu épargner des dépenses à la ville".

En terminant, Me Marquis appuie sur l'importance d'accorder à son client tout le montant demandé.

Fêtes à Québec pour le jubilé de Georges V

Convoqués par le commandant du District Militaire no 5, le brigadier J.-M. Prower, les officiers de la Garnison de Québec se sont réunis hier après-midi pour fixer les grandes lignes des fêtes qui auront lieu à Québec en mai prochain, à l'occasion du Jubilé d'Argent de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre.

Les fêtes dureront deux jours, le 5 et le 6 mai. Sans qu'il n'y ait rien de définitif encore, nous pouvons annoncer qu'il y aura parade d'église par les différentes unités de l'Armée et de la Milice permanentes du District, parade sur les Plaines d'Abraham, et, probablement, distribution de médailles.

Nous serons à même, dans quelques jours, de donner un programme plus détaillé des célébrations en mémoire de ce brillant événement.

M. Jean Mercier parle du féminisme

M. Mercier est l'hôte d'honneur de l'Association des Femmes conservatrices, hier soir, au Château, et donne une conférence sur le féminisme.—Mme Charles Frémont présente le conférencier et madame Harry-S. Quart le remercie.

PROGRAMME MUSICAL

Ce n'est pas le vote donné en Chambre la semaine dernière qui mettra fin au mouvement féministe dans notre province. Ce nouvel échec n'a peut-être pas provoqué un renouveau d'enthousiasme, mais il ne l'a nullement amoindri. C'est du moins ce dont nous avons pu nous rendre compte au Château Frontenac, hier soir. Cette fois, c'était l'Association des Femmes Conservatrices qui propageait la doctrine. Madame Charles Frémont, la présidente, avait invité M. Jean Mercier, avocat, à donner une causerie sur le féminisme. L'auditoire était nombreux et très sympathique. La soirée était encore agrémentée par un concert, auquel ont participé quelques artistes québecois toujours appréciés : M. Paul Létourneau, Mlles Marguerite Bastien, Linette Bastien, Muriel Hall, Marie-Laure Sévary et Fernande Poiré. C'est Mme Frémont qui présenta le conférencier, et madame Harry-S. Quart qui le remercia.

M. Jean Mercier traita la question du féminisme à la fois comme philosophe, avocat et sociologue; en d'autres termes, il l'envisagea sous ces différents points de vue. Il commença par établir que l'autorité religieuse n'a jamais condamné le féminisme et qu'elle l'a au contraire favorisé, du moins le féminisme tel que défini par le R. P. Belliot, O. P.: "un mouvement d'idées de réformes et d'oeuvres favorables à l'amélioration de l'état social de la femme, au point de vue civil ,intellectuel, moral, économique". Le mouvement féministe est une réaction. Il faut en chercher l'origine dans l'état d'esclavage inhumain que certaines peuplades peu ou non civilisées ont infligé à la femme. M. Mercier n'eut pas de difficulté à faire un tableau attendrissant de la situation de la femme chez les sauvages. L'anti-féminisme serait-il un reste arriéré de barbarie ? M. Mercier ne semble pas se prononcer sur cette question.

La thèse de M. Mercier pourrait se résumer à ceci : la femme a droit au travail, c'est même un devoir pour elle en plusieurs circonstances. Or, ce droit comporte, comme corollaire, le droit de suffrage. La privation de ce droit lui

(Suite à la page 11)

CHEZ LES PROPRIOS

Réunion des directeurs de l'Association des propriétaires.

Les membres du bureau de direction de l'Association des Propriétaires se réuniront ce soir pour étudier différentes questions. M. J.-Albert Bouchard présidera. Il est tout probable que la question du paiement des loyers des chômeurs par la ville va de nouveau être mise à l'étude. L'Association ne tiendra pas d'assemblée générale avant une quinzaine de jours au moins.

REELECTION DE M. J.-L.-A. TANGUAY

M. Tanguay a été réélu président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency. — Assemblée hier.

PROGRAMME POUR 1935

M. J.-L.-A. Tanguay, président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency, a été réélu pour un deuxième terme hier soir au cours de l'assemblée générale annuelle de l'organisation.

Les autres officiers élus ou réélus sont : 1er vice-président, M. Joseph Trudel, de Boischatel (réélu) ; 2e vice-président, M. J.-A. Auclair, de Giffard, ancien conseiller ; trésorier, M. Chs-Aimé Déry (réélu) ; conseiller juridique, M. Robert Côté, avocat de Giffard ; directeurs, M. le Commandeur Albert Chrétien, maire de la ville de Beauport ; M. Alfred Blondeau, maire de Lorettville ; M. Omer Lussier, Giffard ; M. Adrien Dufresne, architecte, Beauport ; M. A.-P. Robitaille, de Charlesbourg ; M. Emile Giroux, Beauport-Est ; M. H.-P. Cimon, Lorettville ; le Dr Gustave Beaudet, Charlesbourg ; M. J.-A. Grenier, Ville-Beauport ; M. J.-P. Mailloux, ville de Beauport ; M. Severin Houde, St-Louis de Courville, et M. Alphonse Galarneau, St-Louis de Courville.

Le secrétaire, qui est actuellement M. Gérard Parent, de Giffard, sera choisi de nouveau à la prochaine assemblée du Conseil. Le président des élections était M. P.-J. Mailloux, de la ville de Beauport.

Après le rapport du trésorier, qui déclara que les finances de la Chambre de Commerce sont en bon état, M. le président Tanguay fit une brève revue de la première année (la Chambre existe depuis le 15 juin 1934) et fit connaître les grandes lignes du programme de l'année qui commence. Les derniers mois ont été consacrés surtout au travail d'organisation, à la formation des différents comités permanents, au recrutement, etc. Actuellement, la Chambre compte 65 membres actifs. Une grande campagne de recrutement, qui doit commencer prochainement, portera le nombre des membres à cent au moins. Plusieurs questions de la plus haute importance sont au programme : le bill de Québec, dont la Chambre veut surveiller l'étude au Parlement, téléphone de Lorettville, qu'on veut faire mettre sur le même pied que les autres municipalités de la banlieue de Québec ; taux d'électricité, etc., etc.

L'année 1935 sera donc très active pour la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency.

40 municipalités sont dans le territoire assigné aux activités de cette organisation. Jusqu'à présent, toutes ont approuvé les efforts de la Chambre de Commerce et tout laisse prévoir que la plus belle coopération ne cessera d'exister chez les nombreux membres de l'organisation.

PROMOTION AU MAJ. CHALOULT

Le major Jean Chaloult deviendra, apprend-on, commandant du Régiment de Québec en remplacement de feu le lt-col. MacKay.

ENTRAINEMENT ANNUEL

L'Evénement a appris de source officieuse, hier, que le Major Jean Chaloult, du Régiment de Québec, serait promu commandant de ce régiment par suite du décès du Lt-Colonel J.-A.-H. MacKay. Le Major Chaloult aura le titre de lieutenant-colonel. Depuis une quinzaine d'années avec le Régiment de Québec, notre concitoyen s'est toujours signalé aux divers postes qu'il a occupés et la nouvelle de sa prochaine promotion, non officielle encore, cependant, a réjoui tous les officiers et soldats du régiment.

Le Major J.-N.-E Grenier deviendra commandant en second.

Le Régiment de Québec, qui a ses quartiers généraux et son manège à Beauport, commencera son entraînement annuel lundi prochain. Le Régiment comprend en tout près de 150 hommes. L'entraînement se terminera l'été prochain par un séjour d'une dizaine de jours au camp de Valcartier, en même temps que la plupart des unités de la Milice Permanente du District No 5.

PROCES CIVIL DEVANT UN JURY

Il s'agit d'une réclamation de $20,000 pour un accident à un enfant de six ans. — M. le juge J.-A. Prévost préside.

TEMOIGNAGES DES MEDECINS

Un procès civil devant jury a commencé à s'instruire, hier, sous la présidence de l'honorable juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure. Il s'agit d'une réclamation de $20,000 de M. Edouard Aubert en sa qualité de tuteur à son enfant mineur, contre Dame Larochelle-Caron et la "Travellers Indemnity Company".

Cette action a été prise à la suite d'un accident d'automobile survenu, le 1er juillet 1933 sur la route de Berthier alors que l'automobile de la première défenderesse frappa l'enfant du demandeur, Jean, qui est âgé de six ans. Selon le demandeur, son enfant a subi des dommages considérables résultant de cet accident et il est maintenant frappé d'une incapacité partielle. Les deux défenderesses nient les allégués du demandeur en droit et en fait. La journée d'hier a été en partie consacrée à des témoignages de médecins. M. le docteur P.-C. Dagneau est venu en particulier dans la boîte pour servir de témoin à la poursuite. La cause se continuera, ce matin, à 10 h. 15.

Dans cette cause, Me Antonio Langlais, C. R., et Me Henri Bernier, C. R., occupent pour la poursuite et Me Robert Taschereau, C. R., M. P. P., et Charles Cannon pour la défense.

ON VA NETTOYER !

Avis de l'ingénieur pour le nettoyage des rues et des trottoirs.

Tous les trottoirs et les traverses des rues devront être nettoyés et libres de neige pour le six avril prochain. C'est l'avis qui vient d'être donné aux contremaîtres du département des chemins par le bureau de l'ingénieur en chef de la ville. Tous les trottoirs devront donc être libérés de leur couche de glace et de neige d'ici à la date fixée. Aussitôt que la glace sera disparue, nos rues subiront un grand nettoyage et les dispositions seront prises, nous assure-t-on, pour que la ville ait l'air un peu plus propre.

LES SERVICES PUBLICS

La Commission commencera à siéger aujourd'hui.

La Commission des Services Publics siégera dans notre ville aujourd'hui, sous la présidence de M. Adrien Beaudry, C.R., qui sera accompagné sur le banc des deux autres commissaires, M. Alexandre Larivière, I.C., et M. Andrew McCallister, C.R.

Il n'y a aucune cause publique sur le rôle pour la présente session, toutes les affaires devant être réglées en chambre.

PROCHAINE RETRAITE

La retraite universitaire annuelle s'ouvrira lundi prochain.

La grande retraite universitaire annuelle s'ouvrira lundi prochain, à la chapelle extérieure du Séminaire. Les étudiants et les professeurs de toutes les facultés assisteront à ces pieux exercices. Le R. P. Lévi Côté, O. M. I., en sera le prédicateur.

RÉUNION A MONTREAL

Le sous-comité de l'Instruction Publique chargé de la préparation du nouveau programme des écoles normales siégera à Montréal lundi prochain, le premier avril. L'hon. M. Cyrille-F. Delâge se rendra à Montréal à cette occasion.

Un faussaire est arrêté au Palais

Se déclarant élève du Séminaire des vocations tardives, un jeune homme se présente aux bureaux d'un juge avec un papier portant la fausse signature d'un personnage ecclésiastique. — Le faussaire est immédiatement arrêté.

UN MOIS DE PRISON

M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix n'a pas craint de nuire à une vocation tardive pour protéger la société contre un dangereux voleur. Les faits suivants expliqueront cette affirmation qui peut surprendre à première vue.

Samedi matin, un individu aux traits émaciés et aux allures féminines se présente au bureau du juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix et lui demande l'aumône: "Je suis", dit-il, "un élève du Séminaire des Vocations tardives de Saint-Victor de Tring et je quête afin de ramasser l'argent nécessaire à la réalisation de mes rêves".

En disant cela, il sort de sa poche une lettre signée de M. le chanoine Bernier, supérieur du Séminaire de Saint-Victor. M. le juge Fortier, qui avait des doutes sur l'honnêteté de son visiteur et qui, par ailleurs, connaît intimement M. le chanoine Bernier jeta un coup d'oeil sur la signature pour relever la tête en disant :

"Mon ami, cette signature n'est pas celle du chanoine Bernier. En tout cas, je vais téléphoner pour prendre des renseignements".

Le jeune homme avoua alors sa supercherie et aussitôt, le juge le fit arrêter par un des détectives provinciaux qui se tiennent au Palais de Justice.

Une plainte fut aussitôt portée et le jeune homme a comparu hier matin, devant M. le juge-en-chef Ferdinand Roy, de la Cour du Magistrat, qui, comme on le sait, est juge suppléant de la Cour des Sessions de la Paix. Me Valmore Bienvenue, C. R., occupait pour la Couronne. Il a fait avouer au jeune homme qu'il pratiquait son truc depuis un mois. Un avocat qui se trouvait présent à la comparution a déclaré que le jeune homme est déjà venu le voir à son bureau pour obtenir de l'argent, toujours dans le but de continuer ses études. Par ailleurs, nous avons appris que l'accusé avait l'habitude de quêter au Palais de Justice et qu'ainsi, il ne craignait pas de venir profaner la justice jusque dans son temple. La lettre de recommandation était écrite dans un style typique. Elle disait que le jeune homme avait beaucoup de misère à réaliser ses rêves de vocation, mais que Dieu le récompenserait sûrement pour sa ténacité dans le bien.

A la demande de M. le juge Fortier, M. le juge Roy s'est montré indulgent et il n'a condamné le jeune homme qu'à un mois de prison. Beaucoup de professionnels de Québec bénéficieront certainement de l'initiative de M. le juge Fortier, car le coupable avait sur lui une liste de bienfaiteurs qu'il visitait à certaines époques de l'année.

CAUSERIE AU MANEGE

Le lieutenant R. Snead-Cox raconte, devant un groupe d'officiers, les souvenirs qu'il a gardés d'un séjour dans l'armée française.

DES INCIDENTS

Le lieutenant R. Snead-Cox, du Royal Welch Fusiliers, régiment anglais affilié au Royal 22e Régiment, a prononcé hier soir, au Manège Militaire, une intéressante causerie sur l'armée française. Le lieutenant Snead-Cox a eu l'occasion de passer quelques mois dans une unité française. Il a eu le temps de se familiariser avec les coutumes de l'armée et d'apprécier les hautes qualités de ses officiers et de ses soldats.

Une cinquantaine d'officiers de district étaient réunis dans le mess des Fusiliers Royaux pour entendre le conférencier.

On remarquait aux premiers rangs le Brigadier J.-M. Power, commandant du District Militaire No 5, le Colonel T. Grenier, commandant de la 13e Brigade d'Infanterie ; le lieutenant-colonel C.-A. Young, M. C., V. D., commandant des Fusiliers Royaux du Canada, le lieutenant-colonel Wiggs, le lieutenant-colonel J.-P.-B. Dunbar, R. C. F. ; le capitaine F.-T. Atkinson, officier d'état-major de la 13e Brigade d'Infanterie, le capitaine Kerry, R. C. F., etc.

(Suite à la page 11)

Modifications à la Loi des Mines

L'hon. M. Perrault a apporté d'importantes retouches au projet d'amendement de la Loi des mines de Québec. — La taxe sur les profits des compagnies sera moins élevée que ne le comportait la première rédaction du bill.

DE 4 A 7 P. C.

D'importantes retouches viennent d'être faites au projet d'amendement de la Loi des Mines de Québec. Ces changements portent principalement sur la taxe et les profits des corporations minières. La taxe sur les profits des compagnies sera moins élevée qu'elle l'était lors de la première rédaction du bill.

La loi s'appliquera à date du premier janvier 1935 et la taxe sera perçue comme suit: quatre pour cent sur les profits annuels au-dessus de $10,000 jusqu'à concurrence de $1,000,000; cinq pour cent au-dessus de **$1,000,000 et jusqu'à concurrence de** $2,000,000; 6 pour cent au-dessus de $2,000,000 et jusqu'à concurrence de $3,000,000; 7 pour cent au-dessus de $3,000,000.

La rédaction originale autorisait le gouvernement à percevoir quatre pour cent sur les profits jusqu'à concurrence de $500; 5 pour cent au-dessus de $500,000 et jusqu'à $1,000,000; 6 pour cent au-dessus de $1,000,000 et jusqu'à $2,000 000; 7 pour cent au-dessus de $2,000,000 et jusqu'à $3,000,000; 8 pour cent au-dessus de $3,000,000 et jusqu'à $4,000,000 et 10 pour cent au-dessus de $4,000,000.

Jusqu'à il y a quatre ans, il y avait une taxe spéciale sur les profits des mines d'amiante. Cette taxe était de trois pour cent sur les profits jusqu'à $500,000, de cinq pour cent de $500,000 à $1,000,000 et de huit pour cent sur les profits d'un million et plus. Le ministère ne s'était pas prévalu de cette loi depuis quatre ans, mais la nouvelle loi des mines s'appliquera aux mines d'amiante comme aux autres.

Ces amendements seront présentés ces jours-ci par l'hon. M. J.-E. Perrault.

UNE VISITE DE S. EM. LE CARDINAL

Le Cardinal-Archevêque a passé la journée de dimanche au collège de Ste-Anne de la Pocatière et a visité un couvent.

MESSE SOLENNELLE

Le collège de Ste-Anne de la Pocatière a fait, samedi et dimanche dernier, une magnifique réception à Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec. Le Primat de l'Eglise canadienne est arrivé à Ste-Anne samedi après-midi. Il a aussi profité de son passage pour visiter le couvent des RR. SS. de la Charité.

Dimanche matin, Son Eminence le Cardinal a célébré la messe de communauté dans la chapelle du collège en présence de tous les élèves. Il était assisté de MM. les abbés Emile Théberge, et Clément Leclerc, professeurs.

A la grand'messe, le Cardinal Archevêque de Québec assistait au trône entouré de MM. les abbés Alphonse Fortin, supérieur du collège, et Hector Fillion, assistant-procureur. M. l'abbé F. Thiboutot célébrait le très saint sacrifice avec comme diacre M. l'abbé Albert Nollet, et comme sous-diacre M. l'abbé W. Drapeau.

A l'Evangile, M. l'abbé Fortin présenta le cardinal aux élèves, lui souhaitant la bienvenue et disant combien tous les prêtres et tous les élèves du collège de Sainte-Anne étaient contents de le voir parmi eux en ce jour.

Le Cardinal remercia M. l'abbé Fortin et se déclara enchanté d'être au milieu du personnel et des élèves de l'institution. Son Eminence commenta ensuite l'évangile du jour.

A deux heures dimanche après-midi, le cardinal Villeneuve rendit visite au couvent des Soeurs de la Charité.

A 7 heures 30, le soir, il présida les vêpres pontificales dans la chapelle du collège, assisté de MM. les abbés Fortin et Fillon. Les six prêtres étaient MM. les abbés Fernand Viel, Hervé Ferland, Philippe Moreau, Albert Nollet, A. Dubé et W. Drapeau.

Mgr Auguste Boulet, P.A., donna la bénédiction du Très Saint Sacrement. On remarquait au choeur, outre tous les prêtres du collège, M. le chanoine Charron, ancien curé de Saint-Pacôme et M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Sainte-Anne.

A SAINT-DOMINIQUE

La conférence du Révérend Père Marcil, O. P., aux dames et aux jeunes filles, demain, à St-Dominique ,aura lieu à 4 heures de l'après-midi au lieu du soir, à cause de la retraite des hommes. Les dames et les jeunes filles sont priées de prendre note de ce changement.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

UN DON GENEREUX

De la vitrerie Hobbs à la Crèche de Saint-Vincent de Paul.

Un miroir de grand prix vient d'être donné en faveur de la Crèche St-Vincent de Paul, par la "Vitrerie Hobbs", de Québec. Les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval l'offriront comme prix de présence, aux spectateurs qui assisteront au Palais Montcalm, mercredi, 27 mars, à la représentation des "Petites Godin" pour venir en aide à la Crèche.

La "Vitrerie Hobbs" mérite des sincères félicitations pour cette initiative charitable, et la reconnaissance des autorités de la Crèche lui est acquise.

A L'HOTEL DE VILLE

M. le pro-maire Louis Ferland a annoncé hier qu'il ne convoquerait pas le comité administratif pour cet après-midi. On attendra pour siéger le retour de Son Honneur le maire Grégoire qui est actuellement à Montréal.

AU CLUB ROTARY

M. Howard C. Ross, de Montréal, donnera une causerie, aujourd'hui, devant les membres du club Rotary. M. Ross sera présenté par le président Mat Craig.

M. EMILE COTE

Le maire de St-Grégoire subit une opération à Cartierville.

Nous avons appris hier soir que M. Emile Côté, maire de St-Grégoire, malade depuis quelque temps, a dû être transporté dans un hôpital de Cartierville, près de Montréal, pour y subir une grave opération. Samedi matin, le Dr Archibald, de Montréal, qui l'opéra, a déclaré que son patient, bien qu'encore très souffrant, n'est pas dans un état critique.

Depuis quatre semaines, M. Côté était à l'hôpital St-François d'Assise, sous les soins de M. le Dr Emile Fortier, de cette ville. C'est sur les conseils du Dr Fortier lui-même que M. Côté a été transporté à Montréal.

Nous espérons, avec les nombreux amis de M. Côté que le maire de St-Grégoire triomphera de cette maladie et qu'il pourra bientôt reprendre ses occupations.

LE QUARTIER BELVEDERE

Me A. Joli-Coeur trace l'histoire de Belvédère depuis 40 ans.

Devant les membres du cercle paroissial des jeunes gens de Notre-Dame du Chemin, M. Achille Joli-Coeur, avocat, a donné hier soir une intéressante causerie dans laquelle il a fait l'histoire du quartier Belvédère depuis quarante ans. Le travail de M. Joli-Coeur n'a pas manqué d'intéresser vivement les nombreux auditeurs. La soirée était sous la présidence de M. le curé Horace Gagnon, qui avait à sa droite le président du cercle des jeunes gens, M. A. Rouleau. C'est M. Rouleau qui présenta M. Joli-Coeur à l'auditoire.

DES ARRESTATIONS

Neuf personnes, cinq hommes et quatre femmes, ont été arrêtées, hier soir, dans un hôtel de la partie basse de la ville par les détectives et constables municipaux sous les ordres du sous-chef A.-S. Bigaouette. Le sergent-détective Jos.-D. Beaudoin était en charge de l'escouade qui se composait du sergent G. Buteau, des constables Boiteau, Lapointe, Leclerc, Lemelin, Gingras et Sylvio Roy.

Tous les prévenus comparaîtront ce matin en Cour du Recorder.

EN COUR DES SESSIONS

Un prévenu accusé d'avoir transporté de la boisson en taxi.

Un nommé Albert Lafrance a comparu hier devant M. le juge Lactare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir transporté illégalement deux canistres de boisson dans un taxi ne lui appartenant pas. Il a plaidé non coupable et surtout il s'est opposé à la saisie que les officiers de la Commission aurait faite d'une automobile dans laquelle la boisson n'aurait pas été transportée.

Il a été admis à caution pour un montant de $500 et son procès a été fixé à vendredi le 29 mars.

Le poste de T.S.F. resterait à Québec

Le gouvernement fédéral aurait, dit-on, abandonné son projet de déménager à Lévis le poste de T. S. F., pour le service maritime installé depuis longtemps à la Citadelle. — Nombreuses protestations contre le changement.

DECISION PROCHAINE

Le déménagement à Lévis du poste de T. S. F. de la compagnie Marconi, installé actuellement à la Citadelle, pourrait bien ne pas s'effectuer. C'est ce que L'Evénement a appris, hier.

L'automne dernier, l'ingénieur-en-chef du département de la Marine à Québec, M. J.-A. Smith, fut chargé de préparer des plans pour l'édifice que l'on devait construire sur la côte lévisienne. Le gouvernement demanda même des soumissions pour la construction de cette bâtisse, qui devait être absolument moderne. Pour une raison ou une autre, les soumissions ne parvinrent pas en temps au gouvernement fédéral et les travaux ne purent être commencés avant la rude saison. On se demande actuellement s'ils seront réellement entrepris. En effet, le gouvernement fédéral aurait, paraît-il, pris en considération les protestations répétées de la Chambre de Commerce locale et des différentes compagnies maritimes qui voyaient d'un très mauvais oeil le transfert de la station de Marconi de la Citadelle à Lévis. On alléguait une foule de raisons contre le déménagement dans ces protestations qui furent adressées à Ottawa.

D'excellente source, nous avons appris, hier, que le gouvernement abandonnerait tout probablement son projet et que la station de T. S. F., l'une des plus importantes de toute la région pour le service maritime allait demeurer où elle se trouve présentement. Il est possible qu'une décision définitive soit prise bientôt.

MOTIONS DE SYMPATHIES

Deux clubs libéraux, le Club Lapointe Inc et le Club Mercier ont tenu à manifester leur sympathie aux familles Drouin et Noël, à l'occasion de la mort de madame Pierre Noël, l'épouse de l'un des directeurs du Club Lapointe, et soeur de M. Oscar Drouin, C. R., M. P. P., et de M. H.-P. Drouin, C. R., président du Club Mercier.

M. V.-C. PHELAN A QUEBEC JEUDI

Le président de la Fédération des employés du gouvernement fédéral viendra rencontrer les fonctionnaires fédéraux, ici.

AU PALAIS MONTCALM

Le président de la Fédération des employés du gouvernement fédéral au Canada, M. V.-C. Phelan, d'Ottawa, sera de passage à Québec jeudi M. Phelan vient ici spécialement dans le but de promouvoir les intérêts de la Fédération dont il dirige les destinées depuis quelques années.

Jeudi soir, en la salle No 37 du Palais Montcalm, tous les employés du service civil à Québec prendront part à une réunion au cours de laquelle M. Phelan traitera de l'organisation qu'il dirige, de ses progrès, de l'importance qu'il y a pour tous les employés du gouvernement à en faire partie. A l'heure actuelle, 60 pour cent des employés fédéraux à Québec font partie de la Fédération. On désirerait augmenter de façon considérable ce pourcentage.

Avant l'assemblée qui, ainsi que nous l'avons dit, aura lieu au Palais Montcalm, M. Phelan sera l'hôte d'honneur à un dîner qui aura lieu à l'hôtel St-Louis. Tous les membres du service civil sont invités à ce dîner de même qu'à l'assemblée qui suivra.

Un comité d'organisation, dont le secrétaire est M. C.-E. Leclerc, a été formé pour la préparation de cette réception et de l'assemblée qui suivra. On peut obtenir des renseignements en s'adressant à M. C.-E. Leclerc, 67 1-2, 4e Rue, tél. 9300.

FIN TRAGIQUE

Mlle Rose-Anna Blais succombe à ses atroces brûlures.

Mademoiselle Rose-Anna Blais, fille adoptive de M. Jean Talbot, n'a pu survivre aux brûlures atroces qu'elle s'est infligée, dimanche dernier, à l'hôtel Cloutier, de St-Joseph de Beauce, en voulant allumer son poêle avec du pétrole. La victime a succombé à ces brûlures, vers 4 heures, hier matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où elle avait été transportée d'urgence.

Les restes mortels de la jeune fille seront transportés aujourd'hui dans la famille de la défunte. Mademoiselle Blais était âgée de 17 ans.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'Evénement

J.-H. Fortier, président

30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 26 MARS

HITLER DEVANT L'ANGLETERRE

Il faut lire entre les lignes la dépêche de Berlin qui nous raconte ce matin le résultat des neuf heures d'entrevue que Sir John Simon et le capitaine Anthony Eden ont eues hier avec Hitler. Sir John, grand avocat, habile psychologue par conséquent, et M. Eden, le dernier produit de la plus fine diplomatie britannique, ont dû se rendre compte que le chancelier, tantôt arrogant, tantôt conciliant en apparence, incarne la haine de l'Allemagne contre la France et l'idée de revanche. Examinons les faits et voyons ce que le Fuhrer a dit. La France a commencé à se rapprocher de la Russie si elle n'a pas conclu une alliance formelle. Hitler a tout de suite attaqué les Russes: "C'est moi qui ai sauvé l'Europe du bolchevisme", s'est-il écrié. Et il a demandé le droit de bâtir une marine de guerre et une puissante flotte aérienne pour s'assurer le contrôle de la mer Baltique, qui sépare l'Allemagne de la Russie. Comme l'Angleterre est hostile au pacte franco-russe, Hitler a joué dans le jeu des Anglais, contre les Français. C'est cousu de fil blanc. La France a conclu un traité d'assistance mutuelle avec la Petite Entente, dont elle espérait faire un Locarno oriental, en y faisant entrer l'Allemagne, la Pologne, la Russie, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie. Le chancelier, qui sait fort bien que la Petite Entente, en cas de guerre, serait avec la France, a indiqué clairement aux ministres anglais qu'il veut enlever les mots "assistance mutuelle" au titre de ce pacte. La France a promis de garantir l'indépendance de l'Autriche et sur ce point M. Pierre Laval a obtenu l'entier concours de l'Angleterre et de l'Italie. Hitler a déclaré à ses visiteurs de Londres qu'il renoncerait à une alliance des peuples qui parlent la langue allemande (c'est l'Anschluss) à une seule condition: que dans un plébiscite l'Autriche manifeste son désir de ne pas s'unir à l'Allemagne. Il est bien évident que le chef nazi réclamera bientôt un plébiscite à Vienne comme il y en a eu un dans la Sarre. Après cela, il en exigera un dans les anciennes colonies allemandes et comme il organisera ces consultations "populaires" à sa manière, c'est-à-dire pour être certain de la victoire, l'empire allemand sera reconstitué comme en 1914. M. Xavier de Hauteclocque, journaliste français, envoyé spécial de "Grigoire", a vu Adolf Hitler parader dans les rues de Sarrebruck, le 1er mars. Son récit est vivant:

"Le voici à cinq mètres du trottoir où je le regarde bouche bée. Il se dresse, nu-tête, dans son auto. D'une main, il se cramponne au pare-brise. De l'autre, renversée sur l'épaule droite, pour le salut rituel, il semble recueillir l'ouragan des ovations et le projeter vers le ciel... Quel homme est-ce maintenant? Rajeuni, aminci.. Un sourire bref dans un visage hâlé, radieux d'un triomphal silence. Il se tourne de droite ou de gauche, automatiquement. Ses yeux ne paraissent pas voir la foule qu'il salue. Ils regardent au loin. Quels rêves... Dans ce mutisme et cette simplicité apparaît un nouvel Hitler, le chirurgien qui rajuste les fibres profondes de son peuple après l'avoir disséqué. Il m'a semblé grand, cette fois, et j'ai eu peur pour mon pays"

Sir John Simon a promis à la France de s'en tenir au rôle d'informateur à Berlin, sans s'engager dans des négociations. Faisons confiance au ministre anglais. Nous n'avons aucune foi en Hitler. Le fait qu'il n'ait appelé la jeunesse allemande sous les armes que pour septembre est de nature à rassurer l'Europe pour quelques mois. Il n'y aura pas de guerre l'été prochain mais, après cela, c'est le secret du Fuhrer...

LA CONFERENCE DES 100 MAIRES

Le fait que M. Houde ait réussi à assembler les représentants des cent principales villes du Canada à Montréal est un succès. Deux questions sont au programme: les finances municipales et le chômage. Le maire C.-G. McGeer, de Vancouver, veut proposer une résolution en faveur de la réduction des taux d'intérêt sur les obligations des cités et villes. Comme il est très radical, on s'attendait à ce qu'il proposât même la répudiation des dettes. Mais M. McGeer a mis de l'eau dans son vin. Le maire Simpson, de Toronto, qui se chauffe du même bois que lui, a repoussé toute idée de répudiation. •Rien que pour avoir lancé le mot, mentionné le fait, le maire de Vancouver est incapable d'emprunter un dollar en ce moment. Les villes tueraient leur crédit si elles ne prenaient pas sur ce point l'attitude qui s'impose. En ce qui concerne le chômage, le congrès a pratiquement convenu de demander au gouvernement fédéral de le prendre tout à sa charge, car les municipalités ne peuvent plus supporter le fardeau. C'est le projet de M. Taschereau, qui, lui, était prêt à payer 50 pour cent des secours si Ottawa voulait fournir l'autre moitié. Quelle sera la réponse du gouvernement fédéral? Il refusera probablement car il a dit "non" au Premier Ministre de la province de Québec. Mais l'approche des élections pourrait bien influencer la décision du cabinet Bennett. Nous souhaitons à la conférence des maires tout le succès possible.

Dans le champ des étoiles

La preuve photographique que la constellation des Pléiades, les sept fameuses soeurs de la mythologie grecque, formerait une seule famille d'étoiles a été apportée dimanche soir à l'université Columbia. Seulement six des Pléiades sont visibles à l'oeil nu mais il y a plus de 400 étoiles dans le groupe et la photographie démontre qu'elles voyagent comme une famille, dans la même direction, parallèles l'une à l'autre. Ces étoiles paraissent avoir frappé l'imagination populaire depuis le commencement du monde. La mythologie en admettait sept et expliquait que six seulement pouvaient être vues, la septième, nommée Mérope, étant tenue dans l'ombre à cause de son aventure avec un mortel du nom de Sisyphe. La mythologie avait raison de croire que Mérope existait, bien qu'on ne l'aperçut pas, mais elle ignorait ses quatre cents compagnes aussi humbles qu'elle. Les Pléiades étaient les filles d'Atlas et de Pléione. Les six visibles sont Maïa, Electre, Taygète, Alcyone, Célèno et Asterope.

C'est la Presse Canadienne qui nous apportait hier cette dépêche, que lui avait transmise la Presse Associée. Je ne garantis pas l'authenticité de tout ce qu'il y a d'écrit là. D'abord, bien que je me sois fait dire assez souvent, durant mon enfance, que j'étais dans la lune, je n'en suis pas devenu meilleur astronome. On oublie trop volontiers aussi que la "reine des nuits" est à notre porte. Sa lumière, si j'ai bonne mémoire, prend moins de deux secondes à nous parvenir tandis que celle du soleil est en retard d'au moins huit minutes et que, lorsque vous regardez l'étoile polaire, scintillant au dessus de votre tête, vous pouvez vous dire : "Eh bien, voici un spectacle qui date de quarante-cinq bonnes années. Ce feu a été allumé pour moi en 1890. Il a pris tout ce temps-là pour me parvenir à raison de quelque 500,000 milles à la seconde. Et il y a des astres beaucoup plus éloignés encore. Peut-être s'en trouve-t-il même, tout au fond du ciel, dont la lumière, lorsqu'elle frappe mes yeux, est déjà vieille de deux mille ans, contemporaine de celle, plus rapprochée, plus tôt visible donc, de l'étoile de Bethléem".

Pour en revenir aux Pléiades, je vois dans le gros Larousse que ce n'est pas Mérope mais Pléione qui se cacherait. Et pourtant c'est bien Mérope qui a tourné mal à cause de Sisyphe. Même qu'Euripide, Voltaire et quelques autres poètes s'en sont inspirés pour composer des tragédies restées célèbres.

Ce nom mythologique a lui-même servi jusqu'à en être usé à la corde. A toutes les époques il a suffi de rencontrer sept personnages sortant un peu de l'ordinaire, en général des philosophes et des poètes, pour les envoyer siéger eux aussi au Zodiaque, sous le signe du Taureau. Si elles avaient été sept, au lieu de cinq, les jumelles de Callendar prenaient le même chemin, où les Gemeaux les attendaient. Mais, pour constituer une Pléiade il eût fallu leur adjoindre papa et maman Dionne, qui malheureusement ne paraissent ni l'un ni l'autre étoiles de première grandeur.

A la Renaissance, Ronsard a été le soleil d'une constellation tout de même plus intéressante, ce qui nous a valu le sonnet à Hélène que nous avons payé cher, car Joachim du Bellay a voulu défendre et illustrer la langue française, il s'est étendu sur son sujet jusqu'à composer un livre, et ce livre on continue de l'apprendre par coeur dans nos collèges, du moins on l'apprenait de mon temps. Défense de la langue française, oui, mais imitation servile des latins et des grecs. Cette pléiade-là eût pu jouer un plus grand rôle.

Ne vaut-il pas mieux remonter aux étoiles véritables? Volontiers si vous voulez me suivre encore. Je pourrais citer Flammarion ou l'abbé Moreux. Mais le dernier astronome avec qui j'ai lié connaissance est l'"abbé Pecquet". Il parle comme on se mouche, sans recourir à des termes compliqués. Ceci est un extrait de sa "conférence à la fanfare sur la voie lactée".

Pour nous en remettre à ceux qui y sont allés voir, nous nous représenterons le soleil comme une grosse boule de feu qui a plus d'un million de kilomètres (le kilomètre a environ 3,300 pieds cependant que mille en a 5,200) de diamètre. Il tourne, à 149 millions de kilomètres de nous, autour de la terre qui est une petite boule de rien du tout, mesurant seulement 13,000 kilomètres de diamètre.

La terre, le soleil et la lune font partie d'un monde en forme de lentille, peuplé de deux milliards d'étoiles, la Voie Lactée, comme on disait autrefois, la Galaxie comme on dit aujourd'hui. Nous en occupons à peu près le centre. Le diamètre de la Galaxie est supérieur à 12,000 années-lumière, la seconde-lumière équivalant à 300,000 kilomètres. De sorte qu'une auto, roulant à 200 à l'heure, mettrait 65 heures à traverser la terre, si une belle route en tunnel était creusée en son milieu et qu'il n'y eût aucun obstacle pour arrêter la voiture. Tandis que la lumière, allant 4,500 fois plus vite, ne mettrait qu'un vingt-troisième de seconde pour parcourir le même chemin. Vous pouvez imaginer l'étendue de la Galaxie, où Dieu nous a placés pour la durée de notre vie terrestre, si vous songez que la même auto, roulant du même train d'enfer, mettrait environ 200 millions d'années pour en faire le tour.

Au surplus, la Galaxie n'est qu'une infime partie des grands domaines de Dieu. Il existe d'autres voies lactées à 600,000 et à 70 millions d'années-lumière de nous. Pas besoin de rappeler qu'à ces distances l'humanité ne compte plus. La terre, avec le plus gros télescope, resterait invisible et le soleil aussi. Notre planète, dans la voûte céleste, est donc moins qu'un grain de sable sur le rivage de la mer, moins qu'une goutte d'eau dans l'océan. Et la voûte céleste, dont nous ne soupçonnons même pas l'étendue, n'est rien comparée à l'infini. Dire que, pendant ce temps, il y a chez nous des gens qui se croient des as, qui s'imaginent que d'être rouge ou bleu est la fin ultime de l'homme, qui, en tout cas, vivent un peu comme si tous nos petits problèmes avaient une importance primordiale!

Si j'étais prédicateur du carême, je crois que je consacrerais au moins trois sermons à l'astronomie, afin que mes auditeurs se rendent bien compte de la place qu'ils occupent dans l'univers. Avec deux ou trois autres petites allocutions je m'imagine qu'ils seraient tout prêts à entrer au confessionnal.

Mais je ne suis pas prédicateur.

Si j'étais professeur de collège, je ne me contenterais pas de parler à mes élèves des années-lumière, mais je les accompagnerais quelque soir sur la Terrasse ou sur la Citadelle et leur apprendrais à reconnaître les astres en quelque saison que ce soit. Les bergers de Chaldée savaient lire dans le ciel, les pâtres de Judée aussi, et nos pères et nos grands-pères connaissaient d'abord leur nord et leur sud et pouvaient dire si le vent soufflait "nordet" ou "sorouet". Un rhétoricien, un physicien devraient être capables tout au moins de retracer la Grande Ourse dans le firmament.

Mais je ne suis pas professeur.

Récemment, cependant, j'ai appris une découverte qui m'a fait plaisir. Un prêtre du collège de Montréal a inventé un "cherche-étoiles", c'est-à-dire la présentation sur une seule carte des principales constellations visibles au cours de l'année et que l'on peut localiser quelle que soit l'heure ou la date. Quelqu'un a été assez bon de me faire cadeau de ce disque de carton recouvert de celluloïde. En ville il ne m'a pas encore servi à grand'chose mais l'été prochain j'ai l'intention de l'apporter à la campagne et d'en user pour compléter mon éducation, afin que mes prochaines ascensions dans la stratosphère ne se limitent plus seulement à la lune mais me conduisent à travers le chemin de saint Jacques où j'essayerai de garder ma droite comme sur la route nationale.

L'ONCLE GASPARD.

La leçon de Lacordaire

Il n'est pas trop tard, je pense, pour revenir sur cette belle cérémonie où l'on fêta, à Notre-Dame, le centenaire des "Conférences". La figure de Henri Lacordaire dominait l'assemblée et prenait sa place définitive dans l'histoire d'un siècle.

J'ai, dans mon enfance, beaucoup entendu parler de Lacordaire; il était venu plusieurs fois à Nancy, notamment pour y prononcer le panégyrique du général Drouot, et mon père l'avait entendu, qui me le décrivait, plus charmant encore qu'éloquent. A mon collège ecclésiastique, on nous lisait sa vie écrite par M. Foysset, et je m'intéressais déjà au drame poignant qui se joua entre ces trois âmes d'élite: Lamennais, Montalembert et Lacordaire. Mais le recul n'était pas encore assez grand. Vendredi, tandis que devant une énorme assistance le Père Gillet évoquait la figure de l'illustre moine, je voyais celui-ci se dresser devant nous, très nettement, à la place du Maître Général de l'Ordre, et se dresser bien haut. C'est le privilège qui s'acquiert, après tant d'années d'études historiques — cette possibilité de *voir physiquement* ceux qui nous ont disparu, qui faisait dire à mon vieux maître Henry Houssaye: "J'ai dîné hier avec Napoléon!" Et, cependant, cette charmante figure de Henri Lacordaire, c'était, pour moi, l'autre jour, moins un personnage de chair qu'une leçon: la victoire d'une fidélité servie par une discipline.

Je venais précisément de relire, en vue d'une conférence sur Montalembert, la vie de cet autre ravissant esprit dont l'action fut si liée à celle de Lacordaire, et j'avais été frappé, au cours de cette étude, d'une pensée qui avait dominé toutes les autres: ces deux hommes n'ont pas seulement justifié leur oeuvre par le succès; ils ont, avec leur oeuvre, fait triompher une puissante leçon qui vaut pour tous, à savoir que les plus admirables qualités d'action ne valent que si elles se soumettent à une discipline et je dirai à la plus dure.

En 1830, les deux jeunes hommes, le comte Charles de Montalembert, âgé de 20 ans, et l'abbé Henri Lacordaire, prêtre de 28 ans, se rencontrent dans l'étroit logis de la rue Jacob où l'abbé Féli de Lamennais, déjà célèbre, abrite un monde de pensées virulentes que tous tiennent pour puissantes. Lamennais! Nous ne pouvons nous imaginer, à l'heure présente, le prestige qu'exerçait, à cette époque, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, notamment sur les catholiques, depuis si longtemps sans chefs ni prophètes. Lamennais était pour eux un prophète, et ils le voulaient pour chef. Il avait en effet tout du prophète et beaucoup du chef, en ce petit homme chétif, à la tête énorme, brûlait, avec un esprit en effervescence, une âme dominatrice, conquérante. Il avait tous les dons: imagination de poète un peu sombre appliquée aux choses de la théologie, intelligence des choses et des gens qui lui avait, lui l'ancien partisan de la Restauration, fait prononcer sur elle, bien avant 1930, le terrible *Jam foetet*, volonté ardente et un peu âpre appliquée à la conquête des âmes et des esprits, le tout servi par cette plume acérée qui en faisait un des grands écrivains de son temps. Science et talent, il avait tout. Les deux jeunes gens qui venaient à lui le tenaient certainement, après quelques heures d'entretien, pour le génie élu de Dieu qui, sur des penseurs nouveaux, assiérait le triomphe du catholicisme, si abaissé, si malade.

Sous lui, ils entreprirent la grande croisade de la *liberté*, un mot que Lamennais n'avait pas toujours prononcé avec amour, mais dont, peu avant 1830, il s'était emparé pour le faire sien. L'Eglise souffrait d'une étroite gêne: Napoléon n'avait relevé les autels, disait-on, que pour se les asservir; il avait refusé la liberté d'enseignement comme la liberté d'association, et la Restauration, en apparence si favorable au clergé, n'avait embrassé celui-ci que pour l'étouffer, tout en le compromettant. Ces jeunes hommes, Lacordaire, Montalembert, voulaient que les catholiques exigeassent — pour eux, mais pour tous — la liberté d'enseigner et de s'associer, et, par surcroît, pour les peuples opprimés, de la Pologne à l'Irlande, le droit de rejeter la pierre de leur tombeau. Le journal l'*Avenir* a certainement été le foyer des plus généreuses et fécondes idées qui, en l'espace de quelques mois, se soient jamais exprimées.

Alors vint la crise où semble sombrer, avec le journal, l'entreprise des trois hommes exceptionnels qu'il avait groupés. Rome ne réprouvait pas toutes les idées émises, et celles mêmes qu'elle désapprouvait ce n'était pas qu'elle les jugeât en elles-mêmes blâmables, mais *inopportunes*. Aussi, le Pape Grégoire XVI ne songeait-il pas à les condamner solennellement, mais à imposer à trois catholiques un peu trop effervescents la prudence dans l'action. Inquiets de la réserve où se tenait le Pontife, ils entendirent aller lui arracher son approbation — projet qui apparaît bien naïf à qui connaît l'esprit de patiente politique qui était et sera toujours celui de Rome. On ne presse pas Rome. Rome, pressée par Lamennais et avec instance, se décida — mais à condamner.

Lamennais, après une feinte soumission, se révolta; Montalembert, désespéré d'abord, sous l'emprise du maître adoré, hésita, puis refusa de le suivre dans la dangereuse voie de la rébellion; Lacordaire, lui, s'était soumis aussitôt, mais avec un déchirant chagrin. Ni Lacordaire ni Montalembert ne renonçaient cependant à leurs généreux projets; seulement, ils entendaient ne s'acheminer à leur réalisation qu'en restant dans la ligne que leur fidélité à l'Eglise leur indiquait, et en s'en tenant à la discipline qui venait de leur être rappelée.

Tandis que, du haut de la chaire de Notre-Dame, Lacordaire, grandi par le sacrifice, prenait sur les esprits et les coeurs jeunes, par son admirable parole, l'empire que l'on a dit, Montalembert se vouait — sans abandonner aucune des nobles causes qu'il avait défendues — à conquérir spécialement à celle de la liberté d'enseignement l'opinion et les Chambres. Ce fut cette lente, constante, patiente campagne de dix-neuf années qui allait aboutir au vote de la loi Falloux, consacrant cette conquête. Cependant, Lacordaire, après être allé à Rome revêtir la robe de saint Dominique, revenait en France imposer par sa présence même le respect de la liberté qu'il réclamait pour les ordres religieux de s'associer et d'agir. De son froc blanc, il s'écriait: "Cette robe est une liberté!" En 1850, les deux causes étaient gagnées. Or, en 1848, leurs deux protagonistes, à la veille de triompher, s'étaient rencontrés une fois de plus, et c'était sur les bancs d'une assemblée publique, l'Assemblée Constituante, où ils travaillaient à assurer ce triomphe. En face d'eux, sur les bancs révolutionnaires, ils pouvaient voir, un peu affaissé, un homme à l'austère redingote noire, un vieillard à la figure ravagée, à la bouche amère, au regard plein de rancunes, leur ancien maître, Féli de Lamennais. Qu'avait-il fait, lui, le chef, mais le chef dévoyé, pour le triomphe des causes qu'ils avaient tous les trois si magnifiquement défendues? Rien, car, même parmi les grands révolutionnaires, Féli restait un isolé, donc un impuissant. "L'élé partout est seul", avait-il écrit; lui ne se sent plus seul que celui qui s'est volontairement exilé de sa foi.

Les deux jeunes gens de 1930 avaient, en restant fidèles à cette foi, conquis leur pays à leurs convictions; le vieux Féli de Lamennais n'était lui, qu'une branche morte de l'arbre catholique, dont ils étaient devenus les rameaux les plus vigoureux. Par là se démontrait clairement que, la révolte étant stérile, la discipline seule est féconde. Grande leçon pour les catholiques, mais grande leçon pour tous ceux qui poursuivent un idéal et entendent le faire triompher.

C'est à cette leçon que je pensais, une fois de plus, au pied de la chaire où, dans un si noble langage, le Rév. Père Gillet saluait la mémoire de Lacordaire. L'homme qui, en 1935, avait été installé là, si jeune encore, était fort de tous les dons de l'esprit et de l'âme mais, dès cette époque, il était bien plus fort encore de la soumission qu'au prix des plus cruelles douleurs et du plus dur sacrifice il avait consentie, et, à travers la splendide carrière de conquérant qu'il devait parcourir, il est évident qu'il ne put aller de victoire en victoire que parce qu'il s'était un jour, tout comme Montalembert, vaincu lui-même.

LOUIS MADELIN,
de l'Académie Française.
(De l'"Echo de Paris")

Il y a vingt ans

26 mars 1915. — La tranquillité relative qui règne sur tout le front de l'ouest donne l'impression aux experts militaires que les Alliés et leurs ennemis attendent le dénouement de la bataille dans les Carpathes avant d'entreprendre un coup décisif. L'Allemagne envoie des renforts considérables sur ce champ de bataille afin d'aider les Autrichiens à tenir contre les attaques violentes des Russes qui veulent à tout prix pénétrer en Hongrie.

Il n'y a eu hier aucun changement dans les Dardanelles. On a appris cependant que les officiers allemands qui étaient à Constantinople ont quitté la ville où la situation est très sombre. On croit que ces officiers sont appelés par leur pays afin de remplacer les nombreux officiers qui ont été tués dans les dernières rencontres.

Les rumeurs de l'intervention de l'Italie continuent à courir plus persistantes que jamais et plusieurs dépêches indiquent clairement que les troupes austro-allemandes sont massées à la frontière de l'Italie afin de prévenir toute surprise.

Revue de la presse

LES ARMEMENTS

"Pertinax", dans l'"Echo de Paris", étudie la politique du gouvernement britannique par rapport au contrôle des armements:

La Conférence du désarmement est en sommeil depuis que le gouvernement allemand rompit avec elle et avec l'établissement genevois tout entier (14 octobre 1933). Depuis lors, nous n'avons eu, à intervalles plus ou moins longs, que des réunions de son bureau. Pourtant, le 20 novembre 1934, ce bureau a décidé de mettre en mouvement trois comités, dans l'espoir que, de leurs études, pourraient sortir trois conventions restreintes, partielles mais qui pourraient être présentées à l'univers comme une première ébauche du système complet, ambitieux, renvoyé à des temps plus heureux, contrôle de la fabrication et du commerce des armes; nomination d'une commission permanente du désarmement chargée de veiller, en attendant mieux, sur l'avenir de la Conférence et même (si l'on admet le projet Litvinoff du printemps dernier) sur le maintien de la paix; publicité budgétaire, ayant pour effet de ne rien laisser ignorer de ce que dépensent les divers gouvernements dans leurs préparatifs de guerre.

Depuis la mi-février, la commission qui s'occupe du contrôle de la fabrication et du commerce des armes est à la besogne. Il a semblé, tout d'abord que le vent soufflerait dans ses voiles parce qu'une enquête ordonnée par le Sénat de Washington sur les intrigues des "marchands de canons" avait profondément ému l'opinion publique américaine. Du coup, le président Roosevelt a saisi Genève, en novembre, d'un projet de convention allant beaucoup plus loin que le traité de 1925 qui gît, depuis dix ans, dans le cimetière des traités non ratifiés parce que, ne réglementant que le commerce et laissant de côté la fabrication, il désavantage les pays non producteurs, forcés d'importer leurs engins de guerre et laisse les mains libres à tous les autres. Désormais, selon la proposition Roosevelt, toutes les commandes d'armes devraient être publiées et des émissaires de la commission permanente du désarmement seraient autorisés à aller voir, sur les lieux, ce qui se passe chez les manufacturiers.

Dans la condition actuelle du monde, un tel système, est-il besoin de le dire, se révélerait impraticable. Que l'on se rappelle seulement de quelle façon s'est brisé le contrôle interallié servi par des centaines d'officiers, comment tourna court Saint-Gothard, etc. Mais là n'est pas le point intéressant. C'est l'attitude de l'Angleterre qui mérite de retenir l'attention. Elle a commencé par se déclarer favorable, en principe, au projet Roosevelt. Puis, dans la dernière quinzaine, sa délégation de Genève, conduite par le comte Stanhope, sous-secrétaire d'Etat parlementaire du Foreign Office, s'est employée à déchirer, de séance en séance, le texte américain. Pourtant, le cabinet britannique ne s'était-il pas lié au contrôle international dans son mémorandum du 29 janvier 1934? Sans doute. Mais lord Stanhope a découvert toutes sortes de bonnes raisons qui réduisent cette promesse à néant. Sous prétexte de "simplification", il a déclaré que tous les problèmes du contrôle devaient être réservés jusqu'au jour où une convention générale de limitation des armements ayant été achevée, la Commission permanente du désarmement serait à pied d'oeuvre. Ainsi, pas de contrôle pour une convention de portée circonscrite! Et il a ajouté que l'enquête sur place devait être remplacée par une enquête sur pièces menée à Genève. Puis, se rabattant sur un argument plus général, il a dit sans sourire qu'aucune convention ne pouvait être signée si la bonne foi des signataires était mise en question!

De toutes ces paroles il ressort que le gouvernement anglais ne croit plus possible de jamais mettre sur pied une convention de limitation des armements et, en outre, que si cette convention prenait forme, contre toute attente, l'adhésion de la Grande-Bretagne aux clauses de contrôle ne devrait pas être tenue pour acquise.

Depuis que cette chronique a été écrite, on parle moins encore de désarmement mais c'est le réarmement qui tient l'affiche.

L'ACHAT CHEZ NOUS

C'est un sujet dont on ne parlera jamais assez. Le "Nouvelliste" vient de le faire très à propos et nous croyons intéresser tous nos lecteurs en reproduisant son article:

Nous nous plaisons à répéter que nous sommes un peuple pauvre. Et c'est malheureusement vrai. Seulement, nous ne sommes pauvres que parce que nous faisons tout pour l'être. Voyons ce que nous faisons.

Les trois principaux comptoirs postaux du pays, soit celui de Montréal et les deux de Toronto, ont vendu en 1935, par la poste, pour une valeur totale de 45 millions de dollars.

La population de Québec étant dans la proportion de 28% de la population totale du Canada, il n'est donc pas exagéré d'estimer ce que nous avons dû acheter dans la proportion de 20% des ventes de ces trois comptoirs, soit pour environ neuf millions de dollars.

Comment se sont répartis les achats de notre part? Les ventes par la poste faites par la maison de Montréal n'ont été que de 2 1-3 millions. C'est dire que la même année nous avons acheté pour 6 2-3 millions des maisons de Toronto, soit trois fois plus.

Pourtant, nos cultivateurs ne vendent rien à ces maisons en retour.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

Encore l'Allemagne

UNE MANIE

La leçon pourtant a été terrible. Terrible pour l'Allemagne militariste. Terrible pour son Kaiser qui gémit en exil, l'hôte de la Reine de Hollande, loin de sa capitale, loin de sa patrie.

Victime de son incommensurable ambition il avait follement armé son empire. Après 25 ans d'une fiévreuse préparation, vers laquelle il avait tourné les forces vives d'une nation de 60 millions, il brûlait de déchaîner la guerre.

Flanqué du vieil empereur décrépit de l'Autriche-Hongrie, rongé du désir d'agrandissement et de domination, Guillaume II, après avoir plusieurs fois tiré du fourreau avec éclat son étincelante épée, déchaîna sur l'Europe, en 1914, le démon de la guerre. Foulant aux pieds les plus solennels engagements, déchirant insolemment les traités au bas desquels il avait placé sa signature, il violait, à la tête de 500,000 hommes, la neutralité de la Belgique pour fondre par le Nord plus facilement sur la France. On connaît les événements de cette sanglante échauffourée.

Vingt ans se sont écoulés depuis la commission de ce crime contre la liberté et contre l'humanité. La punition a été proportionnée au crime. Et, pour s'en bien rendre compte, il n'y a qu'à relire cette partie de l'histoire européenne qui suivit la déclaration de guerre de 1914, et qui s'est terminée par la défaite et l'humiliation de l'Allemagne et la fin de l'empire austro-hongrois en 1918.

Un autre fou furieux, également de race teutonne, a surgi en Allemagne, qui, s'emparant du pouvoir souverain, a depuis quelques mois exercé son autocratie absolue.

Tenu en échec par les remontrances de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, il vient de secouer ce qu'il appelle le joug pour se lancer dans une course échevelée vers un armement presque sans limites.

A quelques jours d'avis il est en position de mettre en marche 700,000 hommes bien entraînés et bien armés.

Quelle menace pour l'Europe! Aujourd'hui, dans tous les foyers de France, de Belgique et d'Italie, pour ne pas sortir de l'Europe Continentale, un profond sentiment d'alarme a pénétré; les horreurs d'une guerre mondiale, — épouvantable tableau de souffrances, de ruines et de mort — apparaissent aux yeux effarés des fils et des mères!

L'Europe tremble sous la menace. Et tout cela, à cause d'un maniaque qui rêve d'établir sur un continent pacifique l'hégémonie allemande!

Dieu merci! cette fois, Hitler — car il s'agit du chancelier allemand — trouvera à qui parler, dès le début, et il devra reculer devant les Puissances, déterminées à maintenir la paix et à l'enchaîner lui-même comme on a fait de son insolent prédécesseur.

Ce pays de l'Allemagne sera donc éternellement le foyer des monstres de guerre! On dirait qu'une période de paix qui se prolonge agit comme une substance énervante sur le cerveau du Teuton! Cette atmosphère de paix et de douceur dont a joui l'Europe depuis près de 20 ans semble devenir irrespirable pour la masse allemande; il lui faut s'agiter, remuer les millions de soldats, ne serait-ce comme dans "l'Aiglon" que des soldats de bois.

Malheureusement ce ne sont pas des marionnettes que l'autocrate Hitler fait danser au bout de son fil, mais bel et bien des humains en chair et en os que, dans ses rêves, il voit tomber comme des épis sous l'action meurtrière des engins de guerre modernes!

Et sa folie, sa manie belliqueuse l'emporte comme une feuille au vent vers les champs de la haine et de la mort.

Une justice immanente, dans ce cas-ci comme dans celui qui l'a précédé, aura — espérons-le — raison de la folie humaine.

DURANDAL.

Bach et Haëndel

Toutes les occasions paraissent bonnes lorsqu'il s'agit de rendre un hommage de piété et d'admiration à un artiste dont l'oeuvre fut un bienfait pour l'humanité.

On célèbre ces jours-ci le deux-cent-cinquantième anniversaire de deux hommes qui, nés à vingt-six jours d'intervalle, le premier à Halle, le 23 février 1685, le second à Eisenach, le 21 mars de la même année, — devaient occuper tous les deux, dans l'histoire de la musique, une place particulièrement glorieuse: Haendel et Jean-Sébastien Bach.

Tout de suite, on se sent appelé à poser la question: Se connurent-ils? Et l'on éprouve quelque déception à savoir que jamais ces deux musiciens de génie ne parvinrent à se trouver face à face.

A vrai dire, si Bach, qui ne cachait pas en quelle haute estime il tenait l'auteur du Messie, souhaitait vivement de le rencontrer, celui-ci ne semble guère avoir fait grand effort pour accéder à ce désir. Les circonstances non plus ne favorisèrent pas l'entrevue.

En effet, quand Haëndel, qui habitait Londres, revint pour, la première fois dans sa ville natale, à 34 ans, le "cantor" s'empressa, dès qu'il l'apprit, de se mettre en route pour lui rendre visite. Quand il arriva, Haëndel venait de partir!

Quelques années plus tard, Haëndel fit un nouveau voyage à Halle. Bach, malade, ne pouvant aller vers lui, lui envoya son fils aîné lui porter une invitation à venir le voir à Leipzig, mais Haëndel s'excusa de ne pouvoir l'accepter. Et la vie passa sans qu'il y ait confrontation.

* * *

On connaît peu la vie intime de Haëndel, guère plus celle de Jean-Sébastien Bach. Ni l'un ni l'autre n'éprouvèrent le besoin de nous léguer de copieux Mémoires grâce à quoi l'on pourrait reconstituer — ou s'imaginer que l'on reconstitue — chaque heure de leur existence, éveiller chaque pulsation de leur coeur.

Leur oeuvre, si vaste, si grandiose, si noble, aux prolongements si magnifiques, ne nous suffit-elle pas?

Pour goûter pleinement les opéras et surtout les oratorios de Haëndel, les fugues et les cantates de Bach, avons-nous besoin de savoir que le premier avait adopté une orpheline qu'il nomma Maria Augusta; que le second se maria deux fois, d'abord avec sa cousine Maria Barbara, ensuite avec la cantatrice Anna-Magdalena Wülken et qu'il eut vingt enfants; que tous deux, à la fin de leur vie, devinrent aveugles?

Avons-nous davantage besoin de savoir que Haëndel aimait le faste, que son appétit était si formidable qu'il lui valut le surnom d'ogre, et que l'austère Jean-Sébastien, qui d'ailleurs dans sa musique ne méprisait pas l'humour, cultivait volontiers le calembour?

Cartes non. Mais au fond cette curiosité qui nous pousse à consulter les carnets de comptes ou à violer la correspondance amoureuse de nos grands hommes préférés est-elle blâmable?

N'est-elle pas une des formes les plus humaines de la ferveur?

CAROL-BERARD.

(De l'"Echo de Paris")

Nos petits employés n'ont rien à attendre d'elles. Plus même, les gens des autres provinces n'achètent pas de la maison canadienne-française

(Suite à la page 9)

L'esprit à l'étranger

Britannia: "Le ciel s'obscurcit. Il faut que je songe à me protéger sans plus tarder". — News of the World, Londres

Carnet Mondain

M. le Juge-en-chef Albert Sévigny est de retour de Montréal, où il a fait un bref séjour.

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, est de retour d'Arthabaska, où il a passé la fin de semaine.

L'honorable M. Hector LaFerté, président du Conseil Législatif, recevra à dîner, ce soir, en l'honneur de ses collègues de la Chambre Haute.

L'honorable juge Auguste-Réal Angers, de la Cour d'Echiquier, est de passage à Québec.

M. et madame Louis-P. Gélinas sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours en ville, les invités de l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

Madame Laetare Roy et madame Thomas Maher sont parties, hier soir, pour Montréal, les invitées du colonel et madame Henri DesRosiers.

Les membres de l'Assistance Maternelle sont invités à l'assemblée générale qui sera tenue mercredi après-midi, à 3 heures, à la résidence de madame Georges Parent, chemin Ste-Foy.

L'honorable M. C.-F. Delâge fait un bref séjour à Montréal.

Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, de Québec, est actuellement à Montréal, où il assiste à la conférence des maires des principales villes du Canada.

M. et madame Robert Taschereau, Château St-Louis, sont de retour de Montréal.

Madame Charles Frémont a reçu très intimement, hier soir, à sa résidence, avenue des Erables, en l'honneur de M. Jean Mercier après la causerie qu'il a donnée devant les dames de l'Association conservatrice, dont madame Frémont est présidente, et aussi pour mademoiselle Muriel Hall, mademoiselle Marguerite Bastien et M. Paul Létourneau, qui avaient charge du programme musical.

M. et madame George Davie, de Québec, annoncent le mariage de leur fille, mademoiselle Brenda Davie, avec M. André Delagrave, fils de M. le notaire Charles Delagrave, qui sera célébré le samedi, 27 avril.

Madame Jules Frémont a reçu très intimement, samedi, à sa résidence, rue Ste-Ursule, en l'honneur de madame W. Biggar, de Montréal, qui est présentement l'invitée de M. et madame Russell Hannan.

M. Adrien Beaudry, C.R., président de la Commission des Services Publics, est de passage en notre ville.

Madame Lester Mercier est retournée à Montréal après avoir été, pendant quelques jours, l'invitée de l'honorable M. et madame Hector LaFerté.

Mademoiselle Louise Taschereau a reçu à la résidence de ses parents, M. et madame C.-E. Taschereau, avenue Ste-Geneviève, samedi après-midi, en l'honneur de mesdames Louis Gélinas et Paul-G. Rodier, de Montréal.

Madame Eugène St-Jacques, de Montréal, passe quelque temps à Québec, l'invitée de son fils et sa belle-fille, M. et madame Jean St-Jacques.

M. Gordon-E. Pfeiffer, qui tient cette semaine, au Château Frontenac, une exposition de ses peintures sous le distingué patronage de l'honorable M. Athanase David, Secrétaire de la province de Québec, a reçu à sa résidence, dimanche après-midi, à l'occasion du vernissage. Madame Pfeiffer recevait en compagnie de son mari, Mesdames Placide Morency et W.-H. Delaney et mademoiselle Ida Donohue servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Jacqueline Morency, Sally Hay, Thérèse St-Laurent, Théo. Hamilton, Elsie Jolicoeur et Alice Hamilton.

M. Paul Rainville, conservateur-adjoint du musée de la province de Québec, fait un bref séjour à Arthabaska et à Victoriaville, chez ses parents.

M. François Drouin, E.E.D., est de passage à Warwick.

M. L.-P. Lizotte, C.R., maire de la Rivière-du-Loup, était de passage à Québec, dimanche, en route pour Montréal, où il est allé assister à la conférence des premiers magistrats des principales villes du Canada.

M. Hugues Lapointe, E.E.D., passe quelques jours à Warwick.

M. et madame R.-P. Kernan sont de retour de Montréal.

M. F. Barrow est de retour de Halifax, où il a assisté au mariage Bessonnette-Webster. Madame Barrow prolonge son séjour à Halifax.

Madame J.-W. Burstall fait un bref séjour à Québec.

M. Charles Chapais, de St-Hyacinthe, passe quelques jours en ville.

Mademoiselle Jeanne Bourassa, de Shawinigan Falls, a reçu, lundi, à un shower de toiles en l'honneur de mademoiselle Helen McGregor-Anderson, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Ralph Wood, de Toronto.

M. S.-C. Annett, de la Clarke Steamship, est parti hier pour Halifax, en voyage d'affaires. Il sera de retour dans quelques jours.

Mademoiselle Bessie Duval, de Magog, est actuellement en notre ville l'invitée de mademoiselle Alice Welch.

Mademoiselle Helen Shaw est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps en notre ville l'invitée de M. et madame S. Barrow.

M. Douglas Watson est retourné à Schumacher, Ont., après avoir passé quelque temps avec ses parents, le major et madame R.-M. Watson.

Mademoiselle Dorothy White passe quelques jours à Toronto.

Mademoiselle Kathleen Morris et mademoiselle Marjorie Borden, d'Ottawa, font un bref séjour en notre ville.

VOTRE INTERIEUR
par
Roger Dussault
Coussins en "Candlewick"
199, St-Jean—Tél.: 2-5462

UN "RESTANT" DE L'HIVER

LA TETE PRISE vous empêche de dormir... gâte votre journée. Pour dégager rapidement la tête...

VICKS VA-TRO-NOL for nose & throat

Dans la Métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 26. — M. René Turck, consul général de France, a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de M. Henry Hornbostel, de Paris, actuellement à Montréal.

Mademoiselle Annette Doré partira sous peu pour un voyage en Europe.

Mademoiselle Sheila MacDonald, fille du premier ministre d'Angleterre, est arrivée à Victoria, C.B., après un voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande. Mademoiselle MacDonald passera un mois à Hollywood, puis se rendra à Toronto, avant de retourner en Angleterre.

M. et madame Claude Buchanan et mademoiselle Barbara Buchanan, qui ont passé l'hiver à Montréal, partiront, vers la fin d'avril, pour leur villa de Knowlton.

Madame C.-A. Mullineaux et sa fillette, qui voyagent en Europe depuis plusieurs mois, reviendront au Canada pour les fêtes de Pâques.

Lady Meredith, madame Andrew Allan et mademoiselle Barbara Cowans, qui ont passé l'hiver en Californie, reviendront au Canada vers la fin d'avril.

M. et madame F.-N. Southam sont revenus de Pasadena, Californie, où ils ont passé deux mois.

Le mariage de mademoiselle Yvette Sévigny, fille de M. Félix Sévigny et de madame Sévigny, décédée, et nièce de l'honorable juge Albert Sévigny, avec M. Raoul Bray, fils de M. et madame Allan Bray, sera célébré le 22 avril.

Dans la Capitale

(Dép. spéciale à l'Evénement)

Ottawa, 26. — Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough, qui voyagent actuellement dans l'ouest du Canada, assisteront, le 8 avril, au Commercial Drive Playhouse, à la représentation de "Tobie et l'Ange", par la troupe du "Vancouver Little Theatre.

M. et madame E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa, ont fait, dernièrement, un court séjour à Toronto.

A LA RADIO

MARDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques et horaires des émissions.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal, Toronto et New-York.
6.00 p.m.—La Chansonnette Française.
6.30 p.m.—"Understanding Music".
6.55 p.m.—Intermède Musical".
7.00 p.m.—Conférence, "Le Credo du Paysan" par l'abbé J.-A. Ouellet, sous les auspices de l'Union catholique des Cultivateurs.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre— sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie de R. P. Théophile Hudon, S. J. sur Edouard Paré, journaliste.
8.15 p.m.—Causerie par M. Henri Hornbostel, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal.
9.00 p.m.—Au Clair de la lune: Les trois Pierrettes et les pianistes Ste-Marie et Magnan.
9.30 p.m.—L'Orchestre symphonique de Cleveland, sous la direction d'Arthur Rodzinsky.
10.30 p.m.—L'orchestre de Gilbert Watson, de Toronto.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Résultats des joutes de hockey.

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Variétés musicales.
12.15 p.m.—Musique de danse.
12.45 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Symphonies et Opera.
2.00 p.m.—Horaire des programmes.
6.00 p.m.—Programme du souper.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Revue Passe Temps.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Revue Passe Temps.
7.00 p.m.—Aux Quatre Saisons.
7.30 p.m.—Concert.
8.00 p.m.—Les moments classiques.
8.30 p.m.—Piano Jazz.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CKAC

10.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Etre femme.
11.00 a.m.—"The Shadow Singer".
11.15 a.m.—Ouverture de la Bourse.
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.10 p.m.—Lunch du Rotary Club.
2.30 p.m.—"School of the Air"—C.B.S.
3.00 p.m.—Variétés Columbia.
4.00 p.m.—Le programme Perrin, avec Perrette.
4.15 p.m.—Concert d'instruments.. à cordes.
4.30 p.m.—L'Ecole du doux parler.
4.45 p.m.—Programme de mélodies.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—L'homme du rêve.
7.45 p.m.—Sketch par Fred et Albert.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.30 p.m.—La Tribune de l'air.
9.45 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.00 p.m.—Parade Metropolitaine.
6.30 p.m.—Côtes de Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Joe de Courcy.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Récital d'Orgue.
8.30 p.m.—Little Forum.
9.00 p.m.—May We Present.
9.30 p.m.—Orchestre.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—La Gerbe d'Or Ltée.
9.30 a.m.—Les tablettes Baby's Own.
10.01 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
11.45 a.m.—Concert (Lavigueur & Hutchison Etrg.)
12.30 p.m.—Musique du dîner (Hervé Thivierge).
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Rotary.
4.45 p.m.—Mélodies Crown Brand (Canada Starch Co.)
6.01 p.m.—Mixtes musicales (Arex Compound)
6.45 p.m.—Variétés (Henri Duclos Ltée)
7.00 p.m.—Musique de danse (Quebec Moderne Clothing Co.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Concert (Brasserie Boswell).
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham: rapports de hockey et nouvelles générales.

"L'HEURE PROVINCIALE"

A 8 heures ce soir, mardi, le poste CKAC, transmettra le programme de L'Heure Provinciale, dont voici le détail:
Directeur: M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique: M. Henri Letondal.
Programme de musique symphonique avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, sous la direction de M. Eugène Chartier.
8 h.—Causerie: "Bremond" M. Berthelot Brunet
8.15 p.m.—Concert.
1—Ouverture: "Orphée aux Enfers" ..Offenbach
L'Orchestre Philharmonique de Montréal Directeur: Eugène Chartier
2—Suite en quatre parties Op. 16 ..... J.-H. Foulds
(Tableaux d'un Voyage)
a) Nuremberg en fête
b) La Bohémienne
c) Un soir dans l'Odenwald
d) Les Cloches à Cobience.
6—"Chat et souris" Joseph Engleman (Interlude humoristique pour piano et orchestre)
4—"Dans la mystique Egypte" ..... Ketelbey
L'Orchestre Philharmonique de Montréal

POSTE CHRC

Musique Enrégistrée

Mardi, 26 mars, 1935.

8.30 a.m.—Heure du Coucou. Demandes Spéciales.
10.00 a.m.—Mélodies Matinales: Je t'aime. Aur Dem Kirchhope. Dites-moi je vous aime. Bandonéon Arrabellero — Tango.
10.15 a.m.—Pot-Pourri: Lullaby. Please. Le Java du Cinéma. The Match Parade. Too Much Mustard.
10.30 a.m.—La Petite fille et le Papillon. La ronde des petits oiseaux bien sages. Cendrillon. Ma poupée chérie.
10.45 a.m.—C'est si charmant de faire un rêve. Princesse Dollard. Tell Me To-Night. Giorgina.
11.00 a.m.—Programme de Choix: Douce fiÀvre. Dis-moi "Je t'aime". Ballet d'Isoline.
11.15 a.m.—Musique de Concert: Rienzi-Ouverture; Wagner.
11.45 a.m.—Variétés: Danse du Bohémien. Joyaux de Comtesse Maritza. Valse Empereur. La Capinera.
12.00 p.m.—Autour de la table: Adagietto. Notre Lunare. Caille et Coucou. Où est l'empire de bonheur. Alcina; Suite; Handel.
12.15 p.m.—Pour une chanson d'amour On ne lutte pas contre l'amour. Pour un amant. Pourquoi les femmes blondes.
12.30 p.m.—Musique du Diner: Allegretto. One Alone. Tobois. Sur la Riviera. Kammennoi Ostrow.
12.45 p.m.—Divers: La Blonde Elizabeth. Le Rigoleur. Eva. Quand on est petit. Soy Flamenco.
1.00 p.m.—Mlettes Musicales: Berceuse; Jarnefiet. Vieux Airs Limousins. No; valse. La Cancalaise.
1.15 p.m.—Nos Grands Artistes: Endrèze: La Favorite. Jardins de l'Alcazar. Sauphle Braileau: The Trout. Hedge Roses. Villabella. Mireille. Anges du Paradis. Georges Thill: Martha. A mes yeux enchantés. Richard Tauber. Sérénade de Toselli.
1.30 p.m.—La chanson Française: Dis-moi oui. Dans ma cahute. Wa da Dida. Les larmes. Seuls tous les deux.
4.30 p.m.—Orchestre: On the Dot. Lune de Miel. Derby Days. Comme les roses. Toujours gai.
5.00 p.m.—Cocktail Musical: Mululte. La Fille de Mme Angot. Les plus beaux yeux du monde. Waltzland. Etes Tu. Hungarian Pot-Pourri. Qu'avez-vous fait de mon amour. Atlantin.
5.30 p.m.—Divertissements: C'est l'coquin d'amour. Nous sommes les trouffions. Danse des Coucous. Ste-Catherine.
5.45 p.m.—Alleluia d'amour. C'est l'amour. Un soir en passant. Les pieds dans l'eau.
6.05 p.m.—Bye, Bye. The Punch and Judy Show.
6.10 p.m.—Having you in Heaven. I'm a very highly educated man
6.15 p.m.—Extraits d'Operettes: La Fille du Regiment: La lettre. Pour me rapprocher de Marie. C'est l'amour Par le rang et par l'opulence. Salut à la France.
6.30 p.m.—Programme de Valse: Moments With You. When Love comes Stealing. Valse Elise. Valse Pathétique. Allice Blue Gown.
6.45 p.m.—Variétés: Nola. Tango Lolita. Il fait noir. The Beauty of Rusela.
7.00 p.m.—Musique de Danse: I woke up too soon. I've got an invitation. Tia Juana Did she ask for me?
7.15 p.m.—La Chanson de Paris: Fleur de blé. Viens au bal Musette. Pas besoin d'argent. Sentimiento Gaucho: tango.

MERCREDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal Toronto et New-York.
6.00 p.m.—La Chansonnette Française.
6.30 p.m.—"A vous d'en juger".
7.00 p.m.—La Renaissance Campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie du chanoine Adélard Harbour curé de la Basilique de Montréal, sur Monseigneur Ignace Bourget.
8.15 p.m.—Mélodie Mart.
8.30 p.m.—"Opening Nights".
9.00 p.m.—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maîtres de la musique Bach.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chez Dompberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-Journal (bilingue)

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Musique.
12.15 p.m.—Fantaisies musicales.
12.30 p.m.—Taxi Idéal.
12.45 p.m.—J.-R. Croteau.
1.00 p.m.—Symphonie et Opéra.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Chant.
6.15 p.m.—Musique de danse.
6.30 p.m.—Une cause célèbre.
7.00 p.m.—Tangos.
7.15 p.m.—La Perfection.
7.3 p.m.—Les Gaietés du Regiment.
8.00 p.m.—Radiolo et Radiolette.
8.30 p.m.—Poèmes.
8.45 p.m.—Le chanteur des Prairies.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.00 p.m.—Parade Métropolitaine.
6.30 p.m.—Côtes de Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Joe de Courcy — Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Mary Pickford.
8.30 p.m.—Doctor X.
9.00 p.m.—An Earful of Music.
10.15 p.m.—Austin Program.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.

AU POSTE CKAC

10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—"Cuisinons un peu".
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15 p.m.—L'Actualité féminine.
1.30 p.m.—Chansonnettes.
1.45 p.m.—Claudette DeSève et la beauté.
2.00 p.m.—Programme de variétés.
2.30 p.m.—"American School of the Air.
3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith.
4.00 p.m.—Le programme Perrin, avec Perrette.
4.15 p.m.—Emission du "Curtis Institute of Music".
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.20 p.m.—Récital de piano.
6.15 p.m.—Nouveautés musicales.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
100.00 p.m.—Soirée d'amateurs.

AU POSTE CKAC

10.30 p.m.—Concert—C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Variétés.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—La boulangerie Nationale.
9.45 p.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.00 p.m.—Variétés Crown Brand (Canada Starch Co.)
1.00 p.m.—Orchestre et chant (J.-A. Lamy Ltée)
1.45 p.m.—Pour vous, mesdames (Lait Eagle Brand).

(Suite à la page 11)

TOUT DOIT ETRE VENDU

Les Murs Doivent Rester Nus

Will J. WHELAN

14 rue St-Jean

ABANDON DES AFFAIRES

Ceux qui aiment avoir des marchandises de bonne qualité à des prix extrêmement réduits ont afflué en foule à notre magasin, et cela n'a rien d'étonnant: ils ont ici une réelle occasion d'acheter des articles de marques fameuses telles que Welch Margetson, Morley, Sleeps, Dr. Deimel et une foule d'autres à d'énormes réductions de prix. Nous vous avons promis que les derniers jours de cette grande vente seront les jours des plus grandes aubaines de notre histoire. Venez et amenez vos amis: ils vous en remercieront.

Sous-Vêtements Pour Hommes

Un groupe de caleçons de broadcloth, et de balbriggan, et de camisoles de coton et de balbriggan de haute qualité pour hommes. Ces sous-vêtements constituent un super-spécial. Venez donc de bonne heure. Grandeurs des caleçons: 30 à 44. Chemises 36 à 44. Prix d'abandon des affaires ..... .79

CHEMISES Pour Hommes

Groupe de CHEMISES de haute qualité pour hommes. Ces chemises se vendaient régulièrement $2.50 et $2.00. Elles ont presque toutes un collet assorti et de dessins de fantaisie. Grandeurs 14 à 17½. Une magnifique occasion de cette grande vente à 1.29

CRAVATES Pour Hommes

CRAVATES de haute qualité pour hommes, venant d'être reçues des meilleures fabriques d'Europe.
Ces cravates sont ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de coloris et de modèles du printemps. Se vendaient jusqu'à $1.50. Prix de vente ..... .95

CHAUSSETTES Pour Hommes

Les hommes qui savent apprécier des chaussettes de qualité viendront dès qu'ils auront lu ceci. Chaussettes de laine, soie et laine et rayon de haute qualité offertes aux Québecois, à ce prix de débarras ..... .79

GANTS Pour Hommes

GANTS, doublés et non doublés, de haute qualité pour hommes—Brun, gris et fauve. Toutes grandeurs. Si vous êtes sage, vous achèterez une paire de ces gants de super-qualité, pour le reste de l'hiver et l'hiver prochain. Prix de vente 2.15

MOUCHOIRS Pour Hommes

MOUCHOIRS de linon importés de haute qualité pour hommes. Comme il n'y en a que 30 douzaines, nous sommes forcés d'en limiter le nombre en n'en vendant pas plus qu'une douzaine à chacun des 30 premiers clients qui se présenteront. Prix d'abandon des afaires ..... .15

Sous-Vêtements Pour Hommes

Groupe de COMBINAISONS de haute qualité pour hommes. Lisle français et balbriggan de super-qualité. La quantité est limitée, donc soyez ici de bonne heure ce matin. Toutes grandeurs, valant jusqu'à $2.50. Prix de vente 1.59

PYJAMAS Pour Hommes

Messieurs, voici votre chance d'acheter des pyjamas de broadcloth de haute qualité à des prix bien au-dessous du prix régulier. Variété de couleurs unies. Grandeurs: 34 à 44. Prix de vente 1.95

Aidez vos reins

● Si souffrant des reins ou de faiblesse de la vessie, vous avez à uriner fréquemment la nuit, êtes agité, raide, avez des vertiges, rhumatismes, douleurs cuisantes en urinant, chatouillements, urines acides, essayez l'ordonnance "Cystex". Doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. Chez les pharmaciens, 75 sous seulement.

"Je puis toujours compter sur les TEINTURES DIAMANT"

"LES Teintures Diamant sont-elles réellement les meilleures teintures que j'aie jamais eues, que j'ai tant de chance avec ?", écrit une femme enthousiaste. Nous pouvons lui répondre oui— ces teintures sont vraiment les meilleures, parce qu'elles contiennent réellement une plus grande quantité de la meilleure matière colorante d'aniline. C'est ce qui fait que les couleurs Diamant sont si uniformes, si lustrées et si belles. Pas de rayures ni d'endroits ternes. Les Teintures Diamant embelliront votre garde-robe et vos décorations de maison de façon permanente, avec bouillage. Pour nuancer la lingerie sans bouillage, servez-vous des Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies—15c.

TEINTURES DIAMANT
fabriquées au Canada
les meilleures parce que plus riches en aniline pure

LA GRIPPE, LA TOUX
LES
Gros Rhumes
EXIGENT LE
Sirop ESKIMO
"Composé d'écorces de pin blanc, de cerisier sauvage et de racines naturelles et enrichi de Menthol. En vente partout."
Cie Onguent ESKIMO
Mansonville, Québec.

Euchre Bridge Surprise
Jeudi, le 28 mars
à 8 heures p.m.
Admission: 25c.
Salle de l'Association Ouvrière de Québec
110, rue du Pont.

MARCHÉ DU POISSON DE CHOIX
TEL. 7837
"Le Foyer du Poisson Frais"
(Coin de la Couronne)
190 RICHARDSON

LE FOYER DU MEUBLE MODERNE
J.A. ROY
30%
D'ESCOMPTE SUR UN NOMBRE LIMITE DE CHESTERFIELDS — ECHANTILLONS DU MAGASIN
Une aubaine impatiemment attendue de plusieurs
Venez voir ce que signifie un semblable escompte chez "Roy".
PAS D'ECHANGES A CES PRIX

1 Set 3 Mcx Rég.	$147.00 moins 30%	$102.90
1 Set 3 Mcx Rég.	149.75 moins 30%	104.80
1 Set 3 Mcx Rég.	125.00 moins 30%	87.50
1 Set 3 Mcx Rég.	135.00 moins 30%	94.50
1 Set 3 Mcx Rég.	102.50 moins 30%	71.75
1 Set 3 Mcx. R-g.	109.50 moins 30%	76.65

Voyez-les dans nos vitrines.
Bureau et Magasin: 188-190 Rue St-Jean
Dept. d'échanges et réparations: 33 Boulevard Charest

L'ÉCONOMIE AU FOYER

Aujourd'hui, comme à l'époque difficile des débuts de la colonisation, c'est souvent la mère de famille qui montre le plus d'aptitude pour l'économie et la bonne administration. Nombre de femmes déposent à un compte d'épargne afin d'avoir sous la main une réserve liquide pour loyer, assurances, taxes et autres obligations identiques.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

DENISE

Episode No E-26

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

Les obligataires de Beauharnois Power veulent défendre leurs droits.-Bon rapport de Canada Northern Power

LE MARCHE MOBILIER CEDE DE NOUVEAU DU TERRAIN A NEW-YORK.-BAISSE DES OBLIGATIONS A MONTREAL

LES TITRES FERROVIAIRES SONT LOURDS

Le cours moyen de 15 titres ferroviaires a fléchi d'un demi point. — On parle de la réorganisation probable de chemins de fer.

DES GAINS

(Serv. de la Presse Associée)
New York, 26. — (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée) Le compartiment des titres ferroviaires a entraîné la liste entière à la baisse, hier. En fin de séance, le ton semblait vouloir devenir meilleur. On parlait de la réorganisation probable de quelques chemins de fer financièrement embarrassés. Les obligations du gouvernement américain étaient plus fermes tandis que les autres avaient tendance à fléchir. Le coton a haussé de 60 cents à $1. la balle. Le roulement total fut de 463,574 parts.

Des gains fractionnaires furent enregistrés par Anaconda à 9 3-4, American Smelting à 34 1-2, Cerro de Pasco à 43 1-4 et Kennecott à 15 1-2. Plusieurs titres ferroviaires ont baissé de 1 à 2 points y compris Santa Fe à 37 3-4 et Union Pacific à 86. Des reculs fractionnaires furent subis par New York Central à 12 5-8, Pennsylvania à 18 5-8, Southern Railway à 8 5-8, Great Northern à 10 et Chesapeake & Ohio à 39. 603 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 127 ont avancé, 326 ont reculé et 150 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 ind.	15 c.f.	15 uti.	60 t.
Hier	50.6	19.3	23.9	36.1
Samedi	50.9	19.8	23.8	36.3
Mois dern.	53.6	21.5	23.4	38.0
1934	56.3	37.7	35.8	46.5
Haut 1935	56.6	27.6	26.6	41.6
Bas 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Haut 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Bas 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Bas 1933	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

L'ARGENT-METAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — L'argent-metal a haussé de 110 à 125 points hier. Le roulement fut de 38 contrats.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 3-16 et la livre sterling à $4.78 1-2.

- x -

Le ton était plus lourd sur le marché domestique des obligations hier pour les bons de l'Etat et les autres titres.

- x -

Les recettes brutes du Canadien National ont augmenté de $52,766 durant la semaine du 21 mars 1935; celles du Pacifique Canadien ont diminué de $83,000 durant la même semaine.

- x -

Les recettes nettes de Canada Northern Power Corporation en février 1935 ont augmenté de $4,585 comparativement à février 1934.

- x -

Les détenteurs d'obligations de deuxième hypothèque de Beauharnois Power ont nommé un comité exécutif dont les représentants iront rencontrer les autorités provinciales de l'Ontario pour présenter leur cause.

- x -

Les nouvelles polices d'assurance-vie vendues en 1934 par la Prudential of London, Angleterre, étaient de $417,873,549 au lieu de $417,386,684 en 1933.

- x -

Les profits d'exploitation de Inter-City Western Bakeries Ltd furent de $58,947 durant 1934 au lieu de $50,193 durant 1933.

M. PAUL AUDET, gérant de la Prudential Assurance Company of London, England, à Québec. La compagnie Prudential of London publie aujourd'hui son rapport financier qui indique des progrès substantiels.

COMITE NOMME POUR BEAUHARNOIS

Les obligataires de Beauharnois Power ont nommé un comité pour les représenter auprès des autorités provinciales de l'Ontario.

PAS DE REVISION

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 26. — Les obligataires de Beauharnois Power Corporation, réunis en assemblée spéciale, ont protesté hier contre la revision projetée par le gouvernement ontarien des contrats d'électricité passés avec la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario. Un comité a été choisi pour protéger les intérêts des détenteurs d'obligations de deuxième hypothèque de Beauharnois. Les représentants de ce comité ont été autorisés à aller rencontrer les autorités provinciales de l'Ontario pour présenter la cause des obligataires. Des mesures ont été prises pour former un comité conjoint des obligataires de Gatineau, Beauharnois et MacLaren-Quebec en vue de combattre la revision projetée des contrats. M. I.-E. Weldon, C.R., a dit que si l'Ontario refusait l'électricité achetée, les compagnies québécoises se feront autoriser par le premier ministre Taschereau à l'exporter aux Etats-Unis où l'électricité leur coûte deux ou trois fois plus cher que le prix de $15 le cheval-vapeur fait à l'Hydro par les entreprises du Québec. "Lorsque les affaires s'amélioreront", a dit M. Weldon, "l'Ontario aura besoin de cette énergie électrique. Pourquoi la laisser aller aux Etats-Unis ?

MARCHES AUX BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26.— Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin, 708. On estime que les prix d'hier étaient supérieurs de 25c et plus par 100 lbs à ceux de la semaine dernière. Cotations : Bouvillons de 1,050 lbs et moins, belle qualité et choix, $6 à $6.75 ; qualité moyenne $5.25 à $5.85; commune $3.75 à $5.25; bouvillons de plus de 1,050 lbs, choix et première qualité $6 à $6.75; moyenne $5.25 à $5.85; commune $3.75 à $5.25. Taures choix et première qualité $5.25 à $5.60; qualité moyenne $4.50 à $5 ; commune $3.50 à $4.25. Vaches, belle qualité $4 à $4.50; moyenne, $3.25 à $3.75; commune $2.75 à $3.25. Pour la coupe et la salaison $1.50 à $2.25. Taureaux, belle qualité $4 à $4.50; commune $2.50 à $3.50.

Arrivages de veaux: 1,146. Cotations: choix et première qualité $5.75 à $7; qualité commune et moyenne $3 à $5.50.

Arrivages de moutons, 140. Cotations: brebis $3 à $5; agneaux, communs $6.

Arrivages de porcs, 2,277. Le prix du porc a monté de 15c par 100 lbs sur ce qui était coté en fin de semaine. Pour le bacon on payait hier matin $8.50 nourris et abreuvés, avec $1 de prime par tête sur les plus beaux. Pour la boucherie, les pesants et les légers on payait $2. et pour les extra pesants $7.50. Les truies étaient à des prix variant de $6.75 à $7.25.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Inter-City Bakeries.

Les profits d'exploitation de Inter-City Western Bakeries Limited se sont élevés, durant l'année finissant le 2 février 1935, par $58,947. alors qu'ils avaient été de $50,193. durant l'année finissant le 27 janvier 1934. Après le prélèvement des intérêts, de la dépréciation, des mauvaises créances et des autres frais, la compagnie a subi une perte nette de $120,490. au lieu d'une perte de $119,-112. l'année précédente. Le déficit précédent au total de $374,016. a été reporté et le déficit à la fin de la dernière année fiscale se trouvait être de $494,507. Le fonds d'exploitation de la compagnie a légèrement augmenté au total de $245,599.

Photo Engravers Ltd.

Le Toronto Star rapporte que Photo Engravers and Electrotypers Ltd a gagné des recettes plus élevées durant l'année finissant le 28 février 1935. L'année précédente, la compagnie avait gagné $1.79 par action. Le rapport financier sera publié dans quelques semaines. Ce rapport va démontrer, dit-on, une amélioration dans le fonds de roulement. Les emprunts de la compagnie aux banques auraient diminué du total de $185,-000. à moins de $100,000. Au mois de septembre 1934, la compagnie a repris le paiement de son dividende sur une base semestrielle au taux de $1. par année. Comme Photo Engravers n'a que 30,000 actions en circulation, les débourses au compte de dividende ne sont pas très élevés. Le Toronto Star ajoute qu'étant donné l'amélioration dans les affaires de la compagnie, le taux annuel du dividende sera probablement haussé avant la fin de l'année courante.

Trearwell Yukon.

Le déficit d'exploitation de Treadwell Yukon Company Ltd après toutes les charges se chiffrait, le 31 décembre dernier, par $1,041,942. A la fin de l'année précédente, le déficit était de $4,944,628., de sorte que le déficit actuel se trouve de $5,986,570. Les profits d'exploitation de la mine ont été de $269,344. durant l'année sous revue et les revenus d'autres sources furent de $26,156. Les déboursés ont été de $130,667. Après la dépréciation et la déplétion, la perte nette de Treadwell Yukon avant les intérêts fut de $270,037. Les intérêts accrus et les intérêts pays se chiffraient au total de $771,905. Le président R.-P. Bradley a déclaré que la compagnie a limité ses travaux l'an dernier à la mine Tybo, dans le Nevada, et aux mines Warneke, dans le Yukon. La mine Bussières, dans la province de Québec, appartient à la Quebec Gold Mining Corporation, et cette dernière compagnie s'occupe de son développement. Les opérations futures de Treadwell Yukon se confineront aux deux propriétés mentionnées plus haut.

Ottawa Hydro-Electric.

Le rapport annuel de l'Ottawa Hydro-Electric Commission accusait, à la fin de l'année 1934, un surplus net de $63,543. au lieu d'un surplus de $27,585. à la fin de 1933. Le surplus total était de $746,433. le 31 décembre dernier alors qu'il était de $639,236. le 31 décembre 1933. Le rapport a été présenté à une réunion de la Commission à laquelle assistaient Son Honneur le maire Nolan, président, M. H.-P. Hill et le Dr R.-H. Parent. Les revenus d'exploitation de l'Ottawa Hydro Electric Commission furent de $770,123. l'an dernier tandis que les déboursés ont été de $632,975. Ces déboursés comprenaient une dépense de $360,093. pour l'achat de pouvoir électrique. La Commission a chargé un montant de $73,-605. pour la dépréciation.

CAP DE LA MADELEINE

La Commission Municipale de Québec vient d'autoriser la ville du Cap de la Madeleine à payer les coupons échus le 1er avril prochain sur ses obligations. Le paiement de ces coupons représente une somme de $5,861.50. La ville du Cap de la Madeleine n'a pas d'arrérages d'intérêt et depuis plusieurs mois, elle paye régulièrement ses coupons à l'échéance.

RECETTES PLUS FORTES DE CANADA NORTHERN POWER

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les recettes brutes de Canada Northern Power Corporation, une filiale de Power Corporation of Canada, furent de $352,049 durant le mois de février 1935, soit une augmentation de $24,650 sur celles de février 1934. Les frais d'exploitation furent de $129,-012, ce qui représente une hausse de $20,065 sur ceux de février 1934. Enfin, les recettes nettes de la compagnie ont été de $223,037 contre $218,452 durant le mois correspondant de 1934, soit un gain de $4,585. Durant les deux premiers mois de l'année courante, les recettes brutes de Canada Northern Power Corporation furent de $717,248, en plus-value de $49,436. Les frais d'exploitation ont augmenté par contre de $56,091 et les recettes nettes ont diminué de $6,655 au total de $455,563.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

L'or en barres a baissé de 5 1-2 pence au prix de 145 shillings 7 1-2 pence l'once à Londres. Ce prix équivaux à $35.01 en fonds canadiens.

Les opérations sidérurgiques sont à 55 pour cent de la capacité dans la région de Youngstown, en diminution de 5 points.

La revue Steel rapporte que les aciéries marchaient à 46 pour cent de la capacité, la semaine dernière, en diminution de 2 points.

General Motors Corp. a gagné $1.99 par action ordinaire durant 1934, au lieu de $1.72 par action en 1933.

Anaconda Copper Mining Co. a gagné 22 cents par action durant 1934. La compagnie avait subi une perte de $6,822,372. durant 1933.

Pullman Inc. a gagné 77 cents par action durant l'année 1934. La compagnie avait subi une perte de $2,-672,864. durant l'année 1933.

Corn Products Refining a déclaré son dividende régulier.

General Electric Corp. a gagné 59 cents par action durant l'année 1934 au lieu de 38 cents par action durant 1933.

Le taux de réescompte de la Banque d'Italie a été réduit de 4 pour cent à 3 1-2 pour cent.

Les profits nets de Vulcan Detinning Co. étaient de $4.73 par action l'an dernier, au lieu de $6.04 par action durant 1933.

La production d'huile brute de la Californie a été, la semaine dernière, de 506,500 barils par jour, au lieu de 530,950 barils la semaine précédente.

American Light and Traction Co. a gagné en 1934 des profits nets de $1.30 par action au lieu de $1.64 par action en 1933.

Warren Broc Co. a subi en 1934 une perte nette de $800,231. La compagnie avait subi une perte de $661,-208. en 1933.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Chicago, 26.—Les prix des peaux ont fermé inchangés ou en mieux de 8 points sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 40 lots. Juin 8.95 tr; septembre 9.23 tr.; décembre 9.50 - 57 et mars 9 75b.

PRODUCTION D'ELECTRICITE

Ottawa, Ont., 26. — Le rendement des usines électriques s'est monté en février à 64,408,000 kw-h. parf jour contre 64,945,000 en janvier. Les exportations sur les Etats-Unis au cours du mois passé portent sur 109,524,000 kw-h.; calculées sur une base quotidienne, elles accusent une augmentation de 6 pour cent sur janvier. La consommation des chaudières électriques se monte à 472,124,000 kw-h. pour le mois, soit une légère diminution .

LE TON S'ALOURDIT DANS LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Le ton était plus lourd hier dans tous les compartiments du marché des obligations. Les bons du gouvernement ont fléchi d'un quart de point, principalement les titres de conversion. Les autres ont subi des reculs moins importants. Les valeurs du Canadien National ont perdu également des fractions. Les obligations des provinces de l'ouest avaient tendance à fléchir tandis que celles de l'est se tenaient bien. Les prix étaient réactionnaires pour les valeurs industrielles. Le marché ne se ressentait évidemment plus de l'avance commencée samedi Les valeurs d'utilités publiques étaient plus faibles, notamment celles des compagnies possédant des contrats avec l'Hydro. Ces titres ont reculé à leurs récents minima. L'activité n'était pas forte pour les valeurs industrielles.

RECETTES DU P. C.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les recettes du trafic du Pacifique Canadien se chiffraient durant la semaine du 23 mars 1935 par $2,135,000, une diminution de $83,000. sur celles de $2,-218,000 pour la semaine correspondante de 1934. .

RECETTES DU C. N.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les revenus bruts du Canadien National durant la semaine du 21 mars 1935 furent de $3,141,124, alors qu'ils avaient été de $3,088,358 durant la semaine correspondante de l'année 1934, ce qui fait une augmentation de $52,766.

L'ARGENT-METAL

Séance du 25 mars 1935

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
	(en centins)			
Mars	60.00 B.	60.25	60.00	60.50 B.
Mai	60.50 B.	60.95	60.45	61.00 B.
Juil.	61.00 B.	61.40	61.25	61.45 B.
Sept.	61.75 B.	61.90	61.80	62.05 B.

Ventes : Hier, 68 contrats ; Mars, 6 ; Mai, 22 ; Juillet, 7 ; Septembre, 3 (chaque contrat équivaut à 10,000 onces).

PRODUCTION DE HOUILLE

La production de houille des mines canadiennes a été de 1,010,000 tonnes en février 1935. — La production de coke augmente.

IMPORTATIONS

Ottawa, Ont., 25. — La production houillère du Canada porte en février sur 1,010,000 tonnes, soit un fléchissement d'environ 80,000 tonnes sur la moyenne quinquennale du mois. Le rendement des gisements néo-écossais est passé de 406,-000 en février 1934 à 426,000. L'Alberta en a produit 363,000, soit environ le même tonnage que le mois correspondant de 1934. La production en Colombie Britannique a été de 107,000 tonnes, soit environ 9,000 de moins.

Le Canada a importé 494,000 tonnes de houille en février, soit une réduction de 157,000 par rapport à la moyenne des derniers cinq ans. Les importations d'anthracite se répartissent à raison de 188,000 et 11,000 tonnes entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Les exportations ont dépassé la moyenne de 11,000 tonnes pour en atteindre 40,000.

La production canadienne de coke s'est montée en février à 181,000 tonnes, soit une moyenne quotidienne de près de 6,500. Les moyennes du mois précédent et du mois correspondant de 1934 se trouvent donc légèrement dépassées.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Ottawa, Ont., 26. — Les transports par fer (marchandises seulement) des réseaux ferroviaires du Canada se sont montés en décembre à 5,001,000 tonnes au lieu de 4,594,000 et 4,398,000 respectivement les mois correspondants de 1933 et 1932.

L'ACTIVITE FAISAIT DEFAUT A WINNIPEG

Aussi, les cours des céréales fermèrent-ils inchangés. — Le blé baisse de 3-8 de cent ou monte de 1/2 cent le boisseau à Chicago.

HAUSSE DU BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 26. — L'activité faisait défaut sur le marché des céréales, hier. Les cours fermèrent inchangés. Le blé de mai cotait 84 3-4 cents et le blé de juillet 83 5-8 cents. Les ventes pour l'exportation furent de 250,000 boisseaux seulement. Liverpool a baissé de 1 3-8 point à cause des prises de profits déterminées par onze jours consécutifs de hausse. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	84 à 84⅛	84½	84	84⅜
Juil	83⅜	83⅝b	83⅜	83⅝
AVOINES:				
Mai	38 à 38⅛	38⅜	38	38½b
Juil	38	38½b	38	38⅜b
ORGE:				
Mai	44¼ à ⅜	44⅞	44¼	44⅞b
Juil	45¼ à ⅜	45⅝	45	45⅝b
LIN:				
Mai	..	..	..	137⅞b
Juil	..	..	..	137 b
SEIGLE:				
Mai	48 à 48¼	49	48	49
Juil	49¼ à ⅛	50¼	49⅛	50⅛ à ¼

A CHICAGO

Chicago, 26. — Les opérateurs suivent de très près les développements de la situation atmosphérique en ce qui concerne les récoltes du sud des Etats-Unis. On disait hier que des tempêtes de poussière soufflent depuis douze jours en certains endroits. Le blé ferma en recul de 3-8 de cent ou en mieux de 1-2 cent, le mais ferma inchangé ou en perte de 5-8 de cent, les avoines étaient inchangées ou en recul de 3-8 de cent et les provisions fermèrent inchangées ou en mieux de 10 cents. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	93½ à ⅝	94	93	93¾ à ⅞
Juil	90½ à ⅝	91¼	90½	91½ à ⅝
Sep	90 à 90¼	91⅛	89⅞	90⅞ à 91
MAIS:				
Mar	..	..	..	80
Mai	77⅛ à ¼	77⅞	77	77⅜ à ¾
Juil	71⅞ à 72	72¾	71¾	72¼ à ⅜
Sep	67⅞ à 68	68½	67¾	68 à 68⅛
AVOINES:				
Mai	43 à 43⅛	43½	43	43⅜ à ½
Juil	38½	38⅝	38¼	38½ à ⅝
Sep	36¾	66⅞	36½	36⅝
SEIGLE:				
Mai	55⅛	55¾	55	55½
Juil	57	57⅜	56¾	57⅜
Sep	58¼	58⅞	58	58¾
ORGE:				
Mai	63½	..	..	63½
Juil	..	..	..	56
SAINDOUX:				
Mai	12.77	12.77	12.72	12.77
Juil	12.75	12.77	12.72	12.77
Sep	12.67	12.82	12.67	12.82

LES DENREES

Montréal, 26. — Le beurre a remonté d'un quart de cent la livre, hier, à 23-23 1-4 cents la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 24-25 cents. Les arrivages furent de 151 boites. Les oeufs n'ont pas changé de prix. Les arrivages furent de 688 caisses. Les arrivages de fromage ont été de 20 boites.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 26. — Le ton était plus encourageant en bourse, hier, parce que les nouvelles sont plus favorables concernant la politique européenne. Les affaires ne sont pas actives toutefois dans l'attente des pourparlers de Berlin. Les valeurs de premier choix, les titres ferroviaires domestiques, les titres industriels et les valeurs internationales ont avancé, mais fermèrent en bas de leurs cours les plus élevés de la séance. Les kaffirs, les titres de cuivre et les obligations étrangères ont baissé durant l'après-midi. Le marché était irrégulier en clôture. A Paris, les prix ont fléchi et la séance était peu active. La liste avait tendance à se rallier mais se montrait irrégulière en fermeture.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 26. — Le dollar canadien a baissé de 3-16 de cent au cours de $0.99 3-16 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling ferma en mieux de 1 1-2 cent à $4.78 1-2. Le franc français ferma à $0.0659¼. A Montréal, la livre sterling haussa de 2 3-16 cents à $4.82 7-16, le franc français ferma à $0.0665 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 27-32 de un pour cent au lieu d'une prime de 5-8 de un pour cent, samedi.

LES MINES D'OR SONT PLUS TERNES

Les spéculateurs réalisent que les entreprises minières seront aussi lourdement taxées qu'auparavant. — L'activité est forte.

DANS TECK HUGHES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les titres d'huile étaient plus fermes sur la petite Bourse, hier, tandis que les titres de distilleries étaient irréguliers. Home Oil remonta de 5 cents à 60 cents. International Petroleum et British American Oil ont gagné 1-8 de point chacun aux cours respectifs de 30 et de 14 7-8. Hiram Walker privilégié monta à 18 en mieux de 3-8 de point. Distillers Seagrams a baissé de 3-4 de point à 16 1-4. Dominion Tar ordinaire perdit 1 5-8 point à 5 7-8 et le titre privilégié céda 7-8 de point à 61.

Les actions de mines d'or étaient ternes et irrégulières. Bulolo monta de 40 cents au cours de $36.90 et Wright Hargreaves perdit 30 cents à $9.20. Teck Hughes a baissé de 18 cents à $4.15. Pickle Crow et Sullivan ont cédé un peu de terrain.

A TORONTO

Toronto, Ont., 26. — Les spéculateurs en sont venus à la conclusion que les entreprises minières n'économiseront pas d'argent avec l'enlèvement de la taxe fédérale sur l'or attendu que les impôts sur les profits des compagnies sont haussés. Le roulement a été considérable dans Teck Hughes. Plusieurs titres de petites mines d'or ont fléchi. Les prix se relevaient un peu en clôture. Hudson Bay a gagné 40 cents.

PRUDENTIAL OF LONDON, ENGLAND

Les affaires de la Prudential Assurance Company Ltd of London, England, ont progressé d'une manière substantielle en 1934.

LES REVENUS

Montréal, 26. — Le 86ème rapport financier de la Prudential Assurance Company Limited of London, England, vient d'être rendu public par les officiers du bureau principal de la compagnie au Canada qui se trouve à Montréal. Durant l'année finissant le 31 décembre 1934, la Prudential of London, qui se trouve la plus grosse entreprise d'assurance dans tout l'Empire Britannique, a fait de nouveaux progrès. Les chiffres des affaires ont été compilés en dollars canadiens sur la base de $4.86 2-3 par livre sterling.

L'assurance-vie en vigueur à la fin de 1934 se chiffrait par $3,736,-815,483. au lieu de $3,627,556,997. à la fin de 1933. Les nouvelles polices d'assurance-vie vendues l'an dernier étaient de $417,873,549. à rapprocher de $417,386,684. l'année précédente. La participation des assurés au surplus était, pour 1934, de $30,875,556. alors qu'elle était de $30,124,107. en 1933. Les paiements aux assurés en 1934 dépassaient $138,700,000. à rapprocher de $124,800,000. durant 1933. Les réclamations totales payées par la compagnie se chiffrent maintenant par $2,238,000,000.

L'actif total dans toutes les branches d'assurance a augmenté sensiblement. Les chiffres pour 1934 excèdent $1,410,000,000. comparativement à $1,350,000,000. l'année précédente. Les revenus de la compagnie en primes pour 1934 étaient de $174,-345,051. alors qu'ils avaient été de $172,366,846. pour 1933. Les recettes totales de la compagnie furent, l'an dernier, de $247,510,796. au lieu de $244,264,156. durant 1933.

La branche de l'assurance-vie de la Prudential Assurance Company Limited of London, England, a été établie au Canada il y a cinq ans. Durant cette période, les bureaux canadiens ont enregistré des progrès substantiels. La compagnie fait aussi de bonnes affaires au pays dans l'assurance contre le feu et l'assurance contre les accidents. Ses affaires ont aussi progressé dans ces deux branches au cours de l'an dernier.

AVANCE QUI N'A PAS FAIT LONG FEU

Le marché local, mal supporté, a cédé un peu de terrain au cours de la séance d'hier. — Faiblesse des titres d'électricité.

LES MINES D'OR

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Le marché mobilier a été mal supporté hier avec le résultat qu'un grand nombre de titres ont fléchi en clôture. L'influence du discours de l'honorable M. Rhodes était chose du passé. Les spéculateurs n'affichaient qu'un médiocre intérêt au tableau. Les acheteurs se désintéressèrent des titres de mines d'or lorsqu'ils apprirent que le premier ministre Taschereau a l'intention d'imposer au profit de son gouvernement l'impôt spécial sur l'or que vient d'abandonner le gouvernement fédéral. L'honorable M. Taschereau n'a pas dit de quelle façon il voulait fixer cet impôt.

Les titres de distilleries ont fluctué étroitement. Canadian Industrial Alcohol A ferma inchangé à 9 1-8 et le titre B perdit 3-8 de point à 7 7-8. Dominion Bridge et Howard Smith ont reculé d'un demi-point chacun aux cours respectifs de 25 et de 10. Les titres d'électricité étaient plus lourds. Montreal Power a baissé d'un quart de point à 29 1-4. Power Corporation d'un demi-point à 7 1-2 et Shawinigan d'une petite fraction. Canadian Hydro-Electric privilégié était inchangé. International Power privilégié a monté d'un point à 46. Smelters gagna 1 1-2 point à 133. Canadian Car privilégié haussa d'un quart de point à 13 1-2 et Cockshutt Plow de 3-8 de point à 6 3-4. Nickel a haussé d'un quart de point à 23 3-4. Le roulement total fut de 10,918 parts et les ventes d'obligations étaient de $9,275. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 uti	20 ind	30 com
Hier	58.9	56.9	57.6
Samedi	58.8	57.2	57.8
Sem dern	58.2	56.0	56.7
Mois dern	59.4	59.9	59.8
1934	70.0	61.7	64.5
Haut 1935	63.4	63.1	63.0
Bas 1935	58.2	56.0	56.7

LA CIE P. T. LEGARE

A l'assemblée tenue samedi, les détenteurs d'obligations de la compagnie P.-T. Légaré ont refusé les propositions de réduction d'intérêt ou de tout autre arrangement qui leur furent soumises. Pour sa part, la banque avait fait une proposition très satisfaisante. Vu le refus des détenteurs d'obligations, la deuxième assemblée, c'est-à-dire celle des créanciers non garantis, n'a pas eu lieu, la compagnie ayant retiré sa proposition.

Le même jour, samedi, sur les représentations d'un groupe intéressé, M. le juge Bouffard a rescindé l'ordonnance qui prolongeait au 26 mars le délai nécessaire aux pourparlers entre les créanciers à divers titres de la maison P.-T. Légaré.

Une pétition en liquidation a été présentée au régistraire des faillites qui l'a accordée, fixant au 3 avril les rapports des intéressés, selon la loi. Un sequestre provisoire est nommé. C'est la maison des syndics bien connue Clarkson, McDonald, Currie & Co.

Cours de MONTREAL

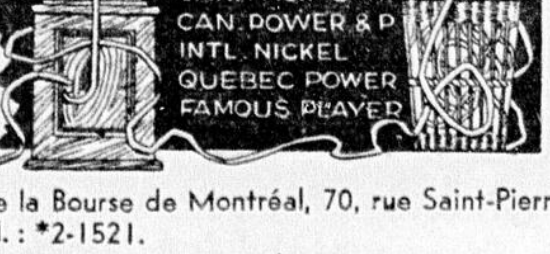

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-1521.

SEANCE DU 25 MARS 1935 — Ventes: 10,918 parts.

10	Ass. Breweries	11½	11½	11½	11½
1,015	Bathurst A	5	5	5	5
25	Bell Telephone	130	130	129¾	129¾
2,020	Brazilian Traction	8¾	9	8¾	8¾
5	B. C. Power A	25⅜	25⅜	25⅜	25⅜
10	Bruck Silk	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
57	Canada Cement pfd	55	55	55	55
5	Can. North. Power	19¾	19¾	19¾	19¾
60	Canada Steam. pfd	8½	8½	8½	8½
5	Canadian Bronze	27	27	27	27
90	Canadian Car	6½	6½	6½	6½
70	Canadian Car pfd	13½	13½	13½	13½
280	Can. Hydro El. pfd	47½	47½	47½	47½
2,015	Can. Ind. Alc. A	9¼	9⅛	8½	9⅛
505	Can. Ind. Alc. B	8	8	7⅞	7⅞
260	Canadian Pac. Ry	9¾	9¾	9¾	9¾
40	Cockshutt Plow	6¾	6¾	6¾	6¾
95	Cons. Smelters	133	133	133	133
390	Dominion Bridge	25¼	25¼	25	25
100	Dominion S. & C. B	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
10	Dominion Textile	79½	79½	79½	79½
100	Gen. Steel Wares	4	4	4	4
10	Gypsum L. & Al.	5¼	5¼	5¼	5¼
200	Howard Smith	10	10	10	10
367	Imperial Tobacco	12	12	12	12
1,307	Intern. Nickel	23½	23⅞	23½	23¾
78	Int. Power pfd	46	46	46	46
5	Lake of the Woods	10½	10½	10½	10½
100	Massey Harris	4	4	4	4
227	McColl Frontenac	14	14	14	14
382	Mont. Power	29⅜	29⅜	29	29¼
11	Mont. Tram.	87	87	87	87
20	National Brew.	32½	32½	32½	32½
60	National Steel Car	15	15	15	15
1	Ogilvie	146	146	146	146
60	Power Corp.	7½	7½	7½	7½
5	Quebec Power	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
85	St. Law. Corp.	1.25	1.25	1.25	1.25
65	St. Law. Paper pfd	10½	10½	10½	10½
140	Shawinigan	16¾	16⅞	16¾	16⅞
20	Steel of Canada	44¾	44¾	44¾	44¾
10	Steel of Canada pfd	42	42	42	42
100	Winnipeg Elec.	1.50	1.50	1.50	1.50
5	Woods Mfg pfd	68	68	68	68
	OBLIGATIONS :				
9,600	Power Debs	48⅞	48⅞	48⅞	48⅞
125	McNish	3.30	3.30	3.30	3.30
	BANQUES :				
30	Canadienne	130	130	130	130
20	Commerce	154½	154½	154½	154½
4	Montréal	190¼	190¼	190¼	190¼
12	Nouvelle-Ecosse	282	282	282	282
54	Royale	155	155	155	155
32	Canada	57	57	57	57

OSCAR HAMEL
Président

PIERRE FUGÈRE
Secrétaire

HAMEL, FUGERE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone
2-2038

71, rue St-Pierre
QUÉBEC

Commandes Exécutées sur tous les Echanges Canadiens

Toutes transactions d'affaires aux échanges de Montréal, Toronto et Vancouver, promptement exécutées et rapportées. Aussi, communication privée avec New-York.

Greenshields & Co
Membres de la Bourse de Montréal et du Curb de Montréal
105, Côte de la Montagne, Québec

MONTREAL OTTAWA TORONTO
SHERBROOKE

-AVIS-

Avis est par le présent donné que M. Gaston Lacasse n'est plus à l'emploi de la Cie de Décorations de Québec Enr.
ALPHONSE COULOMBE, Prop.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Liquidateurs de faillites
147, côte de la Montagne,
QUEBEC

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites

J.-A. LaRue, C.A. — M. Chartré, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. — J. LaRue, C.A.
M. Boulanger, C.A. — J.-P. Gauthier, C.A.
Lionel Rousin, C.A. — J.-P. Beaulieu, C.A.
R. Chagnon, C.A.
L.-P. Bélair, C.A.

Québec - St-Jean, P.Q. - Montréal

Cie d'Aqueduc de Kenogami Ltée

La BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, Basse-Ville, QUEBEC, paye le coupon No 1 échu le 1er janvier 1935.

Cette Banque détient également les nouvelles obligations à être remises à ceux qui n'ont pas encore effectué l'échange. — Les coupons de juillet 1933 et suivants doivent être attachés aux vieilles obligations.

Baillargeon, Belleau, Fortier & des Rivières
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
GUY des RIVIERES, L.L.L.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

COURS de NEW YORK

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.   SEANCE DU 25 MARS 1935   Ventes: 463 574 parts.

A				
Adams Exp. AE	5	5	4¾	4¾
Allied Chemical ACD	129⅜	129⅜	129⅜	129⅜
Allis Chalmers AH	14½	14½	14⅜	14⅜
Alleghany Corp. Y	1	1	1	1
American Can AC	114	115⅛	114	115⅛
American Car & F. AF	11¾	11¾	11¾	11¾
Am. Com. Alcohol ACF	23⅞	24	23⅞	24
American & For. P. AFW	3	3	2⅞	2⅞
American Loco ALO	10⅛	10⅛	9¾	9⅞
American M. & F. AFX	20½	20¾	20½	20¾
American Radiator ADT	11⅞	11⅞	11⅜	11½
Am. Rolling Mills AGM	17¼	17¼	16⅝	17
American Smelting AR	34¼	34½	33¾	34½
American Sugar ASR	59¼	59⅜	58⅝	58¾
American T. & T. T	101⅞	102½	101¼	102½
Am. Tobacco B AT.B	76⅜	76⅜	76	76⅛
Am. Water W. AWW	11	11	10⅛	10½
American Woolen WY	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Anaconda Copper C	9⅞	9⅞	9½	9¾
Ass. Dry Goods DG	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Atchison Ry A	39¼	39½	37	37¾
Atlantic Refining AFI	22	22	22	22
Auburn Auto AAC	16¼	16¼	16¼	16¼
B				
Baldwin Loco B	2	2	1¾	1⅞
Baltimore & Ohio BO	8⅝	8⅝	8¼	8⅝
Bendix Aviation BEX	13	13	12⅞	12⅞
Best & Company BST	35	35	35	35
Bethleem Steel BS	25	25	23⅜	23¾
Bethleem Steel pfd BSpr	60	60	60	60
Borg. Warner BOR	31¼	31¼	30½	31
Briggs Mfg BGI	25½	25½	25½	25½
Byers A. M. ABY	12⅝	12⅝	12⅛	12⅛
C				
Canada Dry DGL	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Canadian Pacific CP	9½	9¾	9½	9¾
Case J. I. CTM	49½	49½	48½	48¾
Celanese Corp. of Am. CLZ	20⅞	21⅜	20½	21⅜
Cerro de Pasco CDP	43	43¼	42¼	43¼
Chesapeake & Ohio CO	39⅜	39⅜	38¾	39
Chrysler K	34	34	33	33½
Coca-Cola KO	188½	188½	188	188
Colorado F. & I. CF	1⅜	1½	1¼	1½
Columbia Gas CG	5⅞	5⅞	5½	5½
Com. Solvents CV	18⅝	18⅝	18¼	18½
Com. & South. CW	1	1	1	1
Congoleum COG	29	29	29	29
Cons. Gas G	19⅛	19⅜	18⅝	19⅜
Consolidated Oil Corp. CNI	7¼	7⅜	7⅛	7⅜
Continental Can CH	67⅛	68	67	68
Corn Products CFG	64⅜	64⅜	64¼	64¼
Curtis Wright CWZ	2½	2½	2½	2½
D				
Delaware & Lackaw. DL	12	12½	12	12½
Dominion Stores DOS	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Dupont de Nemours DD	90	90	89	89¾
E				
Eastman Kodak EK	118	118	117	118
Elec. Auto Lite ELO	21	21	20	20⅝
Erie E	7½	8	7½	8
F				
Firestone FIR	13¾	14	13⅝	14
Fox Film A F	9¼	9¼	9¼	9¼
Freeport Texas FT	22½	22½	22	22⅛
G				
General Asphalt AS	13½	13½	13½	13½
General Electric GL	22¼	22¼	21⅝	22¼
General Motors GM	28¼	28¼	27⅝	28⅛
Gillette Safety GIL	13⅞	13⅞	13⅝	13⅝
Gold Dust GK	15¼	15½	15	15½
Goodrich Tire GG	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Goodyear Tire GOR	17½	17½	17½	17½
H				
Houston Oil HO	11¾	11¾	11¾	11¾
Hudson Motors HMT	8⅜	8⅜	6⅜	6¾
I				
International Harvester HR	36¾	37⅛	36⅝	37⅛
Int. Hy. Elec. A IPH	1¾	2	1¾	2
International Nickel N	23⅜	23⅝	23⅜	23⅝
Int. Tel & T. IT	6¾	6¾	6½	6⅝
J				
Johns Manville JMP	42¼	42¼	40⅜	41¼
K				
Julius Kayser JKS	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
Kennecott KN	15⅜	15¾	15¼	15¾
Kroger Groc'y KR	24⅜	24½	24⅛	24⅛
L				
Lambert Co. LAM	26⅝	26⅝	26	26
Lehigh Valley ZV	6¼	6¼	6¼	6¼
Loew's Inc. LW	34⅜	34¾	34⅛	34¾
Loose Wiles LO	34½	34¾	34½	34¾
Lorillard Tob. LOR	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞
M				
Mack Trucks MQ	21½	21½	21½	21½
McKeesport T. P. MV	98	98	98	98
Montgomery Ward M	23⅞	24	23⅝	23⅞
N				
Nash Motors NSS	13⅛	13⅛	12⅞	13
National Biscuit BI	25⅛	25¼	24½	25¼
National Dairy NPT	13¾	13⅞	13⅜	13⅞
National Distillers NAD	26½	26½	26⅛	26⅜
National P. & L. NPL	6⅜	6⅜	6¼	6¼
New York Central CN	13⅞	13⅞	12⅞	13⅜
N. Y. New Haven V	4	4	3⅞	4
Noranda Mines NML	34½	34½	34⅛	34⅛
North American NA	11¼	11½	11	11½
Northern Pacific NP	15⅛	15⅛	14	14¼
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	8⅜	8⅜	8⅛	8⅛
O				
Otis Steel OST	5	5	5	5
P				
Pac. Gas & El. PCG	16⅛	16⅜	16	16⅜
Paramount Publix PX	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Penick & Fd PFK	67	67¾	67	67¾
Pennsylvania RR. PA	19	19	18¼	18½
Philipps Pete P	15¾	15⅝	15⅜	15⅝
Public S. N. J. PUB	24¼	25	23⅞	25
Pullman Inc. PU	43	43½	43	43½
Pure Oil PUY	6	6	5⅞	5⅞
R				
Radio Corporation	4⅝	4½	4¼	4⅜
Radio Keith RKO	1½	1½	1½	1½
Reming. R. RR	8¾	8¾	8¾	8¾
Republic Steel RBC	10	10½	10	10½
Reynolds Tobacco RJR "B"	44⅛	44⅜	44⅛	44¼
S				
St. Joseph Lead JO	12⅜	12⅜	12⅛	12⅛
Schenley Dist. SHN	24¾	25⅛	24⅝	24⅞
Sears Roebuck S	34	34¾	34	34¾
Simmons Co. SIM	7	7	6⅞	6⅞
Socony Vacuum SOV	12⅞	12⅞	12½	12½
Southern Pacific SX	14⅛	14⅛	13½	13⅞
South Porto Rico PSU	22½	22½	22½	22½
Southern Railway SZ	9⅛	9⅛	8½	8¾
Standard Brands SB	14⅞	15	14¾	15
Stan. G. & E. SG	3⅛	3⅛	2⅞	2⅞
Standard Oil of C. SCD	29⅛	29⅜	29	29⅜
Standard Oil N. J. J	37¾	37⅞	37	37⅜
Standard Oil of Indiana SN	23½	23½	23½	23½
Stone & Webster SW	3¼	3⅜	3⅛	3⅜
T				
Texas Corp. TX	18	18	17¾	17⅞
Texas Gulf Sul. TG	31⅜	31⅜	31¼	31¼
Timken Roller B. TKR	30⅜	30⅜	29½	30⅛
U				
Union Carbide UN	46⅛	46½	45¾	46½
Union Pacific UP	87¼	87¼	85	86
United Corp. U	2	2⅛	2	2⅛
United Gas I. UGI	10⅞	11⅛	10⅞	10⅞
U. S. Ind. Alc. UD	37¼	37¾	36½	36¾
U. S. Pipe & Fry CJ	16½	16½	16½	16½
U. S. Realty UZ	3⅞	3⅞	3⅝	3⅝
U. S. Rubber RU	11⅜	11⅜	10½	10¾
U. S. Steel X	29	29⅛	28¼	29⅛
U. S. Smelting UV	115¾	115¾	114	114
V				
Vanadium VA	14¼	14¼	14¼	14¼
Vulcan Detinning VX	66½	66½	66½	66½
W				
Warner Bros P. WB	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Western Union W	23½	23½	23	23½
Westinghouse Elec. WX	34¾	35¼	34½	35¼
Woolworth Z	53½	53½	53	53½
Y				
Yellow Truck "B" YC	3	3	3	3

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 25 MARS 1935

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
	Argentine 6 1961	..	..	..	..	91¼	92
6000	Australia 5 1955	99½	99½	99⅛	99⅛	99⅛	99½
14000	Belgium 6 1-2 1949	98½	98¾	97½	97½	97⅝	98¼
15000	Do 6 1955	98	99	98	99	97½	98½
2000	Bolivia 7 1958	4	4	4	4	4	4¾
7000	Brazil 6 1-2 1957	24⅝	24⅝	24	24	24	24⅜
1000	Do 7 1952	25½	25½	25½	25½	24¼	25¾
1000	Buenos Aires 6 1961	52	52	52	52	51½	52¼
11000	Chile 6 1961	11½	11½	11½	11½	11	11¼
1000	Colombia 6 1961	25¾	25¾	25¾	25¾	25½	26⅛
6000	Cundi 6 1-2 1959	9¾	9¾	9⅝	9⅝	9½	10
1000	Dom of Can 5 1952	112	112	112	112	111¾	112⅞
11000	French 7 1-2 1941	175¾	175¾	175¾	175¾	175⅜	177
	Do 7 1949	..	..	..	..	175	177⅞
9000	German 5 1-2 1965	28½	28½	28¼	28¼	28	28¼
	Haiti 6 1952	..	..	..	..	83¾	85
45000	Italy 7 1951	80½	80½	79¾	79¾	79⅝	80
1000	Japanese 5 1-2 1965	80½	80½	80½	80½	79⅛	80¾
	Medellin 6 1-2 1954	..	..	..	..	7	8
7000	Milan 6 1-2 1952	73½	73½	73	73	73	74¾
	Parana 7 1958	..	..	..	..	13	14
22000	Peru 6 1960	8	8	7⅝	7⅝	7⅝	7⅞
4000	Poland 6 1940	75	75	75	75	75	75¼
12000	Do 7 1947	119	119	118¼	118¼	118⅜	119¾
	Rio de Jan 6 1-2 1959	..	..	..	..	13	14
	Do 1953	..	..	..	..	15⅝	16½
1000	Rio G Do S 6 1968	15¼	15¼	15¼	15¼	15⅛	17¼
28000	Rome 6 1-2 1952	74¾	74¾	74¼	74¾	73¼	74½
8000	San Paulo 7 1940	84¾	84¾	84¾	84¾	84⅛	85
	Serbs 7 1962	..	..	..	..	30⅝	31⅞
	Soissons 6 1936	..	..	..	..	174	..
3000	United K 5 1-2 1937	111¾	111¾	111¾	111¾	111⅝	112½
	Shaw W & P 6 1937	..	..	..	..	101	103
	Do 4 1-2 1970	..	..	..	..	95¼	98
	Do 5 1970	..	..	..	..	102¾	104½

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal)

Séance du 25 mars 1935

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2 1-2 15 Oct 1939	100¾	..
3 15 Oct 1942	103	104
3 1-2 15 Oct 1944-49	102¼	103
4 15 Oct 1935	101¼	..
Do 1939	107¼	108¼
Do 1943-45	107	107¾
5 1-2 1 Dec 1937	110¾	111½
4 15 Oct 1947-52	106¼	107
5 1 Mar 1937	107½	108¼
5 15 Oct 1943	113⅞	114⅜
4 1-2 1 Sep 1940	111	111¾
4 1-2 1 Oct 1944	111	111¾
4 1-2 1 Feb 1946	111	111¾
4 1-2 1 Nov 1946-56	109¾	110¾
Do 1947-57	110	110¾
Do 1948-58	110¼	111
Do 1949-59	110⅜	111⅜
5 15 Nov 1936	105¼	106
5 1 Nov 1941	113	113¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 3 1945-50	98	99¼
Do 4 1-2 1951	112¼	113¼
Do 1935-54	104	105¼
Do 1956	113	114
Do 1957	111	112
Do 1935-68	104½	105½
Do 4 3-4 1955	115¾	116¼
Do 5 1954	116	117
Do 1949-69	117½	118½
Provinciales:		
Alberta [illegible] 7	104½	106½
C B 5 1-2 1945	99	101
Manitoba 6 1947	108	110
N B 4 1-2 1961	108¼	109¾
N E 4 1-2 1960	110	111½
Ont 4 1-2 1949	108	109¼
Do 4 1962	104	106
Que 4 1-2 1963	112¾	114½
Do 4 1964	105½	107¼
Sask 5 1-2 1952	99¼	101¼
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	29½	32
Beauhar 6 1959	37	..
Do 5 1973	44	46
Do 5 1-2 1973	94	96
Bell Tel 5 1957	115	117
Brown Co 5 1946	44	47
Can Cem 5 1-2 1947	100½	102½
C P R 5 1954	103	105
Can Steams 6 1941	43¼	45
Duke Price 6 1966	99½	101½
Gat Pow 5 1956	88	90
Do 6 1941	74	77
Gen Steel W 6 1952	94½	97
Int H Elec 6 1944	34½	36½
M L H & P 5 1970	108	109½
Do 1951	106¼	107½
Mtl Tram 5 1940	97½	99½
Price Bros 6 1943	94½	96
Que Pow 5 1968	102½	105

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec).

Séance du 25 mars 1935

	Haut	Bas	Ferm.
300 Assoc Oil	6	6	6
5 Beauhar	4⅜	4⅜	4⅜
135 B A Oil	14⅞	14⅞	14⅞
195 B C Pack	65	60	60
13 Can N P pfd	104	104	104
15 Cat Mac B	2	2	2
110 Do A	11	11	11
125 Champ pfd	7¼	7¼	7¼
10 Comm Alco	70	70	70
40 Dist Seag	16¼	16¼	16¼
1120 Dom Tar	6⅜	5⅞	5⅞
80 Do pfd	61	61	61
10 Fraser	4⅜	4⅜	4⅜
200 Home Oil	60	60	60
243 Imp Oil	16⅛	16	16⅛
8 Int Paints A	4	4	4
265 Int Pete	30	30	30
100 Melchers A	8	8	8
20 Do B	3⅛	3⅛	3⅛
20 Reg Knit	4½	4½	4½
1000 United D	100	100	100
25 Walkerville	335	325	335
150 Walkers pfd	18	17⅞	18
Mines:			
3093 Big Miss	43½	40	43
6500 Brazil Gold	30	28	29
1985 Bulolo	3700	3650	3690
1400 Cart Mal	4½	3½	4
3000 Francoeur	10	10	10
2200 J M Cons	16½	16	16
75 Noranda	3450	3450	3450
2000 Parkhill	24	24	24
400 Pickle Cr	275	270	275
19800 Que Gold	35	32	32¾
200 Read Auth	78	75	75
3700 Siscoe	307	303	306
1083 Sullivan	64¾	64¾	64¾
100 Teck Hugh	415	415	415
500 Wayside	19½	19	19
125 Wright H	920	920	920
Hors-liste:			
100 Abitibi	105	105	105
75 Do pfd Cert	3½	3½	3½
25 Brew C pfd	16	16	16
140 Cons Bak	13	13	13
326 Cons Pap	120	120	120
136 Ford A	28¼	28	28
55 Steel W pfd	49¼	48	49
25 Mass Harr pfd	20	20	20
70 Price Bro pfd	20	20	20
Mines hors-liste:			
1100 Cen Pat	152	148	148
7700 Chib Prosp	23½	22½	23½
94200 Duparquet	15	13	14½

BOURSE DE TORONTO
(Section des Mines)

(Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, agents de change, 109, Côte de la Montagne, Québec. Téléphone 2-2796)

Séance du 25 mars 1935

	Haut	Bas	Ferm.
1200 Acme Oil	22	22	22
3800 Aax Oil	90	88	88
5000 Alex	1¾	1½	1¾
1500 Algoma	6¾	6⅝	6¾
545 Anglo H	400	383	400
100 Ashley	16	16	16
600 Astoria	4¾	4¾	4¾
10700 Bagamac	7⅛	7	7
4100 Barry H	6	6	6
700 Base Met	55	55	55
12000 Bear	16½	15½	16½
310 Beattie	180	175	175
2126 B'g Miss	44½	43	44½
9450 Bobjo	26½	25½	25½
50 Bradian	175	175	175
400 Bralorne	880	875	880
1100 Buff Ank	290	275	290
6000 Buff Can	1¾	1½	1¾
100 Bunk Hill	5	5	5
900 Cal Oil	5⅛	5⅛	5⅛
4900 Can Mal	65	63	65
12600 Castle T	68	64½	67½
7825 Cen Pat	153	146	149
500 Chem Res	185	180	185
77250 Chiboug	24	22	24
1650 Clericy	4	4	4
1600 Columario	12	12	12
105 Coniarum	210	210	210
205 D Mines	3925	3925	3925
5300 Eldorado	127	117	125
1395 Falcon	375	365	365
20000 Fed Kirk	3	2¾	3
14425 God's Lake	139	129	138
100 Goodfish	9	9	9
4775 Granada	36	35	36
850 Gunnar	65	65	65
2000 Halcrow	3¾	3½	3½
4000 Harker	7	7	7
1605 Hollinger	1750	1725	1740
15150 Howey	97	93	97
4500 J M Cons	16½	15	15½
5700 Kirk Lake	51	50	50
120 L Shore	5660	5660	5660
2500 Lamaque	5½	5⅛	5¼
9800 Lee Gold	4¼	4	4¼
1190 Little L L	560	550	560
8870 Macassa	223	218	218
1600 Man & E	4	3¾	3¾
5050 Maple L	8	7½	7½
55 McIntyre	4450	4400	4400
5800 McKenzie	124	118	121
275 McKinley	63¼	63	63
3850 McMillan	23	23	23
3500 McVittie	25	24½	24½
19400 McWatts	181	175	178
700 Merl Oil	17	17	17
4500 Mid Oil	22	21	22
500 Min Corp	92	92	92
230 Noranda	3495	3495	3495
800 Olga Oil	3½	3½	3½
3600 Paymaster	17½	17	17½
9500 Pet Cob	3¼	2¾	2¾
1600 Pick Cro	275	270	273
50 Pioneer	1035	1035	1035
950 Premier	163	160	163
400 Proe Air	200	200	200
1000 O'Brien	60	60	60
1100 Read Auth	78	75	78
900 Reno Gold	148	145	145
1200 Roche	7¾	7½	7¾
1916 San Ant	425	410	415
400 Sheep	112	110	112
6550 Sherritt	47	46	47
4575 Siscoe	307	301	306
5000 Sou Tib	13	12	13
4800 St Anth	24½	24	24
600 Sud Bas	130	130	130
1500 Sud Cont	8	8	8
4700 Sullivan	65	63	64½
4375 Sylvanite	245	241	245
3140 Teck H	425	417	421
900 Texas	70	70	70
400 Toburn	125	125	125
700 Towagmac	25	25	25
1100 Vanson	28½	27	27
3425 Ventures	90	89	89
41800 Wayside	20	18	19½
11500 White Eag	4	3¼	4
600 Wright H	925	925	925
560 Ymir	63½	63½	63½
Argent: 60.			
Total des ventes: 552.000.			
HORS-LISTE			
2275 Aldermac	8	7½	7½
10000 Brownlee	2¼	2	2¼
2000 Cen Man	5½	5½	5½
1500 Church H	4	4	4
16000 Cobalt	3	3	3
500 Dal Oil	25	25	25
1500 East Cr	7¼	7	7
7000 Giltec	2⅜	2	2
290 Hud Bay	1250	1240	1240
6100 Lake Mar	4	4	4
15200 Lebel Oro	7¾	7	7
3500 Malrobic	1¾	1½	1¾
4700 McLeod	1⅜	1¼	1¼
6500 N Hawk	2⅜	2	2
2500 Nordon	6	5½	6
5500 Oil Sel	4	4	4
2300 Park Hill	24	23	24
4000 Pawnee	1⅞	1¾	1⅞
1100 Pend Ore	45	45	45
3000 Porc Cro	4½	4¼	4¼
1000 Ritchie	1⅝	1⅝	1⅝
8500 Robb Mont	2¾	2½	2½
5800 Stada	26	25	26
12500 Sud Min	5¾	5	5¼
1000 Temiska	1	1	1
500 Wood Kirk	4	4	4

1950 Macassa	225	225	225
450 McWatts	183	177	177
1900 Stadacona	25½	25½	25½

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 106, côte de la Montagne, Québec.

Séance du 25 mars 1935

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	15¾	15⅝
Am Cyanam B	21	21¼
Am Gas & Elec	1	13-16
Brazilian	8½	8½
Cities Service	15-16	15-16
Cons Gas of Balt	58¾	58⅞
Cord	2¼	2¼
Distc & Co Ltd	16⅜	16⅛
Elec Bond & Share	5⅞	5¾
Ford of Can A	28¼	29¼
Ford Motors	7⅜	7⅜
Gulf Oil	52⅜	52⅜
Hiram Walker	27⅞	27⅞
Imperial Oil	16	16
Memphis Gas	37¾	36¾
National F and Gas	13½	..
Niagara & Hudson	3¼	3¼
Penn Road R Y	1½	1½
St Regis Paper	1¼	1⅜
United L & P	1	⅞

COURS DES CHANGES

Séance du 25 mars 1935

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2551
Australie, livre	3.8503
Autriche, schilling	0.1902
Belgique, belga	0.2251
Brésil, milreis	0.0630
Chine, Hong Kong dollars	0.4859
T.-Slovaquie, couronne	0.0422
Danemark, krone	0.2155
France, franc	0.0665
Allemagne, reichsmark	0.4050
G.-Bretagne, livre	4.8241
Hollande, florin	0.6813
Hongrie, pengo	0.3004
Inde, rupee	0.3648
Italie, lire	0.0829
Japon, yen	0.2828
Nouvelle-Z., livre	3.8891
Norvège, krone	0.2425
Pologne, zloti	0.1909
Roumanie, leu	0.0104
Sud Afrique, livre	4.7984
Suède, krone	0.2488
Suisse, franc	0.3261

Etats-Unis : Dollar : 2 7-32 pour cent prime.

Séance du 25 mars 1935

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.78	⅜
Câbles	4.78	½
Australie	3.82	13-16
Nouvelle-Zélande	3.85	⅞
France	0.0659	⅜
Belgique	0.2232	
Italie	0.0824	
Suisse	0.3235	
Hollande	0.6757	
Espagne	0.1367	
Allemagne	0.4018	
Suède	0.2468	
Norvège	0.2406	
T.-Slovaquie	0.0419	
Danemark	0.2168	
Pologne	0.1890	
Autriche	0.1883	
Hong Kong	0.4825	
Yen	0.2802	

Dollar canadien : 25-32 pour cent escompte.

PRIX DE GROS
A MONTREAL

Séance du 25 mars 1935

Blé Nord No 1		0.92
Blé Nord No 2		0.88
Avoine Ouest No 3		0.43
Avoine d'engrais No 1		0.41
Orge Ouest No 3		0.54
Graine moulue à engrais:		
Son		$26.25
Gru rouge		$27.25
Gru blanc extra		$30.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie $22.00 par tonne, au détail, $24.00.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 livres au détail		$2.85
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon par baril	$4.30	$4.40
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin		$4.60-$4.80
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée		$5.50-$5.60
Farine de blé du printemps:		
Première qualité		$5.40
Deuxième patente		$5.00
Patente à boulanger		$4.90
Foin pressé:		
Extra No 2		$14.50
No 2 Timothy		$13.50
No 3 Timothy		$12.00
Patates:		
Ile du P E	67½	70
Nouveau-Brunswick	0.65	0.70
Québec No 1	0.60	0.65
Québec No 2	0.50	0.60
Oeufs:		
A-1 gros en cartons		0.29
A-1 medium		0.28
A-gros		0.23
A-medium		0.22
A-1 poulettes		0.27
A-poulettes		0.21
B-gros		0.20
C		0.19
Beurre:		
No 1	23	23¼
Fromage:		
Ontario No 1	11½	11¾
Ontario, de l'été	12½	12¾
Mélasse:		
Canne à sucre, par gallon, Indes Occidentales (final blackstrap) f.o.b. Montréal, quantités de 34 à 60 barils par wagon (y compris barils de 43 gallons)		0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)		0.10
Volailles:		
Volailles pour bouillir		24-25
Dindons pour rôtir		22-23
Poulets nourris au lait		23-26
Oies		13-16
Cannetons domestiques		17-20
Poulets de choix		21-24
Volailles		16-19

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:
LES CARRIERES FRONTENAC LIMITEE,
St-Sébastien,
Co. Beauce, Qué.,
Cédantes.

Avis est par le présent donné que Mercredi, le 27 mars 1935, à 11 hrs a. m. sera vendue à nos bureaux, 17 rue St-Jacques, Québec, la balance de cet actif, comme suit:

A : Tous les droits de réclamations que les syndics peuvent avoir sur un billet de souscription de Capital Action au montant de . $ 5,000.00

Cette vente sera faite à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

Ce billet de souscription est visible en aucun temps en s'adressant à nos bureaux.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 22 mars 1935.

Amédée Binet & Emile Racine, Syndics.

Bureaux:
17 Rue St-Jacques,
Québec, Qué.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 26. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 25 mars 1935 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 etr
Hier	78.7	92.6	87.3	66.4
Samedi	79.2	92.7	87.7	66.4
Mois dern	83.6	95.1	88.9	69.9
1934	86.5	86.2	85.1	66.7
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	78.2	92.2	84.5	66.3
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.5	73.7	68.2	60.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5
Obligations:				
Hier				110.0
Samedi				110.0
Mois dernier				110.1
1934				104.5
Haut 1935				110.3
Bas 1935				107.9
Haut 1934				108.3
Bas 1934				99.1
Haut 1928				104.4
Bas 1932				86.8

COURS DES TRUSTS FIXES

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	6⅝	-
Do C	2.70	2.75
Do D	4⅛	4½
Cdn Intl Trust	4¼	4¾
Cdn Inv Fund	3.25	3.50
N A Trust 1953	1.77	-
Do 1955	2.08	2.13
Do 1956	2.05	2.10
Do 1958	2.08	2.18
Cumulative Trust	3.50	3.60
New Corp Trust Cum	2.10	2.15
Do Dist	2.04	2.09
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.20	1.25

PRIX DES PEAUX

(Cours fournis par Ovide Godin, 143 rue Grant, Québec).

Les prix ci-bas sont F. O. B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de boeufs salées, 4 1-2cts la livre.

Peaux de boeufs fraiches, 4 1-2 c la livre. 15 à 50 moins 2 lbs. chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs, ent, sans queue ni corne.

Peaux de veaux engraissés, enlevés par des bouchers à la pièce, 50c chaque. Peaux de veaux Deacons de campagne à 35c chacune.

Peaux de chevaux de bonne qualité $1.50 sans crin et queue, 15cts de moins.

Crin de cheval, crinière à 6cts la livre.

Crin de vache à 5cts la lbs.

Peaux moutons de mars 10c et 50c.

Peaux de moutons sans laine, 5cts chacune.

Laine blanche non lavée à vendre 17cts la livre. F. O. B., Québec.

Prix garantis du 25 mars au 6 avril 1935.

LA SITUATION ECONOMIQUE

Le dernier bulletin de la Banque de Montréal dit que la situation économique est bonne au Canada. — Les recettes ferroviaires.

LE P. C.

Montréal, 26. — La situation économique au Canada accuse une fermeté interne plutôt qu'elle ne reflète l'action des facteurs extérieurs, rapporte le dernier bulletin mensuel de la Banque de Montréal. Celle-ci a fait défaut à cause de l'incertitude de persistante touchant les futurs mouvements de la monnaie américaine et de la multiplication des obstacles sur le chemin de la NRA. De plus, certains événements troublants se sont produits à l'étranger, notamment une faiblesse encore inexpliquée de la livre depuis la première semaine de mars et, plus récemment, l'inquiétude des pays à monnaie d'or quant à la continuation de leur politique monétaire, et en particulier de la Belgique, où il y a eu un fort exode de capitaux. D'autre part, on incline peut-être moins à considérer la politique industrielle du gouvernement canadien comme devant entraver sérieusement les affaires dans le Dominion. Celles-ci ont mis à profit les circonstances et l'indice économique de l'Office fédéral de la Statistique qui, le 2 mars, accusait une avance sur la semaine précédente, a depuis lors maintenu cette avance. Par rapport à 1934, l'indice s'est accru de près de 12 p.c. la semaine du 9 mars.

Les chargements ferroviaires, après plusieurs semaines d'accroissement par rapport à la période correspondante de l'an dernier, ont fléchi légèrement au cours de la dixième semaine pour des raisons d'ordre saisonnier, mais le total des dix semaines est de 424,974 wagons au lieu de 405,354 en 1934, soit 19,620 ou 5 p.c. de plus. Les prix de gros ont été un peu plus fermes la première semaine de mars et les compensations bancaires l'emportent de près de 10 p.c. sur la semaine correspondante de 1934. Il faut noter aussi que les bilans de compagnies, dans la plupart des cas, révèlent toujours une situation plus prospère. Le Service fédéral des Assurances relève un accroissement de 3 p.c. du montant net des polices d'assurance-vie émises au Canada en 1934. Les prix de détail, les loyers et le prix des services ont été un peu plus élevés la première quinzaine de mars qu'au mois de février.

Les recettes ferroviaires, indice excellent de l'activité économique, l'ont emporté de 4.9 p.c. en février sur celles du même mois l'an dernier. Le relevé des recettes du Canadien-Pacifique, publié à l'issue d'une réunion des administrateurs de l'entreprise, le 11 mars, accuse $34,384,023 de recettes nettes, au lieu de $30,862,106 en 1933, plus un revenu spécial pour 1934 de $6,663,793. Le Conseil d'Administration a été d'avis que la déclaration d'un dividende pour 1934 serait injustifiable, vu le déséquilibre de la situation financière et, partant, l'opportunité pour la Compagnie de maintenir sa position liquide.

COMMERCE DU QUEBEC

Montréal, 26. — Légère reprise dans le commerce de détail; le gros est en avance sur l'an dernier pour l'épicerie, les nouveautés et la confection pour dames. Les rentrées sont assez bonnes. Les fabriques de soieries, de cotonnades et de confection produisent toujours à plein ; dans la chaussure de cuir et de caoutchouc, la production se tient à 60-65 pour cent de la capacité. Activité dans le meuble. Les producteurs de petite métallurgie font de bonnes ventes; la métallurgie lourde ne donne guère de signes de reprise. L'abatage du bois est terminé dans la plupart des cas, et le transport progresse dans des conditions météréologiques favorables. Les marchés du bois restent inactifs, mais on y reçoit des demandes de source anglaise. La situation n'a pas changé dans le bâtiment. Le prix de la pâte de bois est stable. Dans le papier-journal, les opérations l'emportent un peu sur l'an dernier. Le marché des animaux reste inactif, et les prix sont bas.

(Banque de Montréal).

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

PAUL KELLY, CONSTANCE CUMMINGS et HUGH O'CONNELL dans "BROADWAY THRU A KEYHOLE" qui passera au CAPITOL demain et mercredi en même temps que JOHN BOLES et CLAIRE TREVOR dans "WILD GOLD". Au Capitol aujourd'hui: RONALD COLMAN et LORETTA YOUNG dans "CLIVE OF INDIA". Une représentation pour enfants, au profit d'une bonne oeuvre, sera donnée jeudi matin, à 10 heures au Capitol. A l'occasion de la mi-carême, une grande quantité d'oeufs de Pâques sera distribuée.

AU CARTIER

Dans son nouveau film "HERE IS MY HEART" actuellement à l'affiche du CARTIER, BING CROSBY chante trois nouvelles chansons composées par RALPH RANGER et LEO ROBIN.

RIALTO AUJOURD'HUI
CONSTANT REMI dans
"LA ROBE ROUGE"
aussi SYLVIA SIDNEY dans
"THIRTY DAY PRINCESS"
Matinée 10c — Soirée 15c

EMPIRE DERNIER JOUR
JEAN HARLOW dans
"GIRL FROM MISSOURI"
BARBARA BEDFORD, dans
"FOUND ALINE"
Mat. .15. Soir .25 Taxe comprise
Les passes sont bonnes

FRANCAIS Mat.: 10c Soir: 15c
★ AL JOLSON ★
DOLORES DEL RIO, DICK POWELL
dans WONDER BAR aussi
JOYEUSE COMEDIE MUSICALE DE Jack OAKIE dans "College Rhythm"

CINEMA de PARIS
Programme Double HARRY BAUR dans
UN HOMME EN OR
aussi
Jean Murat dans
LE SECRET DES WORONZEFF
Matinée 20c, Soirée 20c et 30c.
Taxe comprise

VICTORIA
Une oeuvre éblouissante de gaieté
ARMAND BERNARD
dans
"3 de la Marine"
d'après l'opérette de M. Albert Musique de Vincent Scotto

CARTIER Dernière fois Aujourd'hui
Greta Garbo dans "The Painted Veil" aussi Bing Crosby dans "Here is my Heart"
COMMENCANT DEMAIN
IRENE DUNNE
dans la plus grande comédie musicale de Warner Bros
"SWEET ADELINE"
aussi WARNER BAXTER dans
"HELL IN THE HEAVENS"
et autres — PRIX REGULIER

CLASSIC "VIVA BUDDY"
Florelle, Claude Dauphin, Louvigny, Jeanne Cheirel dans
"LES SURPRISES DU SLEEPING"
Marion Davies, Gary Cooper, Ted Healy, Four Mills Bros dans
"OPERATOR 13"
RICHARD TALMADGE, Série ép. 10

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
LE BERGER DES SEPT COLLINES
Sa Sainteté Pie XI ; le roi et la reine d'Italie, etc.
aussi
LE COMTE DE MONTE-CRISTO
— et sur la scène —
"LA FILLE DU VILLAGE"
par PAUL HEBERT

PALAIS MONTCALM
Mar., Merc. et Jeudi, 2-3-4 Avril
(Mats: Merc. et Jeudi)
Après 4 semaines triomphales à Montréal
Le succès de rire
"Vas-y Francis"
Revue en 2 actes et 15 tableaux de Henri Letondal
avec
ANTOINETTE GIROUX,
GERMAINE GIROUX,
GUY de VETZEL,
LILIANE DORSENN,
GASTON ST-JACQUES,
BELLA OUELLETTE,
GUY MAUFETTE.
'LES DEUX COPAINS'
(Henri Letondal et Paul Foucreau)
Les Pianistes duettistes:
(Aurette Leblanc et Germ. Janelle) etc., etc.
Billets : Soirs, 35c, 50c, 75c et $1.00 ;
Matinées : 35c, 50c et 60c (plus taxe)
En Vente Vendredi Matin à 10 Hrs.

CANADIEN UN PRIX .25
La flotte aérienne est à Québec.
—VOYEZ—
DEVIL DOGS OF THE AIR
JAMES CAGNEY · PAT O'BRIEN
MARGARET LINDSAY · FRANK McHUGH
2ème Grand film.
CONWAY TEARLE dans
'SING SING NIGHTS'
DEVIL DOGS à 1.10-3.45; 7.10-9.45
SING SING à 2.45-8.45

CAPITOL
DERNIER JOUR A 1-2.30; 7-8.35
CLIVE of INDIA
Starring RONALD COLMAN
LORETTA YOUNG
Mat. 25c
DEMAIN 2 GRANDS FILMS A 1-2.25; 6.45-8.10

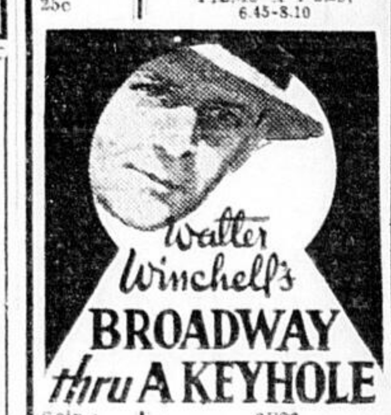

Soir : 30c, 40c
avec Constance Cummings
"WILD GOLD"
avec
JOHN BOLES, CLAIRE TREVOR
Repres. pour enfants: Jeudi 10 a. m. 20c

L'AGENT SECRET X-9

Par Dashiell Hammett

Episode C-41

Copyright King Feature.

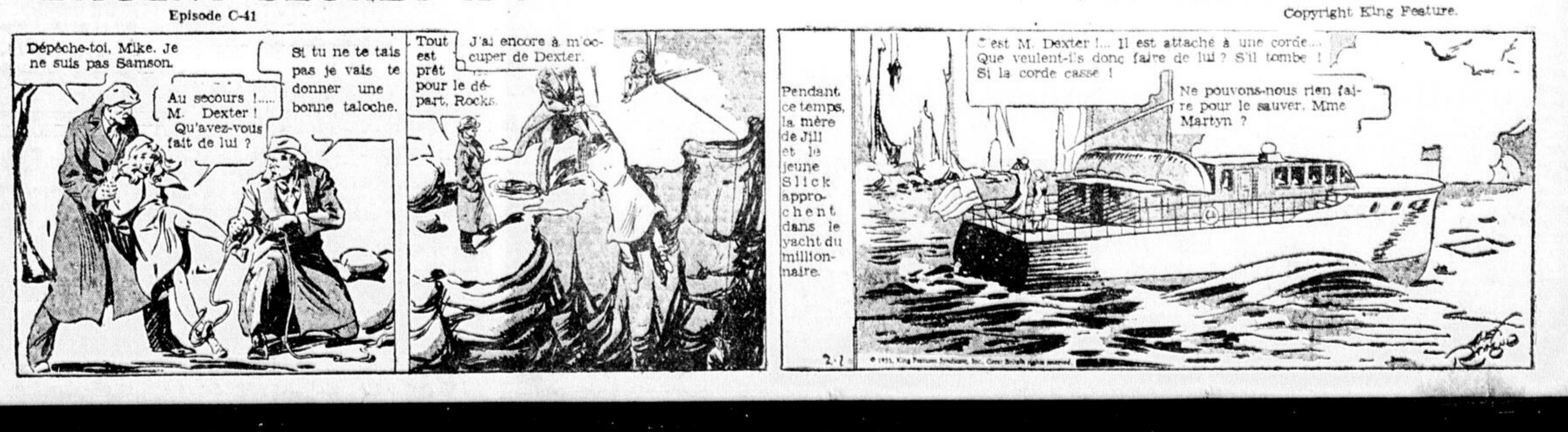

La première partie de la série Providence vs Québec sera jouée ce soir

D'une nuit à l'autre

Dans le "détail"

Les Castors vont "détailler". Enfin, il faut bien le croire, puisque la série semi-finale, pour le championnat de la Canado-Américaine s'ouvrira ici ce soir, mettant en présence le Québec (détenteur de la seconde position) et le Providence (détenteur de la troisième).

Les amateurs de hockey de Québec auront l'avantage de voir, pour la première fois, les Castors dans une série de championnat, dans la ligue Canado-Americaine.

En effet, les Castors de 1927 et de 1928 se qualifièrent pour les séries de détail mais toutes les parties furent jouées aux Etats-Unis.

Espérons que le public saura profiter de l'occasion pour donner au club local tout le support qu'il mérite.

Des parties" à finir"

Afin d'éviter toute critique, de la part des amateurs, le président Docley a demandé aux clubs qui figurent dans les séries de championnat, de bien informer les journaux que toutes les parties devront être jouees "à finir". C'est-à-dire qu'elles dureront tant qu'un club n'aura pas gagné. Il n'y aura donc pas de parties nulles.

Le record de Paddy Byrne

Hier soir, j'ai passé près de deux heures avec Billy Coutu, le coach des Rhodes-Island Reds. Billy a évidemment ses petits soucis comme tous les pilotes des équipes de hockey professionnel, mais c'est un joyeux garçon. Il me racontait qu'il y a deux ans, il se trouvait à Philadelphie sans Paddy Byrne qui était malade. "Plutôt que de mettre un de mes joueurs dans les buts, et prendre le risque de le faire estropier, je décidai de mettre les "pads" pour la première fois de ma vie. Le club joua mal, et on me scora douze points! Pas besoin de vous dire que les garçons ne m'ont pas manqué. Mais, j'ai eu ma revanche tout dernièrement et à Philadelphie, s'il vous plaît, quand maître "Paddy", le roi des Blanchissages, s'est fait scorer quatorze points. Je ne regrette qu'une seule chose, et c'est que Paddy ait brisé mon record!"

Une déclaration de Joncas

A la suite d'une entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Louis Therrien, propriétaire du club de baseball Lewis, de 1934, et locataire du parc de baseball de la rue Fraser, Jules Joncas est passé à nos bureaux, hier soir, en compagnie de Maurice Bourget, I. C., joueur bien connu, pour nous donner le résultat de ses négociations.

"Nous avons causé et discuté longuement avec M. Therrien, a déclaré Jules, mais il n'a pas voulu démordre. Il exige un pourcentage de 25 pour cent, pour la location du terrain et j'ai essayé par tous les moyens possibles, de lui faire comprendre qu'il serait impossible à un club de baseball de la ligue Québec-District de se maintenir en payant aussi cher.

"Quand j'ai vu que sa décision était irrévocable, je lui ai offert de lui prêter ma franchise, pourvu qu'il opère un club cette année, mais il m'a refusé. J'en conclus que M. Therrien ne veut pas que la ligue Québec-District ne puisse opérer au terrain de la rue Fraser.

"Alors, je vous demande d'informer le public et les officiers de la ligue, que j'ai pris la décision de ne pas m'occuper de baseball cette année et que c'est l'attitude de M. Therrien qui m'aura forcé d'en agir ainsi".

Nous avons demandé à Jules de différer sa décision de vingt-quatre heures, et de demander publiquement à M. Therrien, par l'entremise de ce journal, de considérer une cifre de quinze pour cent des recettes. Mais, le vieux pilote levisien a hoché la tête. "A quoi bon, dit-il, puisque je sais que M. Therrien ne voudra pas changer d'opinion et qu'il ne veut pas de baseball, quoiqu'il sache maintenant que je suis aussi sérieux que sincère".

La parole à M. Therrien

Jules Joncas est l'un des vétérans du baseball local, et on peut dire qu'il n'a pas d'ennemis. Il serait vraiment regrettable de le voir forcé à se retirer sous sa tente, encore une fois, quand il est disposé, avec l'enthousiasme qui le caractérise, à "monter" un autre club à Lévis.

Je comprends mal l'attitude de M. Therrien après sa lettre de jeudi dernier, dans laquelle il invitait Jules à aller le voir, disant qu'il était disposé à négocier, maintenant que Joncas nous apprend ce qui s'est passé.

Si M. Therrien est le sportsmen que nous pensons, il ne devrait pas adopter une attitude qui est de nature à nuire grandement au sport du baseball dans le district.

Un dîner chez les Castors

Un dîner intime a réuni hier soir au St-Roch les directeurs et les joueurs du club Québec. Tous les convives ont adressé la parole, et les joueurs ont quitté la salle à dîner remplis d'enthousiasme.

L'avis de Billy Coutu

Tout comme Jean Dubuc, propriétaire des Reds, Billy Coutu est d'avis que l'issue de la série Providence vs Québec est la chose la plus problématique au monde. Dubuc et Coutu croient qu'aucun des deux clubs ne pourra gagner cette série en deux séries consécutives.

Le refus du Québec de permettre à Providence d'avoir un joueur pour remplacer Bobby Taylor, a mécontenté la direction des Reds. "Ce refus n'a pas porté chance aux Castors, dit Coutu, puisque quelques jours après, deux de leurs joueurs passèrent sur la liste des invalides. En tous cas, mes hommes ont pratiqué à l'Arena, cet après-midi, et m'ont surpris agréablement. Tout ce que je puis dire c'est que je ne ménagerai rien pour gagner".

LIONEL LeBEL.

LE MEILLEUR SCOREUR DES CASTORS

PAUL RUNGE, ailier gauche du club Québec, a failli terminer la cédule régulière en tête des compteurs de la ligue Canado-Américaine. Lloyd Jackson a fini avec un total de 58 points, soit un de plus seulement que lui. Paul est un des joueurs locaux qui n'a pas manqué une seule partie au cours de l'hiver. Il pèse 185 livres, et joue avec Fields et Filmore.

MLLE G. LEVASSEUR ET L. PAQUET CHAMPIONS DU BADMINTON

Le tournoi pour les championnats simples de badminton, au conseil Laval des Chevaliers de Colomb, s'est terminé hier soir.

Mlle G. Levasseur a remporté le titre, chez les dames, disposant en finale de Mme H. Auger à 11-0, 11-2.

Immédiatement après, Lucien Paquet battit Fernand Guay à 15-3, 15-3, pour décrocher le titre, chez les messieurs.

SECONDE VICTOIRE DE JULES PAQUIN

Le match, pour le championnat mineur de Québec, aux échecs, s'est continué hier soir, à l'Union Commerciale.

On se rappelle que Roger Cantin gagna la première partie. Samedi soir, Jules Paquin s'est emparé de la seconde, et hier, il a pris les devants en matant son adversaire.

La troisième rencontre est cédulée pour vendredi soir, à huit heures.

LE POOL

Une intéressante rencontre a eu lieu dimanche entre Alphonse Grenier et Joseph Bélanger, de Courville, et Ovila Mathieu et Willie Girard, de St-Grégoire. Mathieu et Girard remportèrent la victoire par une marge de 39 points sur une partie de 500 points.

Les vainqueurs sont prêts à rencontrer toute autre équipe de deux joueurs de la Côte de Beaupré. Inf. A. Boudrault, St-Grégoire de Montmorency.

LES ANNEAUX

Le club "Le Castor" de Limoilou est actuellement à organiser un tournoi de championnat individuel de Québec et District. C'est donc qu'il ne reconnaît pas Albert Langlois, le champion actuel. Les promoteurs du tournoi tront-ils jusqu'à ignorer le joueur qui détient le titre, et de façon régulière ?

Langlois fait partie du club de E. Madden Ltée.

LES "MILLIONNAIRES"

Le bureau du club des Millionnaires sera ouvert ce soir, à l'hôtel St-Roch, de six heures à neuf.

Les membres pourront y échanger leurs cartes, et ceux qui voudront se joindre au club, pourront le faire, afin de pouvoir bénéficier de ses avantages.

Les Millionnaires pourront acheter leurs billets à l'avance, pour la joute de ce soir, chez Edgar Langlois, J.-E. Giguère et René Dion, afin d'éviter l'encombrement, dans la section nord.

ARMAND VINCENT NE PEUT REUSSIR

Londres, 26. — (P.C.) Armand Vincent, promoteur sportif de Montréal, est revenu à Londres hier après une tournée sur le continent et annonça son regret de n'avoir pu arranger un tour d'Europe des Canadiens de Montréal et des Rangers de New-York, deux clubs actuellement en lutte l'un contre l'autre dans la série Stanley.

Vincent croit pouvoir réaliser son projet l'année prochaine après la nouvelle saison de hockey. Il se dit ébahi de la façon enthousiaste avec laquelle les Européens ont accueilli le hockey. Il affirme que la foule manifeste plus d'intérêt là-bas qu'en aucun endroit de l'Amérique du Nord.

"SPORTRAITS"

par Chuck Templeton

Leduc et Coutu sont confiants

A la veille de l'ouverture de la série semi-finale, pour le championnat de la ligue Canado-Américaine, les pilotes des deux équipes expriment leur confiance de pouvoir conduire leurs joueurs à la victoire. — Bobby Taylor est le seul équipier des Reds qui ne pourra s'aligner ce soir. — A onze heures, hier soir, Leduc ne savait pas encore s'il pourrait utiliser Wilson. — Albert et Doran joueront. — Les Castors n'ont pas été dans le "détail" depuis 1928. — Chacune des parties de championnat est "à finir". — On anticipe une salle comble pour ce soir. — On chargera les mêmes prix d'admission que pour les joutes de la cédule.

LA MISE AU JEU A NEUF HEURES

Enfin, c'est ce soir que s'ouvrira à l'Arena, entre le Québec et le Providence, la série semi-finale pour le championnat de la ligue Canado-Américaine, et la coupe Henri Fontaine.

La partie commencera à neuf heures précises, et fera salle comble, s'il faut en juger par la vente des billets, dans les dépôts, qui a été exceptionnellement considérable.

Cette série entre Québec et Providence est de deux parties dans trois et il est entendu que chacune de ces parties sera "à finir".

Le gagnant entrera ensuite dans la série finale de trois dans cinq, contre les Boston Cubs, qui s'ouvrira au Boston Garden.

Les prix des billets seront les mêmes que pour les parties régulières de la cédule et les "Millionnaires" bénéficieront encore de leur réduction de 15cts par billet.

Voilà pour l'information générale. Maintenant, jetons un rapide coup d'oeil sur les deux équipes en présence:

CHEZ LES CASTORS

Able Cox gardera les filets du club local avec toute l'habileté dont il est capable bien que son rival, "Paddy" Byrne, soit le "professeur" qui l'ait initié aux secrets de son art.

Sur la défense, le gérant Albert Leduc reprendra sa place, en dépit de la blessure reçue au côté droit, aux côtés du subtil Léo Bourgault, et de "Red" Doran. Celui-ci a pratiqué hier matin, et sera capable de jouer ce soir l'une de ses bonnes parties. Il n'en portera pas moins un volumineux pansement sur le menton, simple souvenir de sa dernière rencontre avec..... Cliff McBride, du New-Haven.

Le retour de Leduc et de Doran, sur la défense, permettra à Tommy Filmore de reprendre sa place sur l'aile droite de la ligne de Whitey Fields. Paul Runge, deuxième compteur de la ligue, joue à gauche.

Nous ne savons pas exactement comment Leduc organisera ses deux autres lignes, car il nous déclarait hier soir que "Hub" Wilson ne serait probablement pas assez bien pour pouvoir jouer ce soir. "Hub" a été blessé d'un coup de bâton, en arrière du genou.

Alors, Leduc jonglera avec Phillips, Buckles, Quenneville, Lafrance, Alexandre et Raymond pour "fabriquer" ses deux autres lignes. Au métier de "jongleur", on a pu voir dimanche que Leduc s'y connait joliment bien.

CHEZ LES "REDS"

Tout comme Leduc, Billy Coutu, le coach du Providence, a ses petits ennuis au moment d'entrer dans la série de championnat.

Bobby Taylor souffre d'une blessure aux reins qui l'empêchera de jouer d'ici la fin de la présente saison.

Wilf. Ranger s'est démis un muscle de la cuisse gauche et a peine et misère à patiner.

Gus Rivers n'est pas à son aise. Ses amygdales le font souffrir considérablement, et il perd régulièrement du poids depuis trois ou quatre semaines.

Jerry Lowery s'est fait fendre le cuir chevelu à Philadelphie, mais il n'a pas l'air de s'en apercevoir.

A part cela... l'équipe de Jean Dubuc est pas mal!

"Paddy" Byrne sera encore là, et sera protégé par quatre défenses qui "cognent" durement: Andy Mulligan, Percy Lesieur, George Nichols et "Chris" Speyer.

Coutu a dit hier qu'il débuterait avec Mulligan et Speyer, et avec sa première ligne: Gaudreau-Harrington-Rivers, dont la renommée n'est plus à faire.

Leo Murray, Kuhn, Keating et Lowery constitueront l'autre ligne, et Ranger—s'il en est capable—auront la tâche de constituer l'autre trio.

Albert Leduc n'a pas fait connaître son alignement du début de la partie, mais est d'opinion que les Castors devraient "bien figurer" dans cette série contre les Reds.

Billy Coutu ne s'en fait pas. Depuis trois ans qu'il est à Providence il a toujours placé son club dans les finales. Voilà donc un avantage "moral".

POINTE-AU-PIC

Mercredi dernier le 27 février eut lieu sur la patinoire de Pointe-au-Pic propriété de M. Charles Warren une grande mascarade qui fit l'admiration d'une foule nombreuse de spectateurs. Le programme fut exécuté comme suit 10 joute de Hockey "Les Invalides vs "Les Incapables".

2.—Joute de hockey par deux groupes de jeunes filles "MarryGold" vs "Forget me not".

3.—Course de cinq tours.

4.—Parade.

De nombreux et jolis prix furent distribués.

1er prix, "Les Jumelles Dionne" adjugé comme prix d'originalité et représentées par cinq jolies poupées dans un splendide carrosse, conduites par M. B. Boullanger.

—M. et Mme Dionne représentés par M. G. Bergeron et M. R. Girard. Dr Dafoe représenté par M. A. Guérin, Gardemalade représentée par M. P. Gagnon.

2ème prix, "La nuit étoilée" représentée par M. Charles Bernier et Mlle Florence Gagnon.

3ème prix, "L'Irlande" représentée par M. Marc Dionne et Mlle Jacqueline Warren.

4ème prix, "Les Pirates" représentées par Mlles Marthe et Andrée Warren.

5ème prix, "Good Luck" représentée par Mlles Thérès Caron et Rachel Tremblay.

6ème prix, "La Bretonne" représentée par Mlle Marie-Anna Guay.

7ème prix, "Gentilhomme, du moyen âge" représenté par M. Donat Gignac.

Deux prix de présence furent tirés au sort, les gagnants furent Mlle Rachel Harvey et M. J. Sunard.

Un prix de vitesse fut aussi accordé à M. Gérard Harvey avalent été choisis comme juges, M. Jean-Marie Bouchard avocat, M. et Mme Jos. Bergeron, M. et Mme Samuel Warren, M. et Mme Irénée Bergeron, M. et Mme Eugène Warren, M. et Mme Jacques Warren. Nos félicitations à M. Laurent Warren gérant de la patinoire et organisateur de cette mascarade qui fut un véritable succès ainsi qu'au comité des juges qui s'acquittèrent admirablement de leur tâche en adjugeant à tous et à chacun les récompenses à qui de droit.

ALBANEL

Notes locales.—Mmes Eugène et Louis Pouliot et Mlle Marie-Anna Pouliot sont allées à Québec, dernièrement, en visite chez leurs nombreux parents.

—Mme Laurent Roy s'est rendue à Montréal, dernièrement, en voyage d'affaires.

—MM. Josaphat Genest et Joseph Pouliot étaient également de passage à Montréal, récemment.

—M. et Mme Paul Pelchat étaient les invités de M. Honoré Parent, dernièrement.

Réunion. — A l'occasion de la fête paternale de M. le vicaire Joseph Morin, les membres de la chorale d'Albanel se sont réunis à la résidence de M. Nazaire Tremblay pour lui adresser leurs souhaits de bonne fête et le remercier du dévouement qu'il avait eu à leur enseigner le chant grégorien. Après l'adresse, lue par M. Nazaire Tremblay, M. le vicaire sut remercier tous ses chantres de la bonne volonté qu'ils mettaient à suivre les exercices et les remercia aussi de la manière si généreuse qu'ils avaient de lui prouver leur reconnaissance. M. le curé Adj. Tremblay, qui présida la fête, adressa quelques mots pour remercier tous les membres de la chorale qui prêtaient avec tant de bonne volonté leur concours pour les chants religieux.

Après s'être bien amusés, tous se retirèrent, emportant de cette joyeuse soirée le plus beau souvenir.

Voici le programme de la fête:

Entrée: piano: Mme Xavier Ménard et Mlle Alma-Rose Tremblay.

Chant de fête: la chorale.

Adresse: M. Naz. Tremblay.

Avis au public et souhaits, saynète par les enfants.

Le Roi du Carnaval (duo).

Le Testament de l'aïeule dialogue).

Chansons: Le Rosaire, par M. X. Ménard.

Vio.on et piano.

Chants.

L'écolier turbulent (dialogue).

O Canada, par la chorale.

GENTILLY

Mariage. — Lundi, le 4 mars, M. le curé bénissait le mariage de M. Julien Faucher, fils de M. J. Faucher, des Etats-Unis, avec Mlle Annette Verville, fille de M. Delphis Verville, de Gentilly. MM. Arthur Carignan et Delphis Verville servaient de témoins respectifs aux mariés.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Baptêmes. — A été baptisée Marie, Claire, enfant de M. et Mme Athanase Goudreau. Parrain, M. Wellie Baril. Marraine, Mlle Léda Bellefeuille.

A aussi été baptisée Marie, Georgette, Pierrette, enfant de M. et Mme Wellie Lavigne. Parrain, M. Patrick Lavigne; marraine, Mlle Georgette Bécotte.

Notes sociales. — Mlle Nelda Durand a passé une huitaine à Ste-Cécile, chez ses parents.

Mlle Thérèse Baril et M. André Carignan, de Montmagny, ont passé une quinzaine à Gentilly, chez M. Ernest Baril.

—M. Henri Duguay, de Nicolet, était à Gentilly, dimanche dernier.

L'ELUSIF CENTRE DU PROVIDENCE

LEONARD GAUDREAULT, centre de la première ligne d'attaque des Providence Reds, a toujours été très populaire à Québec. Bien qu'il ait compté plus souvent qu'à son tour, contre le club local, et qu'il nous ait fait perdre... plusieurs parties, personne ne l'a jamais hué ici. Gaudreault est un joueur expérimenté et très habile.

Que fera Ruth avec les Boston Braves ?

Jusqu'ici, les Braves n'ont qu'à se féliciter de leur sensationnelle acquisition car le Bambino leur attire beaucoup d'amateurs. — Le gérant, Bill McKechnie, alignera à peu près la même équipe que l'an dernier.

RABBIT MARANVILLE N'EST PAS EN FORME

(Par Edward J. Neil, de la Presse Associée).

St. Petersburg, Floride, 26. — (P. A.) L'une des grosses questions que se posent les amateurs de baseball au sujet des Boston Braves est celle-ci: "Que fera Ruth au cours de la prochaine saison et jusqu'où mènera-t-il son nouveau club?"

On ne peut évaluer quel bien Ruth a fait aux Braves depuis l'ouverture de la saison d'entrainement. A part cela, les Braves sont exactement les mêmes qui formaient l'équipe qui termina la saison en quatrième place, l'an dernier. Mais actuellement, le Boston est sorti de l'ornière financière à cause du nombre d'amateurs qu'a attiré le Bambino depuis le début des activités. La terne équipe de 1934 est maintenant remplie d'enthousiasme et d'entrain.

Que sera la situation dans deux mois? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre malgré l'optimisme dont Babe Ruth fait montre. Ce dernier s'est entraîné lentement et avec grande prudence et en ménageant ses membres délicats. "Je me porte très bien", déclara-t-il, "et je vais prendre part à 100 parties, au bas mot".

Examinés un par un, les Braves ne retiennent pas excessivement l'attention. Le gérant, Bill McKechnie, possède trois excellents lanceurs en Walter Betts et Fred Frankhouse, deux vétérans de la droite et Ed Brandt, l'un des meilleurs gauchers de la ligue. A eux trois ils remportèrent 50 des 75 victoires des Braves, l'an dernier.

Ben Cantwell, mince lanceur droitier qui gagna 20 parties en 1933, et le jeune Bobby Brown, sensation de la même saison, sont à exécuter un ralliement après avoir faibli l'an dernier à cause de troubles du bras. Flint Rhem, le vieux Cardinal, Leo Mangum et Both Smith joueront sur la réserve. Shanty Hogan, qui a maigri de 30 livres, et Al Spohrer sont de solides receveurs.

Babe Ruth, Wall Berger et Randy Moore patrouilleront le champ et sauront conserver de fortes moyennes au bâton.

Le retour de Rabbit Maranville, qui se brisa une jambe au cours de l'entrainement de 1934 ne rendra pas probablement pas beaucoup de services à McKechnie. Ce vieux joueur de 43 ans se montre courageux et croit encore qu'il sera le deuxième but régulier des Braves. On s'aperçoit cependant que sa blessure lui nuit encore grandement et qu'on ne pourra l'utiliser que comme coach et que comme joueur d'occasion.

Les Mallon, sensationnel frappeur mais erratique joueur de losange, agira probablement comme deuxième-but régulier. Baxter "Buck" Jordan, sera au premier - but, Bill Urbanski à l'arrêt -court et Pinky Whitney, au troisième sac.

ANDRE MERLIN SE RETABLIT RAPIDEMENT

ANDRE MERLIN, actuellement considéré comme le joueur de tennis qui promet le plus en France, se rétablit rapidement des suites d'un empoisonnement par le veronal. On ne sait trop si ce fut là une tentative de suicide ou un simple accident. Chose certaine, c'est que le jeune as se montra très déprimé après sa défaite lors du tournoi de championnat de France sur court intérieur. La vignette ci-dessus nous montre Merlin dans une de ses récentes photographies (médaillon) et exécutant un de ses coups de raquette favoris.

La série Stanley

Seconde joute Bruins-Leafs à Boston, ce soir. — Siebert blessé à un pied. — Cook et Seibert sont affaiblis mais joueront tout de même contre Canadiens, à Montréal. — Les Maroons à Chicago.

GRAND INTERET

(Par George Maguire / de la Presse Canadienne)

Boston, 26.— (P.C.) Les Boston Bruins ont vu diminuer leurs espoirs de remporter deux victoires de suite sur les Toronto Maple Leafs dans la série de championnat de la N. H. L., quand "babe" Siebert dut se mettre au repos à cause d'une blessure au pied. Les Bostonnais n'en ont pas moins confiance que leur club va gagner de nouveau contre les hommes de Connie Smythe ce soir.

Le vétéran joueur de défense n'est pas capable de se porter sur son pied droit parce qu'il reçut un dur coup samedi soir quand le Boston battit le Toronto dans la première joute de la série. Le blond Bert McInenly fermera duo avec Eddie Shore si Siebert ne peut jouer.

(Par Sam Robertson, de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — (P.C.) Un peu abattus mais confiants, les New-York Rangers se sont mis en route our Montréal hier soir pour aller rencontrer les Canadiens dans la seconde et dernière partie de leur série.

Lester Patrick, croit bien que ses hommes l'emporteront malgré que des blessures leur imposent un handicap. Bill Cook, le capitaine, et Earl Seibert, le vétéran joueur de défense, ne sont pas encore complètement rétablis. Cook est encore pâle à cause de l'abondante hémorrhagie qu'il subit dimanche quand Nels Cruditchfield le frappa à la tête de son bâton. Seibert accuse un sévère "charley-horse" depuis que Sylvio Mantha l'étendit durement sur la glace.

La mêlée de dimanche soir éclata si soudainement qu'il y eut beaucoup de confusion dans l'interprétation des diverses interpellations. L'arbitre Ag Smith dissipa tout doute en fournissant l'explication pourquoi il bannit Crutchfield pour 22 minutes et Cook pour sept minutes seulement. "Je donnai d'abord deux minutes à chacun pour avoir élevé leur bâton un peu trop haut. Bill Cook recommença les hostilités en frappant Crutchfield avec la lame de son bâton. Cela valait bien cinq minutes mais Crutchfield ne méritait pas moins qu'une punition pour la balance de la partie en frappant Cook sur la tête. Une telle sentence est prononcée quand un joueur tente délibérément de blesser un adversaire".

Le président Calder a nié qu'il avait démis Smith de ses fonctions pour la joute de ce soir. Il était entendu que Bill Stewart prendrait la place de Smith.

Chicago, 26. — (P.C.) Les Chicago Black Hawks recevront les Montreal Maroons ce soir dans la seconde partie de leur série de deux. Les locaux sont naturellement favoris car ils parvinrent à annuler samedi soir par 0-0 sur la patinoire des Montréalais. Les deux équipes adversaires sont toutes deux des machines défensives et l'on verra là un scientifique duel de gérants.

LIGUE INTERIEURE

Les amateurs d'anneaux de Québec et du district trouveront ici avec plaisir le rapport des deux derniers programmes réguliers offerts par la classe B qui terminait sa cédule régulière, lundi soir dernier.

Suivent les sommaires:

Vendredi, 15 mars:

Léveillé 6095 vs Orange Québec 6238. Majorité pour l'Orange, 193 points.

Les meilleures parties furent enregistrées par J. Fortin, des Tavernier, et Frs Hébert de l'Orangeade, avec 1327 et 1188.

"Pros" du Notaire Hamel 5689 vs St-Germain 5655. Majorité pour le Notaire, 34 points.

E. Lamontagne, des "Pros", et G. Huot, des "Old Timers", se mirent en évidence avec 1038 et 1009.

Claire-Fontaine 5165 vs les "Boulangers" 4891. Majorité Claire-Fontaine, 274 points.

Les vedettes de la soirée furent A Morel, du Claire-Fontaine, et L. Garand, des "Boulangers", avec 970 et 920.

St-Jacques Inc. 5243 vs Madden Ltée 5671. Majorité Madden Ltée, 428 points.

Les meilleures parties de la soirée furent enregistrées par Jos. Bouchard, des Incorporés, et A. Janvier, des Marchands de Charbon, avec 1043 et 1055.

Lundi, 18 mars:

Notaire Hamel 6140 vs Léveillé 5999. Majorité pour le Notaire, 141 points.

Les meilleures parties furent enregistrées par E. Lamontagne, et J. Fortin avec 1207 et 1111.

Madden Ltée 6093 vs Orange Québec 5574. Majorité Madden Ltée, 519 points.

Les vedettes de la soirée furent H. Renaud et J. Garneau avec 1136 et 1079.

St-Jacques Inc. 5432 vs Claire-Fontaine 4119. Majorité St-Jacques Inc., 1313 points.

Les meilleures parties furent scorées par Eug. Paquet et P. Lizotte, avec 1084 et 975.

YMCA

AUJOURD'HUI

4.15 - 5.15 P.M.—Classe de Culture Physique et de Natation des Ecoliers.

6.15 P.M.—Souper Hebdomadaire du Y's Men's Club.

8.30 P.M.—Classe de Culture Physique des Jeunes Gens.

L'or en barres a baissé de 5 1-2 pence au prix de 145 shillings 7 1-2 pence l'once à Londres. Ce prix équivaux à $35.01 en fonds canadiens.

VENDRE SANS PROFIT EST A LA MODE

NOUS AVONS JOINT LE CLUB DES ?

A l'avenir nous vendrons les cigarettes, excepté celles de l'Imperial Tobacco et Tuckett:

3 paquets de 20 pour .50
3 paquets de 10 pour .25
1 paquet de 25 pour .20
1 bte, 50 cigarettes .40

PHARMACIE SOUCY
85 Avenue Cartier

UN DEJEUNER OFFERT A M. TASCHEREAU

(Suite de la 1ère page)

Bennett ne me consulte pas". Quant aux élections provinciales, il dit : — "Nous accomplissons tellement de bien que je me demande si nous ne devrions pas continuer encore une autre année". Puis il ajouta immédiatement : — "Mais je vous le dis, toutefois, tenez votre poudre sèche".

Rappelant que le parti libéral est au pouvoir depuis 38 ans dans la province de Québec, M. Taschereau demanda : —"Est-ce trop long ? J'aimerais mieux être un vieux gouvernement qu'une vieille opposition. En ces 38 ans, les gouvernements libéraux ont fait des choses dont les libéraux sont fiers, dont les citoyens sont fiers. C'est un plaisir de prendre au hasard des journaux publiés dans les autres provinces et d'y lire que la province de Québec est endore la mieux administrée. Je suis fier de cela, et je vous assure que nous continuerons de donner le meilleur de nous-mêmes à notre province".

L'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, prit aussi la parole et dit que les clubs libéraux "seront la clé du succès dans les prochaines campagnes électorales". Il se déclara optimiste quant aux résultats de celles-ci.

DUEL DE KING ET PERLEY A LA CHAMBRE

(Suite de 1ère page)

tout le programme".

Tout l'après-midi fut consacré à la discussion de la motion Heaps proposant la journée de six heures. "L'armée des chômeurs du Canada", dit le député ouvrier de Winnipeg, "ne sera jamais absorbée dans l'industrie si les heures ne sont pas raccourcies et si le pouvoir d'achat n'est pas accru. La journée de huit heures n'y parviendra jamais".

Les libéraux et les conservateurs s'unirent pour rejeter cette proposition qui, au moment de la division, ne trouva pas assez de partisans pour nécessiter un vote enregistré. Elle fut donc battue d'emblée et quelques minutes plus tard le bill de la journée de huit heures était acheminé vers le sénat pour ratification finale.

Une attaque de la onzième heure contre le bill fut lancée par l'honorable M. Ernest Lapointe, ex-ministre de la Justice. M. Lapointe prétendit que le bill outrepassait la compétence du parlement et qu'il dépendait de la juridiction des provinces. Il donna lecture d'un ordre-en-conseil passé par le Dominion en 1932 pour confirmer ses avancés.

"Le parlement a ratifié la convention de la journée de huit heures, adoptée à Genève par le Bureau International du Travail", répliqua l'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice, "et ceci modifie les pouvoirs législatifs de la Chambre. Je suis persuadé que le bill en question est constitutionnel".

M. LAPOINTE. — "Une convention concernant la journée de six heures sera considérée par le Bureau International du Travail dans un mois ou deux, et le Canada serait mal avisé de prendre une décision avant cette date. L'unique base de juridiction pour le bill de 48 heunale, mais il n'y en a pas du tout pour un bill de trente heures de travail par semaine".

M. KING. — "Le gouvernement actuel a attendu quatre ans avant d'agir au sujet des heures de travail. C'est impardonnable, s'il entretenait les vues qu'il dit avoir. Pour ma part, je crois que la loi pourrait être rendue plus efficace par une entente entre les provinces sur une législation uniforme, ou par un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord avec le consentement des provinces pour donner l'autorité voulue au parlement fédéral. Comme je souhaite que le bill ait le plus de chances possibles, je voterai contre l'amendement Heaps".

HITLER SE MONTRE HABILE DIPLOMATE AVEC LES ANGLAIS

(Suite de 1ère page)

l'espère-t-on, ne sera pas rompue prématurément, ainsi que la chose s'est produite si souvent auparavant".

M. LAVAL ET MOSCOU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 26. — M. Pierre Laval, ministre des Affaires Etrangères, partira pour Moscou immédiatement après la session du conseil de la Société des Nations convoquée pour le 15 avril dans le but de considérer l'appel de la France contre le réarmement allemand, a-t-on annoncé hier dans les cercles officiels.

On s'attend à ce que M. Laval, lorsqu'il discutera avec les officiels soviétiques, pousse principalement la cause du pacte d'assistance mutuelle proposé pour l'Europe orientale.

Bien que la France suive de très près les négociations anglo-allemandes inaugurées hier à Berlin, on croit qu'elle ira de l'avant avec le pacte de l'Europe orientale sans se soucier des résultats des pourparlers de Berlin.

La Chambre des Députés, par un vote de 453 contre 125, a décidé hier la construction d'un vaisseau de guerre de 25,000 tonnes et de deux torpilleurs, qui sont une conséquence du programme naval italien. Elle a aussi adopté une loi imposant l'entrainement obligatoire de la nation contre les attaques aériennes possibles.

Cette loi stipule que des exercices peuvent être ordonnés en n'importe quel temps par le gouvernement. Elle combat les efforts des communistes et socialistes pour entraver l'entrainement en prévoyant des condamnations de six jours à un mois de prison pour ceux qui seront convaincus d'avoir entravé cet entrainement.

Déjà, au cours des quinze derniers mois, la Chambre des Députés a vot[é] un total de 22,000,000 francs (environ $1,430,000) pour construire des abris et financer les autres mesures nécessaires pour protéger les gens contre les attaques aériennes.

M. Pierre Cot, ancien ministre de l'Air, a déclaré que la fuite des populations civiles des villes était la seule protection efficace contre les raids aériens. Il a aussi demandé au gouvernement de placer toutes les défenses anti-aériennes sous le contrôle du ministère de l'Air, affirmant que c'était là le seul moyen de défense efficace.

LE LOCARNO D'ORIENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Moscou, 26.— (Havas).— La guerre est inévitable à moins que l'Union soviétique, la France et l'Italie n'agissent dans une parfaite union, disait-on hier soir dans certains cercles officiels russes. Telle est la réaction qui s'est manifestée à la suite de certains indices officieux d'après lesquels l'Allemagne tenterait de s'immiscer entre la France et la Russie en proposant de participer à un accord avec la France, à la condition que la Russie n'en soit pas.

Pour faire face à pareille tentative, les autorités soviétiques ont préparé une nouvelle campagne dont le but est de faire adopter le Locarno d'Orient projeté ou un autre pacte similaire, et elles sont prêtes à le faire comprendre énergiquement au capitaine Anthony Eden, lord du Sceau Privé d'Angleterre, lorsqu'il rencontrera le commissaire des Affaires Etrangères M. Maxime Litvinoff, le 28 mars.

KAMOURASKA

Feu Monsieur Léo Pelletier. — Mardi dernier est décédé après une semaine de maladie, à l'âge de 22 ans et 10 mois M. Léo Pelletier, fils de M. et Mme Léon Pelletier.

Ses funérailles eurent lieu le 8 mars dans notre église paroissiale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. Il était de la société du chemin de la croix.

Le service fut chanté à 9 heures. La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Lamonde, curé de la paroisse qui aussi chanta le service.

Le char funèbre fut conduit par M. L.-Phtilippe Paradis.

Portait la croix M. Antoine LaBrie.

La dépouille mortelle était portée par MM. Oscar Landry, Pierre Drapeau, Adélard Pelletier, Alphonse Paradis.

Les fleurs étaient portées par M. Philippe Pelletier, de St-Pascal, cousin du défunt.

Conduisaient le deuil, M. Léon Pelletier, son père; MM. Gérard, Pierre et Albert Pelletier, ses frères, Milles Lucienne, Imelda et Rita Pelletier; ses soeurs M. Pierre Pelletier, son grand-père; M. Alfédo Duval, de Rivière du Loup; M. et Mme Ruest, de St-Pacôme; M. Joseph Duval, de St-Pascal; M. Mandoza Pelletier, M. et Mme Ernest Pelletier, de St-Pascal; M. et Mme Thomas Pelletier, de Kamouraska, oncles et tantes du défunt; M. Pierre Mignault, de St-Bruno; son beau-frère; M. Lorenzo Ruest, de St-Pacôme; M. François Pelletier, Mlle Emma Pelletier, de Kamouraska; M. Philippe Pelletier, Mlles Hélène et Cécile Duval, de St-Pascal, cousins et cousines du défunt.

Ont assisté aux funérailles: MM. Xavier et Jean-Baptiste Duval, Emile et Ernest Duval, MM. Magloire Duval de St-Pascal; Auguste Boucher, Arthur Dumas, M. et Mme Honoré Landry, M. et Mme J.-B. Paradis, Mme Aug. LaBrie, Mlles Blanche Drapeau, Marie-Rose et Cécile Pelletier, M. et Mme Joseph Morneau, MM. Philippe Pelletier, Arthur Michaud, Thomas Michaud, Wellie LaBrie, Napoléon LaBrie, Télesphore Morneau, M. l'abbé Georges Guy, Mlle Jeanne Morneau, M. Emile Pelletier, M. et Mme Rodolphe Francoeur, M. et Mme Arsène Drapeau, Mlle Irène Drapeau, MM. Pierre Drapeau, Alfred Massé, M. Jean-Baptiste Raymond, M. Rodrigue LaBrie, M. et Mme Cyrias Voyer, Mlle Marie-Louise Voyer, MM. Xavier et Cyrias Ouellet, Joseph Bérubé, Mlle Jeanne-d'Arc Ouellet, M. Gérard Paradis, MM. Gérard Michaud, Maurice Pichard, Raymond Beaulieu, René Morneau, Thomas Alexandre, Auguste Alexandre, Ernest Michaud, Mme Alphonse Bard, Mme Justinien Gagnon, Miles Marg. et Jeanne Tardif, Mme Ernest Laplante, Mlle Laura LaBrie, Mme Télesphore Landry, Mme H. Raymond, MM. Joseph Beaulieu, Alfrédo Gosselin, Gérard Lauzier, Louis Gosselin, A. Bélanger, Laurier, Soucy, Mlle Jeanne Morneau, M. M.-G. et P.-Emile Pelletier, de Kam., M. Alphonse Thibault de St-Pacôme, Mlle Marguerite Hudon, M. Roland Hudon, de Rivière-Ouelle, Miles Bernadette Tremblay, Jeanne-d'Arc Pelletier, Mme J.-B. Chamberland, Mme Nap. Chassé, Mme P. Caron, M. Léon Michaud, M. Philippe Bérubé, M. Démitrius Francoeur, Miles Jeanne-d'Arc Landry, Alma et Fernande Labrie, les RR. SS. de l'Assomption et leurs élèves et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Il laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, ses frères: MM. Gérard, Pierre, Albert, Mandoza et Placide Pelletier; ses soeurs: Miles Lucienne, Imelda et Rita Pelletier, son grand'père, M. Pierre Pelletier.

Remerciements. — M. et Mme Léon Pelletier et leur famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont donné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fils bien-aimé Léo, par offrande de fleurs, sympathies, bouquets spirituels, visites, où assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ST-ANSELME

Feu Léon Lapierre. — La paroisse de St-Anselme vient de perdre un de ses plus vieux paroissiens, en la personne de M. Léon Lapierre, décédé le 13 mars, à l'âge de 85 ans.

La nouvelle de la mort de ce citoyen sera apprise avec regret, car M. Lapierre était bien connu et estimé.

Outre son épouse, née Zoé Bellerive M. Lapierre laisse dans le deuil cinq filles, Mme J. Garant de St-Fabien, (Alphonsine), Mme Arthur Painchaud, N. J., (Marie), Mme Levite Albert Mass., (Estelle), Mme J. Boucher (Délia) et M.-Anne toutes deux de New-York. Deux nièces chez les Rev. SS. du Notre-Dame du Perpétuel Secours, et deux chez les Rev. SS. Jésus-Marie. Un cousin, M. Georges Bellerive avocat, commandeur.

EDMUNDSTON

Notes locales. — Mlle Géraldine Clavette, est actuellement en promenade à Montréal. Avant son départ ses amis lui ont fait une soirée surprise à la demeure de ses parents, M. et Mme Raymond Clavette.

—MM. Gérard Genest, de Lachine, et J.-L. Dupont, des Trois-Rivières, sont venus s'ajouter au personnel de la banque Royale de cette ville pour succéder à MM. Lehoux et Goguen.

—Mlle Leona Theriault est actuellement en voyage d'affaires à Montréal.

—Florian Champagne, Bruno Potvin, Pierre St-Hilaire, A. Lambert et J. Côte, agronomes, de Québec, étaient de passages en ville, lundi dernier, en route pour St-Eleuthères, où ils donnent des cours agricoles, cette semaine.

—M. L.-H. Morneault a fait un court voyage à Québec, à la fin de cette semaine.

—Mlle Gertie LeBlanc de Van-Buren, est actuellement en promenade pour quelques temps l'invitée de M. et Mme Louis Bérubé.

—M. Charest a abandonné sa position aux usines Fraser, pour s'occuper d'assurance.

—M. et Mme Joseph David ont fait un voyage à Montréal, en fin de semaine.

—M. Arthur Caudet, de Moncton, était récemment l'invité de M. et Mme E.-J. Aubé.

—Mlle Irène Daigle de Baker Brook, était de passage en ville, ces jours derniers.

—Mme Eldon McIntosh est de retour de Montréal, où elle était allée dans l'intérêt en vue de son commerce.

—Mlle Marie-Anne Pomerleau, de Rivière-Bleue, est de passage pour quelques semaines chez sa soeur, Mme Lionel Gagnon.

—M. et Mme Lazare Leclerc, de Cabano, ont passé quelques jours en ville à visiter leurs parents et amis.

Incendit. — Le feu a détruit l'édifice Dugal. Les pompiers ont été appelés, dimanche matin, pour combattre un incendie qui venait de se déclarer dans la cave de cet édifice. Malgré le bon travail des pompiers, le jeu se propagea à la fois. Notre ville a vu l'un de ses plus beaux édifices ravagé par les flammes, dimanche matin, vers 5 h. 30. cette édifice était occupé au rez-de-chaussée par deux magasins "La Vogue" propriétère de Mlle Philomène Gagné, et le magasin de quincaillerie et de ferronnerie de M. R.-M. Hammond, tout fut consumé en quelques heures, il ne reste plus de ce bel édifice en briques de constructions récentes que les murs calcinés. Les pertes et les dommages évalués à plus de uinze mille dollars ne sont qu'en faible partie couvertes par les assurances.

THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED OF LONDON ENGLAND

signale de nouveau à l'attention de ses porteurs de polices ces chiffres comparatifs, qui indiquent une autre année de progrès et témoignent de la grande stabilité de la plus puissante organisation d'assurances de l'Empire. Toute personne désireuse de s'assurer devrait prendre ces chiffres en considération avant de prendre une décision.

	1934	1933
Revenu des primes	$ 174,345,051	$ 172,366,846
Revenu total	247,510,796	244,264,156
L'actif total de toutes les succursales dépasse	1,410,000,000	1,350,000,000
Les paiements aux assurés en 1934 dépassent	$ 138,700,000	$ 124,800,000
Le total des réclamations payées dépasse	2,238,000,000	2,102,000,000
Part de surplus, pour 1934, des assurés sur la vie	$ 30,875,556	$ 30,124,107
Nouvelles assurances-vie	$417,873,549	$ 417,386,684
Total des assurances-vie en vigueur	3,736,815,483	$3,627,556,997

Les chiffres sont obtenus par une conversion sur la base de $4.86 2/3 à la £.

DIVIDENDES POUR 1935

Ces dividendes, tels qu'ajoutés aux polices à participation entière de la classe canadienne à l'anniversaire de ces polices en 1935, ont été fixés comme suit :

Vie entière - - - - - - - $23.00
par $1000.00 de la somme assurée

Dotation - - - - - - - - $20.00
par $1000.00 de la somme assurée

BUREAU CHEF AU CANADA
465, rue St-Jean, Montréal

Succursales dans les villes suivantes :
MONTRÉAL TORONTO HAMILTON WINDSOR QUÉBEC WINNIPEG

VIE ✦ FEU ✦ ACCIDENTS

ST-OCTAVE DE METIS

Notes sociales. — M. Joseph Cloutier, de Price, était de passage ici, lundi dernier.

—Mlle Berthe Levesque est à Causapscal où elle passera quelque temps.

—M. Alphonse Banville est de retour d'un court voyage à Bic où il a rendu visite à M. et Mme G. Roy.

—M. M. N. Desrosiers et Jos. Roy, qui étaient en affaires à St-Octave, sont retournés à Mont-Joli.

—M. Joseph-H. Bouchard est de retour d'un voyage à Matane.

—Mme Didyme Tremblay passe quelque temps à Bic en visite chez sa fille Mme Raoul Bouillon.

—Mme Alphonse Beaupré, de St-Valérien, était en visite chez M. Raoul Tremblay, dernièrement.

—M. J.-P. LaFrance, de Price, était en visite chez M. J.-Bte Paquet, en fin de samaine.

—MM. Maurice Lavallée et Maxime Fortin, de Québec, étaient de passage dans notre village, en fin de semaine.

—M. et Mme F. Tremblay, de Matane, sont venus demeurer parmi nous.

—M. N. Ouellet ainsi que Mlle V. Ouellet, de Padoue ont passé le dimanche chez M. Samuel Sergerie.

Naissance. — M. et Mme Cléophas Pruneau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannette.

Parrain et marraine: M. et Mme J. Marin de St-Damase.

DESBIENS

Décès. — Le 3 mars décédait à sa résidence, Mme Raoul Martel née Marie-Jeanne Pouliot, à l'âge de 41 ans et 8 mois.

Elle laisse, pour pleurer sa perte, outre son époux: M. Raoul Martel, neuf enfants, dont cinq filles: Yvette, Jacqueline, Pierrette, Berrengère, Gisèle; et quatre fils: Jean-Paul, Roland, Raymond, Roger; trois soeurs: Mme Alexandre Pelchat Antoinette), Milles Claire, Elise Pouliot; deux frères: Claude et Lorenzo Pouliot; une tante: Mlle Corine Martel.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 6 courant. L'église pour la circonstance, avait revêtue ses plus belles parures de deuil. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait au service. L'église était entièrement remplie.

La levée du corps fut faite par le R. P. F. Desjardins, supérieur et curé.

Le cortège défila dans l'ordre suivant: La croix, les Dames de Ste-Anne avec leur bannière. Le corbillard, les porteurs, les parents et les amis.

Le deuil était conduit par M. Raoul Martel, époux de la défunte; M. Lorenzo Pouliot, son frère, Yvette, Jacqueline, Pierrette et Jean-Paul Martel, ses enfants; M. Isidore Martel, son beau-frère; Mme Isidore Martel sa belle-soeur, Mlle Yvette Gagné, M. Paul-Emile Tremblay, M. Basile Gaudreault.

Les porteurs étaient: Mmes Odina Asselin, Jos. Villeneuve, Jos. Barrette, Léandre aMrcotte, Lévis Doucet, Jos. Emond, David Doucet, Philias Piquette, Gilbert Parker, Raymond Moisan, et les porteurs MM. Odina Asselin, Raymond Moisan, Jos. Barrette, Honoré Alain, Lévis Doucet, Ludger Boivin, Gédéon Lachance.

Le service fut chanté par le R. P. Fernando Desjardins, assisté des Rev. Pères Fontaine et Routhier c. ss. e., comme diacre et sous-diacre.

MONTMAGNY

Funérailles de Mlle Lucie Coulombe.— Le 11 mars, est décédée à l'âge de 9 ans et 3 mois, Mlle Lucie Coulombe, enfant de M. et Mme Cléophas Coulombe, née Marie-Louise Coulombe.

Ses funérailles eurent lieu mercredi, le 13, à 8 heures.

M. l'abbé Florido Gagné chanta le service.

Portaient le corps: MM. Fernand Coulombe, Gérard DeLadurantaye, Paul-Emile Proulx, Léandre Cloutier.

MM. Armand Proulx, Laurent Boulet et Raymond Boulet portaient les tributs floraux.

Conduisaient le deuil, son père: M. Cléophas Coulombe; ses frères: Bertrand, et Aimé Coulombe; ses cousins: MM. Lionel Coulombe, Isidore, Arthur, Georges-Henri, Réné, Henri Coulombe, MM. Roland Masson, Roland Coulombe, Louis Boulet, Louis Georges Boulet, Arthur Coulombe, William Masson, David Rousseau, Amédée Boulet, Donat Paquet, Philippe Béchard, etc.

A la famille en deuil, l'Evénement offre ses sincères sympathies.

Funérailles de Madame Louis Rousseau. — Le 13 mars dernier, à 9 heures en l'église de Saint-Thomas de Montmagny, eurent lieu les funérailles de Madame Louis Rousseau, née Azilda Posé, décédée dimanche le 10, à l'âge de 70 ans.

L'abbé Azarias Papillon chanta le service assisté de MM. les abbés Florido Gagné et Antonio Guay.

M. Joseph Joncas, cousin de la défunte, portait la croix.

Portaient le corps: MM. Aimé Boulet, David Rousseau, Onésime Boulet et Evariste Rousseau, tous neveux de la défunte.

Portaient les coins du poêle: Mesdames Arthur Coulombe, François-X. Deschênes, Onésime Boulet et Nap. Fournier.

Assistaient aux funérailles: son époux M. Louis Rousseau; ses fils: Edmond et Ernest; ses gendres: MM. Henri Masson, Emile C. Desprès et Armand Minville; ses cousins: MM. Wilfrid Mathurin, et Freddy Joncas, de Montmagny; ses neveux: MM. Georges Rousseau et Joseph Rousseau, du Cap Saint-Ignace et Arémis Rousseau, de Saint-Pierre; ses petits-fils: MM. Réné C. Desprès, Philippe Rousseau, Raymond, Robert Rousseau et Bertrand Masson.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Louis Rousseau, deux fils: MM. Edmond, Président de la Commission Scolaire et Ernest; quatre filles: Mme Emile Joncas (Corinne) de Lawrence, Mass, Mme Emile-C. Desprès, Yvonne) de l'Islet Station, Madame Armand iMnville, (Béatrice) et Marie-Louise.

Suivaient le cortège funèbre: MM. Wilfrid aMthurin, Freddy Joncas, Joseph Rousseau, Cap St-Ignace, Arémis Rousseau, St-Pierre, Ferdinand Rousseau, St-Pierre, Jean-Chs. Rousseau, Henri Rousseau, Georges Rousseau, Cap Saint-Ignace, Lucien Rousseau, Cap St Ignace, Albert et Ernest Fournier, Gérard Fournier, Capt. Emile Fortin, tous du Cap St-Ignace, Léon Laberge, L'Islet Sta. J.-Adjutor Fortier, Elzéar Bernier, père, Elzéar Bernier, fils, Eugène Bernier, Eugène Létourneau, Chs.-Eug. Létourneau, Napoléon Proulx, Frédéric Dion, Dr J.-Ant. Bélanger, Philippe Béchard, Donat Paquet, Ernest Proulx, Eutrope Méthot, Dr Philippe Richard, Wellie Paquet, Rodolphe T. Gagnon, Ernest Nicol, Télesphore Guillemette, Pamphile Laurendeau, P.-A. Leclerc, J.-D.-P. Vallée, avocat, Antonio Laberge, J.-J. Poulin, Geo.-E. Fournier, Adolphe Bernier, Joseph Nicol, Albert Thibault, Wellie Benaumont, Ulric Beaumont, Raoul Mathurin, Joseph Boulet, Jos.-C. Hébert, N. P. Wilfrid Ringuet père, Wilfrid Ringuet, fils, Maurice Walsh, Amédée Bernier, Alcide aLngis, Aurèle Caron, J.-N. Dubé, Gérant Banque Canadienne Nationale, Jacques Collin, Maurice Normand, Médéric Gaudreau, Roland Laverdière, Paul-Aimé Proulx, Edouard Normand, J.-O. Roy, Louis-O. Roy, Eugène Tondreau, Edmond Fournier, Maurice Benault, Florent Legendre, aRoul Fournier, Philémon Robin, Emile Boulanger, Aurélien Bernatchez, Ovide Fournier, Joseph Jacques, Ludger Picard, Henri Gaudreau, Godefroy Boulet, Aimé Marois, Eugène Minville, Albert Gagné, avocat, Maurice Fréchette, Roland Laberge, Octave Laberge, Albert Bernier, Léo-K. Laflamme, avocat, Edgar Boulet, Lacasse Rousseau, Pierre Nicole, Louis-Amédée Bernier, Georges-Henri Bernier, Raymond Clavet, Daniel Joncas, Cléophas Coulombe, L.-P. Collin, Albert Gagné, Ludger Fournier, Capt. Albert Talbot, Diogène Caron, Joseph Lachaine, Joseph Méthot, René Boulanger, Désiré Gaulin, Alfred Bruneau, Jean-Louis Taschereau, Eddy Thibault, Amédée Boulet, Georges Ollivier, Rosaire Caron, Alfred Fournier, Narcisse Fournier, J.-Albert Fournier, Arthur Coulombe, Lucien Coulombe, Horace Bélanger, Adélard Bélanger, Louis Laberge, Wilfrid Gosselin, Odilon Gaudreau, Charles oNrmand, Ferdinand Simoneau, Wenceslas Nicole, Théophile Beaumont, Victorin Deschamps, Georges Collin, Jos. Bernier, imprimeur, Alfred Vézina, F.-Alex. Fournier, Edmond Caron, Johnny Robin, Damase Beaudoin, Jules Kirouac, J. Roger Desfossés, Louis Pelletier, N. P., Aimé Fournier, Rolland Picrad, Arthur Marchand, Henri Mathurin, Cléophas Boulet, Alfred Minville, Charles-O. Joncas, Octave Caron, Wilfrid Leblanc, Amédée Gamache, Gustave Boulanger, Onésiphore Proulx, et autres dont les noms nous échappent.

A la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères sympathies.

Funérailles de Mme (capt.) Alfred Couillard. — A Montmagny, le 11 mars, est décédée dame Marie Lemieux, épouse de feu le capitaine Alfred Couillard, à l'âge de 67 ans et 3 mois.

La défunte laisse dans le deuil un fils, M. le Dr Jean-Marie Couillard ; une fille, Mlle Annette Couillard, G.M.G. ; une belle-fille, Mme Jean-M. Couillard (G. Cloutier) ; cinq petits-enfants, Pierre, Marie, Geneviève, Hélène et François Couillard ; sa mère, Mme (veuve) A.-P. Lemieux ; une soeur, Mme Eugène Bernatchez (Philomène) ; deux frères, MM. Joseph Lemieux, marchand, de Montmagny, et Omer Lemieux, de Atlène, C.-B.; quatre belles-soeurs, Mmes N. Dion, de Québec, Ant. Thibault, J.-B. Couillard et Jos. Lemieux ; quatre beaux-frères, MM. A. Thibault, Eug. Bernatchez, A. Couillard et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu en l'église de Montmagny, le 14 mars, à 10 heures 30. M. l'abbé Aug. Lessard, curé de Montmagny, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé J.-C. Dumas, curé de St-Samuel, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Az. Papillon et Florido Gagné. Aux autels latéraux, des messes basses furent dites par M. l'abbé L. Cloutier, du collège de Lévis, et M. l'abbé Devarennes, aumônier de l'hospice de Montmagny.

A l'orgue, la chorale paroissiale rendit la messe du Père Yon. Les soli furent très bien rendus par MM. Eug. Fortin, Ulric Tondreau, Jean-Paul Tremblay et A. Paquet.

Portait la croix, M. Aurélien Bernatchez, protonotaire de Montmagny, cousin de la défunte. Les coins du poêle talent tenus par Mmes J.-U. Têtu, J.-L.-A. Normand, Nap. Fournier, Nap. Fortier, toutes dames tertiaires, société à laquelle appartenait la défunte.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, M. le Dr J.-M. Couillard ; son petit-fils, Pierre Couillard ; son frère, M. Jos. Lemieux ; son beau-frère, M. Eug. Bernatchez ; ses neveux, MM. le Dr J.-M. Bernatchez, Edouard Lemieux, Robert Bernatchez, Armand Lemieux, Ludger Couillard, Henri Couillard, Philippe Couillard pilote, Québec, Alfred Couillard, L. Bissonnette, Matrus Couillard, Lévis, Philippe Couillard, Québec, Jos. Clouston, Paul Normand, P. Cloutier, J.-B. Couillard, Roméo Guillaume, Odilon, Chs-Henri Couillard; ses cousins, MM. Elzéar Dion, Aurélien Bernatchez, Donat Paquet, J.-D.-P. Vallée, avocat, Arsène Robin.

Suivaient, dans le cortège : MM. le Dr Jos. Cloutier, du Cap St-Ignace, le Dr P.-C. Dupuis, Lacasse Rousseau, L.-K. Laflamme, avocat, R.-T. Gagnon, gérant de la Banque Royale du Canada, le Dr Thomas Gosselin, le Dr J.-A. Bélanger, le notaire Louis Pelletier, Alfred Bélanger, pilote, Albert Cloutier, Florent Legendre, gérant de la Banque provinciale du Canada, Thomas Tremblay, avocat, le Dr Philippe Richard, maire de Montmagny, Jos. Tremblay, le notaire P.-E. Cloutier, Claude Rousseau, J.-G. Bittner, le capt. Fournier, G.-E. Fournier, Aimé Deschênes, Jean Vallée, de Québec, Emile Boulanger, régistrateur, Adolphe Bernier, Narcisse Morin, Anatole Papillon, Gustave Boulanger, Eugène Tondreau, G.-H. Bernier, Adjutor Fortier, Hervé Vézina, C.-E. Bernatchez, L. Coulombe, H. Rousseau, Tél. Coulombe, J.-E. Dubé, J.-A. Marquis, J.-N. Dubé, gérant de la Banque Canadienne Nationale, J.-N.-R. L'Espérance, V. Corriveau, Elz. Boulanger, R. Corriveau, R. Doyer, Roland Bouchard, W. Walsh, Ed. Normand etc., etc.

Nous prions la famille Couillard de bien vouloir accepter nos sincères sympathies dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

Naissances. — Le 1er mars, a été baptisée Marie, Cécile, Claire, enfant de M. Emile Fontaine et de madame Fontaine (Imelda Gazé). Parrain, M. Louis Casault, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Albertine Casault, cousine de l'enfant.

—Le 3 mars, a été baptisé Joseph, Wellie, Jean, Claude, enfant de M. Harry Marois et de madame Marois (Simone Deschamps). Parrain et marraine, M. et Mme Wellie Deschamps, grands-parents de l'enfant.

—Le 8 mars, M. Paul-Emile Lavoie, mécanicien, et madame Lavoie (Antoinette Perreault) faisaient part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Josèphe, Raymonde. Parrain, M. Armand Lavoie, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Eva Perreault, tante de l'enfant.

—Le 9 mars, a été baptisée Marie, Laurette, Lucille, enfant de M. Roch Bernier et madame Bernier (Alice Fortin). Parrain, M. Ludovic Bernier, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Thérèse Bernier, cousine de l'enfant.

—Le 10 mars, M. et Mme Adolphe Corneau faisaient part de la naissance d'un fils, qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph, Lionel, Clément. Parrain, M. Lionel Gagné, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Gemma Corneau, soeur de l'enfant.

—Le 12 mars, M. Joseph Bernatchez, cultivateur, et Mme Bernatchez (Eugénie Bernier) étaient les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Anne, Cécile, Colette. Parrain, M. Wilbrod Boulanger ; marraine, Mlle Marie-Anne Boulanger, cousin et cousine de l'enfant.

Funérailles de Mme Edmond Thivierge. — Le 12 mars, est décédée, à l'âge de 68 ans et 9 mois, après une longue et pénible maladie supportée avec une grande résignation chrétienne, Mme Edmond Thivierge (Hénédine Létourneau).

Les funérailles ont eu lieu samedi le 16 mars. Une foule de parents et d'amis y assistaient. Le service funèbre fut chanté à 10 heures, par M. l'abbé Florido Gagné, assisté de MM. les abbés Az. Papillon et Ant. Guay, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Aug. Lessard fit la levée du corps. A l'issue du saint office, M. Ulric Tondreau, petit-cousin de la défunte, a chanté le "De Profundis" avec M. Armand Paquet.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Emile, Maurice et Lucien Thivierge ; son gendre, M. Ernest Pouliot ; son petit-fils, M. Roland Pouliot ; M. Horace Bélanger, son beau-frère ; MM. Fortunat, Eugène, Joseph et Arthur Fournier, Joseph-C. et Philippe Casault, Sylvio de Blois, de Thetford Mines, ses neveux ; MM. Napol Fournier, Joseph, Albert et A. Gendreau, Le Proulx, de St-Pierre, Adélard Bélanger, Ludger Létourneau, ses cousins ; MM. Venant Gamache, du Cap St-Ignace, J.-O. et Ludger Nicole, Charles Anctil, Ed. Morin, L. Nicole, Philibert Mercier, Désiré Gaulin, R. Levesque, L.-D.-E. Rousseau, N.P., Elzéar Dion, L. Coulombe, Fernando Bernatchez, Albert T hivierge, Ernest Proulx, Paul Proulx et un grand nombre d'autres amis de la famille.

Mmes Napol Fournier, Chs-Eug. Létourneau, Alexandre Fournier et Tél. Dionne, cousines de la défunte, tenaient les coins du poêle. M. L.-M. Bernatchez portait la croix. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Edmond, Charles-Eugène, Napoléon et Eugène Létourneau, cousins de la défunte.

Mme Thivierge appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain de la paroisse.

La regrettée défunte laisse dans le deuil ses fils, MM. Emile, Maurice et Lucien Thivierge, de St-Thomas de Montmagny, Ernest Thivierge, de La Tuque ; Mmes Arthur Dompierre, de La Tuque, Ernest Pouliot et Mlle Edith Thivierge, de St-Thomas, ses filles ; ses petits-enfants, Mlles Hénédine et Gilberte Thivierge, M. Roland Pouliot, de St-Thomas ; une soeur, Mme J. Drouin (Marie-Louise), de Pawtucket, R.I. ; et deux frères, MM. Léo et Albert Létourneau, de St-Francisco, Détroit.

A la famille en deuil L'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

FUNERAILLES DE PAULINE BERNARD

Pauline Bernard, décédée le 21 dernier, a eu ses funérailles samedi dernier à 4 heures en l'église St-Fidèle.

BEL HOMMAGE

Un beau témoignage de sympathie a été rendu samedi à 4 heures en l'église de St-Fidèle à la mémoire de Pauline Bernard, enfant de M. Louis-Philippe Bernard, constable de la Police Provinciale, et de Mme Bernard (Anne-Marie Lavigueur), décédée le 21 dernier. Le départ s'est effectué à 3.45 heures de la résidence mortuaire, 458 4ème Ave. pour ensuite s'acheminer vers l'église de St-Fidèle où a eu lieu la cérémonie.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par son père: M. Ls-Ph. Bernard; son grand-père: M. Geo. Lavigueur; ses oncles: MM. Paul Lavigueur, Jos.-Emile Lavigueur, Lucien Lavigueur, Maurice Lavigueur, Chs.-Henri Lavigueur, Marcel Lavigueur, Jos. Bernard, Gustave Bernard, Paul Bernard, Geo. Bernard, Wellie Houde, Geo. Lavigueur, de Montréal; Wilfrid Motard, Herménégilde Lachance, Delphis Despatis, Jos. Despatis, Emile Despatis, Victor Despatis et J.-Arthur Dubé; ses cousins: MM. Lucien Gagnon, Bernard Motard, Gérard Motard et Henri Despatis.

Après les membres de la famille, nous remarquions MM. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., Léon Lambert, Chef de la Police Provinciale, A.-S. Bigaouette, sous-chef de Police, Chevalier, Jules Côté, J.-M. Charland, Léop. Dubuc, Emile McCarthy, N. Gosselin, Gérard DeBlois, Geo. Labrecque, Mellie Mitchel, Ludger Lamothe, Elzéar Houde, S. Gauvreau, Paul Côté, Raoul Myrand, Ernest Bédard, J.-M. Pettigrew, Lauréat Couture, Gustave Girouard, William Frederick Isulas, Jos. Roy, Alex. Marois, P.-E. Paré, Raymond Proulx, J.-P. Proulx, George Richard, Chs. Dubeau, Jacques Proulx, Laurent Trudel, Eugène Huot, Eudore Poliquin, Roméo Rousseau.

La Maison J. Bouchard & Fils avait la direction des funérailles.

L'Evénement prie M. et Mme Bernard de bien vouloir accepter nos plus vives sympathies.

Fait une Déclaration

MME ARSENE PROVOST

De Montréal, révèle dans une déclaration assermentée comment les Fruit-a-tives l'ont complètement soulagée de ses maux de tête et de ses étourdissements. Dans sa reconnaissance elle veut faire bénéficier les autres de son heureuse expérience. Elle raconte, dans une déclaration assermentée devant notaire, comment elle a recouvré la santé. Ainsi, tous ont la certitude de sa véracité. Mme Provost déclare:—"J'avais toujours des maux de tête et des étourdissements. Quand je me penchais, des points noirs dansaient devant mes yeux. Je souffrais de dyspepsie. J'essayai les Fruit-a-tives. Maintenant, mon foie, mon rein et mes intestins sont réguliers et normaux et je n'ai plus de maux de tête."

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Provost sera adressée sur demande. Fruitatives Limited, Ottawa. FRUIT-A-TIVES — 25c et 50c PARTOUT

REVUE DE LA PRESSE

(Suite de la page 4)

du Québec. Pourquoi alors continuerions-nous à employer notre argent inutilement, sachant que nous ne recevrons rien en retour? N'est-ce pas parce que nous avons ainsi agi dans le passé que nous sommes pauvres? N'est-ce pas pour cette raison d'abord qu'il y a des milliers de chômeurs dans nos villes et qu'en conséquence nos cultivateurs ne peuvent écouler leurs produits à des prix raisonnables?

Dirigeons nos achats vers les maisons de notre localité d'abord. Et pour ce que nous devons acheter en dehors de notre ville ou de notre milieu achetons des maisons des Trois-Rivières.

Voilà un thème que nous avons traité à maintes reprises dans les colonnes de notre journal. Nous y revenons parce que nous savons qu'à force de ténacité seulement nous réussirons à faire comprendre à notre population qu'elle a tort d'exporter son argent, d'en faire bénéficier le commerce de l'extérieur quand elle devrait plutôt encourager le commerce local. C'est ce dernier qui contribue par l'impôt à remplir le coffre municipal; c'est ce dernier qui emploie de la main d'oeuvre locale et la fait vivre ainsi que les familles auxquelles elle appartient.

Mais quand nos gens voudront-ils comprendre cela?

Cette saveur nouvelle et distinctive provient de

Meilleurs Tabacs

Grillez une TUDOR, aspirez-en le riche velouté. Différente? Oui...et cette différence est due aux tabacs de prix supérieur et de meilleure qualité qui entrent dans la confection de cette "reine des cigarettes". C'est une saveur qu'il vous faut connaître... une cigarette digne de votre amitié. La tendance est définitivement aux TUDOR, parce que les fumeurs en reconnaissent les qualités et se réjouissent de son arome. Veuillez en essayer un paquet aujourd'hui.

★ D'un arome enchanteur provenant de tabacs plus fins et de prix supérieur... rendu possible parce que nous ne donnons pas de cartes-primes. Fabriquées par une Compagnie indépendante, 100% Canadienne, Rock City Tobacco Co., Ltd.

TUDOR — 25 POUR 25¢ — 10 POUR 10¢

CIGARETTES DE VIRGINIE · DÉCIDÉMENT PLUS DOUCES

TARZAN ET LA CITE D'OR

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Episode No 149

Comme Belthar se précipitait sur lui, le géant se courba un peu et répondit au rugissement de victoire de la bête, par un rugissement de défi. Tout-à-coup il remarqua un brusque changement dans les clameurs de la foule— les cris de joie s'étaient changés en cris de surprise et de consternation.

Belthar allait atteindre Tarzan quand un corps jaunâtre frôla les jambes du géant blanc. Au moment même où le lion de chasse se dressait sur ses pattes, il fut attaqué par une furie de griffes et de dents brillantes—un lion à la peau dorée et à la noire crinière !

Un puissant engin de rage et de destruction, grondant et rugissant, s'était jeté sur Belthar, combattant comme s'il eut été une légion de démons. Belthar, pour son malheur, lui offrit une ouverture et les puissantes mâchoires du nouveau venu s'enfoncèrent à la seconde même dans la gorge du lion royal.

Le lion à la crinière noire se mit à secouer son adversaire avec une telle force qu'en un instant Belthar eut le cou cassé. Tarzan n'était pas encore revenu de son étonnement. Le lion de chasse était mort ; mais Nemone vivait encore et sa colère ne connaissait plus de bornes. Tarzan entendit le fracas fait par son chariot.

Une annonce classifiée puliée dans l'Evénement vous fera louer votre logement

TARIF

Des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . Tél.:	4-0681
EUGENE PARENT, 49 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier, Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . Tél.:	3-0728
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 50 rue de la Couronne . . . Tél.:	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . Tél.:	2-0303
Succursale No 4, 15 rue Buade . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . Tél.:	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph, . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0117

PERDU

EPINGLETTE en platine, 3 diamants perdue depuis 10 jours. Récompense TEL.: 4-1185. 252-1—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits, METALMATCH l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. METALMATCH COMPANY, Edna Ave. West Toronto. 229-26—5

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $5,000 sur propriété à la haute-ville, évaluée à $14,000. Intérêt 6%. S'adresser M. GAUTHIER, 547, St-Jean. 249-6—6

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANTES distinguées demandées de 30 à 45 ans. Ville ou campagne. Venez vous distraire en échangeant vos idées avec Carmen Despres. Réponse assurée. Ecrire CAsier 55, L'EVENEMENT. 249-6—5

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No. 300, L'Evénement, ou s'adresser Dept. des Petites Annonces, L'Evénement. 202-26—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS No 25 rue St-Stanislas (angle rue St-Jean) tél.: 2-7490. 251-26—11

MLLE STURTON, 93, Crémazie, tél. 9571. Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE comme aide pour 2 personnes. En retour elle aura son cours commercial gratuit. Pour informations, écrire à Casier No 54, L'EVENEMENT. 247-6—11

ON DEMANDE une servante, sachant faire la cuisine, pouvant fournir références. S'adresser J.-H. LAPIERRE "hôtel", St-Charles Comté Bellechasse. 251-6—11

HOMMES DEMANDES

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 ST-DOMINIQUE Québec. 239-26—12

ON DEMANDE DIVERS

AVEZ-VOUS de vieux habits ou lingeries pour dame, nous les achetons à un prix raisonnable. S'adresser à M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 249-6—15

ACHETONS CARTES DE TURRET à 15c. la série complète ou 25c. pour 100 cartes mélangées. S'adresser PHARMACIES DUBE, 152, St-Jean, 269, St-Joseph ou 212, 3e avenue. 232-26—15

DEMANDES

ON DEMANDE DIVERS

OR! OR! OR! J'achète n'importe quel or, tels bagues, chaines, dents en or, bracelets, pièces, etc. Assurez-vous d'obtenir le plus haut prix chez BERNARD, 90½, St-Joseph, tél.: 4-3941 (en face de chez Pollack). 252-26—15

VIEIL OR, VIEIL ARGENT. Achetons bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses. Payons plus hauts prix. Evaluation gratis. RAFINERIE DE L'EST, 74, St-Joseph, Ch. 10, Ed. St-Cyr, tél.: 3-4097. 238-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS STE-FOY coin Murray et Ch. Ste-Foy, 4-5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser No 1 AVE. MURRAY, Appt. 3, tél.: 2-4962. 249-26—18

APPARTEMENT MONTCALM 115 Claire Fontaine, logement 7 pièces chauffé eau chaude à l'année service de concierge exempt taxe et vidange. S'adresser J.-H. BOISVERT 3-128). 239-26—18

LINCOLN appartements 14 St-Denis pour 1er mai, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge. TEL.. 2-5075. 242-26—18

PRES DU PARLEMENT. — Logement moderne, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé et clair de tout. Tél.: 2-4261.

BUREAUX A LOUER

BUREAUX comprenant 2 pièces, pouvant se louer ensemble ou séparément, dans l'Edifice Seifert. S'adresser MAGASIN SEIFERT, rue de la Fabrique. 246-6—19

RUE ST-PAUL No. 190, en très bon ordre, service concierge, lumière, toilette, 5 chambres, 2ème étage. Conviendrait pour Notaires, avocats, architectes. $400.00. Faire application sur les lieux. TEL.: 2-2055. 247-6—19

CHAMBRES A LOUER

PETITE et GRANDE CHAMBRES très confortables, gaz, téléphone, bain, etc., $2.00 par semaine et plus, maison tranquille. S'adresser 275, ST-JOSEPH, face au théâtre Princesse. 249-6—20

CHAMBRES ET PENSIONS

A LOUER chambres simples et doubles, dans une maison tranquille et confortable. Pension si désirée. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994. 249-6—21

CHAMBRE ET PENSION. — Améliorations modernes. S'adresser 34 STE-ANNE, en face de l'Eglise Anglicanne, Tél.: 2-7400. 250-6—21

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérélisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice. 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 241-26—21

HOTEL LORRAINE (Carré Hôtel de Ville). Chambres doubles avec pension, $55, $58 et $60. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension, $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension, $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bain privé si désiré. Bière et vins, service d'ascenseur. Usage du téléphone. Une visite est sollicitée. 236-26—21

PAROISSE ST-DOMINIQUE; belles chambres-boudoir; pension de première classe; bain; eau chaude à l'année; usage du téléphone. S'adresser à 112, Avenue Cartier, tél.: 5735. 248-6—21

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers, 40c. Table d'hôte, 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BOUGAINVILLE Nos. 13-23 Côte d'Abraham, No. 89 St-Patrick, No. 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé, prix modéré, garage. S'adresser EMILE FRENETTE, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 238-26—24

AVENUE BROWN, plain-pied moderne, 9 grandes pièces, chauffé, garage. Téléphonez entre 7 et 7.30 heures p.m. No. 2-4261. 252-6—24

APPARTEMENT de 4 pièces chauffé, à louer. S'adresser chez FRANK BYRNE, 58 Côte du Palais, Québec. 250-6—24

AV. DE BERNIERES, magnifique logement, 8 pièces plus 2 chambres de bain très moderne. S'adresser 20 AVE DE BERNIERES, tél.: 7504. 252-26—24

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 253 SAINT-CYRILLE, tél.: 3-2640.

LOGEMENT A LOUER. Sept pièces plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. Chauffé. S'adresser 161 AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

LOGEMENT très moderne, huit chambres plus chambre de bain, fini chêne doré, à louer, $60. par mois, à 31 Avenue Moncton. S'adresser à M. J.-A. Rodrigue. 249-26—24

LOGEMENTS A LOUER, 5 chambres chauffées 225 Kitchener; 6 chambres chauffées 41 St. Gabriel et 18 Couillard; 4 et 7 chambres, 84 Côte d'Abraham; 9 chambres, 447 St-Jean et 13 Ferland; 6 chambres, 63 St-Eustache. G.-A. PARADIS, Notaire 449, St-Jean. 250-6—24

LOGEMENTS 3 à 6 pièces plus chambre Bain, St-Olivier, 85, Richelieu 72-102-216½-24lb, Sutherland 5 Lachevrotière 33. JOS ROBITAILLE, Enrg., 108 Richelieu, 2-3288, soir: 3-2687, 2-7837. 240-26—24

RUE ABERDEEN et Lockwell, plain-pied, six pièces plus chambre de bain dépense, plancher bois dur chauffé. S'adresser par TEL.: 6632. 251-6—24

RUE LOCKWELL, No 137, logement 10 pièces plus 2 chambres de bain, chauffé. S'adresser par TEL: 4-3992. 251-6—24

RUE MAISONNEUVE, No. 160 2ème étage, 6 chambres plus salle à déjeuner et chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, moderne. TEL.: 3-1044, à l'heure des repas. 239-26—24

RUE ST-LOUIS, No. 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublée, chauffé, réfrigération électrique. Pour informations R. LABRIE, 47 St-Louis, tél.: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345. 232-26—24

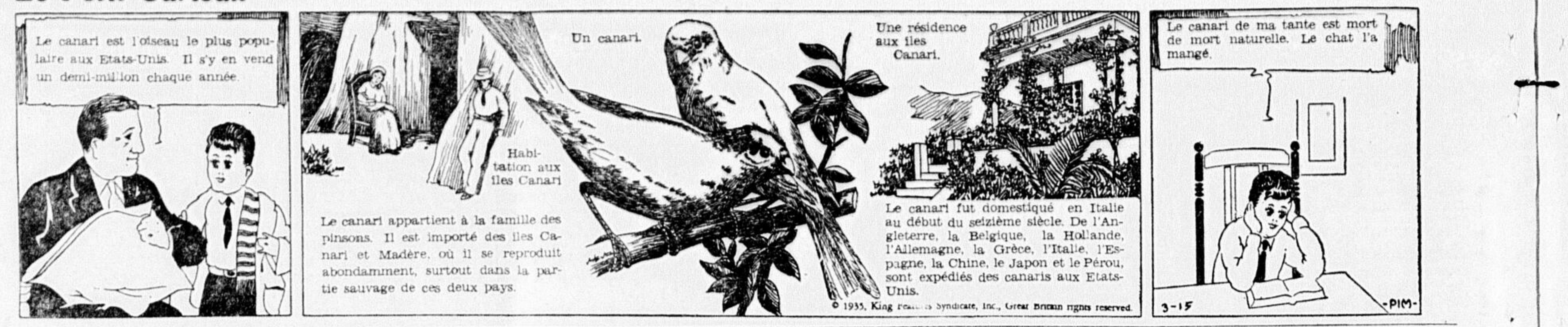

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE STE-URSULE No 15, beau logement de 7 pièces aux deux étages du haut. Grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Réduit à $40 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 h. à 5 heures. Ecrire ou téléphoner à J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé, ou Château Champlain à Québec. 244-26—24

RUE STE-JULIE, près du Parlement, logement 4 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, réservoir eau chaude, galerie et cour. Prix $20.00 par mois. S'adresser à 101, ARTILLERIE, tel.: 2-3728. 249-6—24

RUE ABERDEEN No. 25, logement remis à neuf, 6 pièces plus passage et chambre de bain, plancher bois dur, chauffé, eau chaude à l'année. Possession immédiate si désiré. S'adresser C. FERLAND, 115 Ste-Thérèse, tél.: 4-1391, rés.: 5743. 242-26—24

240, FRASER, 1er étage: plain-pied, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes; garage. Inf.: J.-A. JOLICOEUR, 93, St-Pierre, tels: 2-5625, rés.: 5875. 231-26—24

BAS DE LA VILLE

ANCIEN CHANTIER, No. 9, 2ème, 4 chambres; 3ème, 4 chambres; 4ème 4 chambres; 5ème, 4 chambres; 9½, bas, 4 chambres. V. PLAMONDON, tél.: 2-8352—2-2977, 180 ST-JEAN. 248-26—24

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2ème, 5 chambres et bain; 166½, 3ème, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2ème 5 chambres et bain; 170½, 3ème 4 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tels.: 2-8352—3-3826—2-2977. 248-26—24

LOGEMENT DE 5 PIECES plus chambre de bain, électricité comprise, réparé à neuf. S'adresser 275, ST-JOSEPH. 249-6—24

LOGEMENT A LOUER au numéro 406 St-Joseph (près Blvd Langelier). Cinq pièces plus chambre de bain. Appartement chauffé, planchers en bois dur. Informations: tél.: 3-2034. 249-6—24

MAISON PENSION de 15 chambres, située 36½, St-Pierre en haut du Café Pierrot, place centrale. Aussi logement 5 chambres. S'adresser S. MARTEL Marché Finlay, tél.: 2-2830. 247-6—24

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chamres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 252-6—24

RUE DORCHESTER No 175½, 5 pièces plus chambre de bain, cuisine d'été, cave et cour en ciment. Autre logement de 2 pièces, et une boutique. TEL.: 9722. 251-2—24

RUE GRANT, No 75, logement 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, avec partie de cour et cave. S'adresser EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 251-6—24

RUE DAULAC, No. 32, bas, 4 chambres, 2ème et 3ème, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2ème et 3ème 7 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 248-26—24

RUE ST-VALIER 636, 638, 640 et 644, logements chauffés variant de 5 à 7 pièces en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 242-26—24

RUE ST-VALIER, No. 88½, 3ème étage, 4 pièces, prix modéré. S'adresser V. PLAMONDON, 180 St.-Jean, tels: 2-8352 ou 2-2977. 248-26—24

RUE ST-NICOLAS, No. 34, 2ème, 5 chambres 4ème, 5 chambres et bain. S'adresser Dr V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tél.: 2-8352 ou 2-2977. 248-26—24

RUE D'ARGENSON, No. 11E, logement chauffé 6 pièces plus chambre de bain. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 242-26—24

LA BANLIEUE

LORETTEVILLE. — Rue de l'Eglise, beau logement cinq (5) appartements plus chambre de bain et garage à louer à l'année ou pour saison d'été seulement. Prix raisonnable. Pour informations, s'adresser à JOS. BOUTET, Loretteville, ou par Tél.: à Québec 2-6412.

ST-ROMUALD, maison à louer 8 chambre, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON, N. P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 252-6—25

STE-ANNE DE BEAUPRE, l'Hôtel Columbus, 70 chambres pratiquement meublé, en très bonne condition, est à louer. S'adresser ELZ. FORTIER, LTEE, 115, St-Dominique, Québec. 248-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, 2 vitrines, backstore et cave, chauffé, coin des rues St-Olivier et Déligny. S'adresser à A. Charland, 20 Déligny, tél.: 3255. 251-6—26

RUE LACROIX, No 13, magasin à louer. S'adresser Succ. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 248-26—26

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, 536-538 magasin très propre, 2 vitrines, planchers bois dur, chauffé, pouvant être divisés en deux. S'adresser Dr J.-W. DUFOUR, 540 St-Jean, tél.: 3-2392. 244-26—25

SALON DE COIFFURE A LOUER, très moderne, avec eau chaude et froide, situé No 42, St-Joseph. Coiffure de tous genres, 48½, St-Nicolas. SALON ALINE, tél.: 2-0226. 249-6—26

MANUFACTURE A LOUER

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 50, rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph) et occupée présentement par Adélard Guay, Enr., à louer. S'adresser à FERD. AUDET, notaire, 147 Blvd Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 227-26—25

A LOUER

MAISONS DE CAMPAGNE

LAC ST-JOSEPH à louer, résidence d'été et plusieurs chalets tous meublés. S'adresser au Dr L.-J. MONTREUIL 48, St-Louis. 249-6—25

ST-IRENEE, Co. Charlevoix, à louer ou à vendre, maison complètement meublée, eau froide et chaude, électricité, grand terrain. S'adresser Mme TURCOT, 324 Ave. Laurier, Qué. 250-6—62

DIVERS

AVIS SPECIAUX

AVIS. — Je tiens à avertir le public que je n'ai aucun rapports avec la maison de chambres, située à 36, Déligny. JOS.-L. MARTEL, entrepreneur, 36, Déligny, même entrée. 249-6—30

JE NE ME TIENDRAI jamais responsable d'aucune dette contractée par mon épouse ou par qui que ce soit. ARTHUR VINCELETTE, 270 Bagot. 251-3—30

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque. Aussi beaux logements à louer en ville et à Courville. Propriété à vendre. S'adresser L.-E. FORTIER 87 de l'Eglise tels.: 9450, rés.: 4-5312. 249-26—31

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL.— Déménagement pour la ville et la campagne: voitures et camions-auto couvert. Pour coffre-fort et piano. CHS MARTEL, Enr., No. 129 rue Latourelle, Bur. et Rés. tél.: 3-0285. 250-26—33

FINANCES

EN GARDE

ACTIONS de Baird Television privilégiées se vendent à la Bourse de Londres .85 et plus, par action depuis déjà assez longtemps. Adressez-vous E.-L. HARDY, Cie, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630. 252-6—34

MASSAGE

UNE OFFRE spéciale par Mlle Vogel masseuse diplômée d'Europe traitement du visage et du cuir chevelu $1.00 massage de corps $2.00 et $2.50 par traitement au CHATEAU FRONTENAC 4003, tél.: 2-3861. 241-12—36

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, ST-JOSEPH. Heures de bureau 9h. à 11h. a.m., 2h. à 4h. p.m., le soir de 7h. à 8h. 30. TEL.: 4-4061. 246-26—39

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. NOS 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 232-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley. J.-A. BRETON, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—40

ASSUREZ-VOUS d'une meilleure réception. Permettez-nous de faire l'inspection de votre radio. Nous faisons ce travail gratuitement. ST-GEORGES GAGNON 10 ans d'expérience, 18 St-Joseph, TEL.: 2-0322. 231-26—42

REPARATIONS

AIME LACROIX, Spécialité: couture de tapis, pose de prélart et réparations de meubles, outillé pour toutes sortes de réparations de tapis. 74, SIGNAI, tél.: 3-3347.

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503. 167 Avenue Renaud. 232-26—40

REPARATIONS DE MATELAS, Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—40

SALONS DE COIFFURE

AU SALONS PARIS 487 St-Jean, Permanent à l'huile $1.50 de tulippe, $4.00, 2 Ond. à l'eau gratis, Marcel, Komoi, 25c manicure gratis. Venez sans appointement Mlle COTE, Prop. 242-26—44

INVITATION

AUX COIFFEURS et coiffeuses de la province. Vous êtes cordialement invités à assister à une grande démonstration des plus récentes machines à ondulation permanente sans chauffeur, Séchoir, machine électrique pour manicure et l'épilation des cils (Mani-Arc), à l'Hôtel Mont Royal, Montréal, les 1, 2 et 3 avril, sous les auspices de la Ontario Beauty Supply Co., Ltd. LA PARFUMERIE GRIMARD, 140 1-2 Côte d'Abraham, Québec, sera représentée pour les régions: Lac St. Jean, Trois Rivières et bas de la Province. 3—44

NOUVEAU SALON MODERNE

GRATIS, 3 Ondulations à l'eau, avec chaque permanent à l'huile $1.00 à $5.00 garanti. Aussi permanents 50c. Coiffure de tous genres. Mlles F. BERGERON autrefois du Salon A/ma. Mlle ALICE BOUCHER, prop., invitent leurs nombreuses clientèles. Pour appointement TEL.: 4-0610. No. 453 3ème Avenue. 228-26—44

DIVERS

TAXIS

FRONTENAC TAXIS 2-6818

A 25 SOUS LA COURSE. Prix spéciaux pour partie de sucre, baptêmes, mariages, funérailles. Voitures propres 5 et 7 passagers. Freins et mécanique toujours en ordre. 247-26—45

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

LES ENCHERES MARCEAU

ACHETENT, VENDENT et échangent toutes espèces de meubles marchandises, vaisselles, poëles, pianos, etc. Prennent marchandises en consignation. Demandez notre estimateur et nous vous garantissons satisfaction. LES ENCHERES MARCEAU, 12, rue St-Joseph, tél.: 5301. 246-26—46

ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingeries usagés, plus haut prix payé. A vendre, Sets salle, salon, boudoir, divanette, secrétaire, plat, couchette, matelats, gramophone. I. BOUCHARD, 46 St-Nicolas, tél.: 2-8666. 250-26—43

GLACIERE, vitrine à argenterie, prélart à vendre. S'adresser à 3-2781. 252-1—46

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILISTES, voilà une liste de chars usagés que nous vendons à des prix intéressants, venez les voir: Chevrolet coupé 1930, Dodge coupé 1930, Ford Roadster 1932, Ford Coupé 1929, Oldsmobile 1929, Oldsmobile 1929, Hudson Sédan 1932, Cadillac 1932, Chevrolet Coach 1931, Coupé Ford 1932, Chevrolet 1933, Pontiac 1933, Ford Coupé 1929, Graham Paige 1931, Essex Coupé 1929, Ford Sédan 1933. J.-A.T. LAMBERT, Inc., 27, Arago, tél.: 5118. 248-6—47

CAMIONS D'OCCASION à vendre, 1 de 2 tonnes et 1 de 1½ tonne, presque neufs. S'adresser ELZ. FORTIER, LTEE, 115, St-Dominique, Qué. 248-6—47

NOUS GARDONS toujours 20 chars usagés de toute marque. Prix à la porté de toutes les bourses. Bonnes conditions de vente. QUEBEC USED CARS Ltd, tél.: 3-1915. 240-26—47

Quebec Nash Lafayette Reg'd

OCCASION EXCEPTIONNELLE Chevrolet 1931 de luxe sédan $350.00, Coach 1931 de luxe $275.00; Ford 1930, $150.00, quantité d'autres chars, bon marché. 541 ST-VALIER, tél: 3-4306. 241-26—47

PONTIAC Coach, réparé à neuf, à vendre pour $125.00 comptant. Téléphonez entre 6 et 7 heures p. m. 3-3542

UN GARDNER Roadster, 8 cylindres, 6 roues de broche, avec toiles de côté, outils, chaînes, etc. Pour informations, 34 ST-AUGUSTIN, téls.: 2-1704—2-1727. 252-6—47

VISITEZ NOTRE SALON d'autos d'occasions, 45 chars de choix vous sont offerts en vente ou à échanger à de bonnes conditions. UNIVERSAL AUTO LIMITED, 27-33, de la Couronne. 242-26—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. ALARIE & TESSIER, J.-P.-Alb. Alarie, prop., 560½ St-Vallier, tél.: 9456. 240-26—47

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS IMPORTES, différentes races, aussi graines, remèdes, cages, etc., pour oiseaux, pigeons, races, chienss jeune Pékinois, 1 Wire Terrier, 1 St-Bernard, etc. CHARLES FORGUES, 393½ Arago, tél.: 3-1492. 248-6—49

BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pouces $2.65, 2 pieds $4.50 scié, $5.00 livré. Résidence 85½ ST-MATHIAS, tél.: 9481, cour, 39 ST-BENOIT. 237-26—51

ATTENTION, Erable et merisier 12 pcs $2.75 la corde. Croûtes de bois mou $2.00 le voyage. Stove, Chestnut, 75c. Coke, 3 poches, $1.00. Charbon à la tonne. Livraison en ville. BOUCHARD & CLAVEAU, ENRG., 112, 3e rue, tél.: 3-1978. 230-26—51

BOIS à $2.25 le gros voyage: croûtes $2.00 et $2.50 le voyage; merisier, érable, $5.00 et $6.00 la corde scié et fendu, 6 grosses poches de bois pour $1.00 charbon $13.00 et 3 poches Coke $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 228-26—43

JALD. LATULIPPE, No. 14, 3e avenue près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois franc débité 12 pcs. Bois de chauffage toute sorte. Charbon de 1ère qualité. Livraison dans toute la ville. 250-26—51

BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS PREPARE, Portes, moulures, bois de plancher en chêne, érable et merisier. Bardeau de cèdre, panneaux de plâtre, planche isolante, papier à lambris, toiture en rouleaux, bardeau asphalte, etc., bardeau de cèdre au char. STADACONA BOX & LUMBER CO., 48, avenue Industrielle, Québec, tél.: 4-0811. 244-26—51

CHEVAUX ET VOITURES

DIX CHEVAUX usagés à vendre à très bonne condition, et écurie de louage. S'adresser 102½ RICHARDSON. 251-6—52

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant 1,200 à 1,700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier. 232-26—52

A VENDRE

COMMERCE A VENDRE

INDUSTRIE A VENDRE avec agence. Ligne courante. Pour informations, TEL.: 2-6625 ou 3-1711. 249-6—53

FOURRURES

JOS. ROBITAILLE 'STORAGE'

CONFIEZ-NOUS vos fourrures en storage. Réparations prix réduits pendant l'été. Assortiment de martres, renard, fourrures pour garnitures. JOS. ROBITAILLE, marchand de fourrure, 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 248-26—54

H. PICARD FOURRURES

EX-DESSINATEUR de Holt Renfrew. Storage. Réparations et transformations faites avec soin et à prix réduits durant l'été. Tours de cou et garnitures de manteaux, prix modérés. 469-A RUE ST-JEAN, en face de l'église St-Jean-Baptiste. Tél.: 3-2350. 247-26—54

G. LECLERC "STORAGE"

VOUTE CONTRE FEU, vol, mites. Réparation ou transformation durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps G. LECLERC, 30 ans d'expérience 47 rue Scott TEL.: 4-3113. 236-26—54

LIVRES

LIVRES de différents auteur canadien, roman de toutes sortes, à vendre, achetons et échangeons les livres. S'adresser M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 249-6—58

MACHINERIES

OFFRE SPECIALE. — Outillage de garage à vendre à sacrifice, système de soudure à oxygène, drill électrique 1-2" jack hydraulique, etc. S'adresser EDGAR JULIEN, FILS, ENRG., sous-bassement, 64, St-Joseph, Québec. 247-6—57

OCCASIONS

CAROSSES DE BEBE en jonc (2) 4 roues. Une selle anglaise pour cheval à vendre à prix d'occasion. S'adresser 40 DE L'ALVERNE, tél.: 2-5089. 252-6—58

KODAK No. 3A Autographique avec double lentilles anastignat f. 7. 7. Grandeur 3¼ x 5½ (modèle carte postale) Prix avantageux. Aussi musique en feuilles, méthodes sonates études, etc. S'adresser à 29 ST-STANISLAS, Tél.: 2-7897.

LAVEUSES ELECTRIQUES usagées garanties en bonne condition: Beatty, Connor, Sunnysuds, Apex, Savage, Gilson, acune offre raisonnable refusée, démonstrations à 87, RUE DORCHESTER. 249-6—58

MACHINES à écrire Underwood, Royal Remington, en très bon ordre. Bon marché, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 123, 4e RUE, Limoilou, tél.: 4-1869. 244-26—58

ONTARIO JOBBING, No 36, St-Nicolas, avise le public qu'à partir du 1er mai son magasin sera transporté au No 31, ST-JOSEPH. Grande réduction à cette occasion. 230-26—58

PORTRAIT, pour satisfaire les goûts, nous faisons plusieurs poses miniatures, prix populaires, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée ARTO PHOTO, Enrg., 251, St-Joseph, tél.: 4-2970. 248-6—58

PIANO COTTAGE, marque Bell, 1 set de salon antique, 5 morceaux, 2 magnifiques peintures à l'huile et différents autres articles trop longs à énumérer à vendre pour cause de mortalité. S'adresser 4 RUE D'IBERVILLE. 204-12—58

A VENDRE OU A LOUER

MAISON SEULE à vendre ou à louer 10 pièces, 79 Av. Bougainville, 2 logements 4 pièces, 205 Richelieu 1 de 5 pièces 207 Richelieu. S'adresser HENRI BERNIER, voyageur, 79, Bougainville. 237-26—62

MAGNIFIQUE LOCAL, magasin avantageusement situé centre de la ville de Beauport. Deux belles grandes vitrines modernes pour les marchandises. Prix ransonnables. S'adresser à J.-L.-A. TANGUAY, 337 Avenue Royale, Beauport. 250-6—62

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE de M. G.-H. Bourdon, 1, rue Dallaire, Lévis, 180 x 160 pieds, 2 logements, à vendre pour règlement de succession, conditions faciles. A proximité d'un joli ruisseau. S'adresser par TEL.: 2-3607. 250-6—64

A VENDRE A BEAUPORT

PROPRIETE sur le côté est de la rue St-Michel. La moitié nord d'une maison en pierre à un étage et toit mansard et rez-de-chaussée, pouvant former un seul ou deux logements, avec le terrain sur lequel elle est construite et qui contient deux perches et demie de largeur sur environ un arpent de profondeur. 2o. Un emplacement situé sur le côté est de la rue St-Michel, contenant quatre perches de largeur sur cinq perches de profondeur. Pour plus amples détails, s'adresser à HENRI DELAGE, notaire, Beauport. 248-6—64

WARWICK

Notes locales. — M. Agésilas Kirouac est allé à Montréal, en voyage d'affaires.

—Mme Joseph Thérien, de Charny, était en visite dernièrement, chez son beau-frère, M. F.-X. Therrien.

—Mme Lucien Baril est revenue de Montréal où elle a passé quelques jours.

—Mme Arthur Laroche est allée à Montréal, dernièrement.

—M. le chanoine Théo Melançon, curé, M. Agésilas Kirouac sont allés à Ste-Clothilde assister aux récentes funérailles du Dr Charles Lemaire.

—M. J.-T. Lupien, du Lac-à-la-Tortue, était récemment de passage ici.

Naissance — M. et Mme Antonio Baril sont les heureux parents de deux jumeaux; une fille et un garçon. M. le Dr et Mme J.-A. Rochette, M. et Mme Sylvio Baril, oncles et tantes des enfants, ont été les parrains et marraines.

NON CLASSIFIEES

SABLAGE SANS POUSSIERE

PLANCHER en bois dur posé et sablé par un expert. Application du meilleur produit au monde pour la conservation permanent des planchers. E. DUFOUR 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 230-26—n.c.

THE ROYAL TRUST Company

RUE D'ARTIGNY, No. 41.—9 chambres plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No 469A, 2 3, 4 et 7 pièces, plus chambre de bain chauffé.
RUE DES REMPARTS, No. 2, App. 4 et 6, 5 pièces plus chambre de bain, frigidaire, chauffé, éclairé.
RUE ST-JEAN No. 237, 7 pièces et bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN 233, 6 chambres non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé.)
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3 et 5, 16 chambre, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144.—4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. — 4 chambres, non chauffé.
DE LA RONDE No. 52, 52½, 4 pièces plus chambre de bain non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142.—4 chambres, non chauffé.
GIFFARD QUE. 2 logements, 4 pièces non chauffé.
GIFFARD QUE. Maison 8 pièces et chambre de bain, non chauffé.
BEAUPORT, 320, 322 Ave. Royale, 7 pièces et chambre de bain non chauffé.

Divers

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE No. 103.—Tout le premier plancher, chauffé, (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN 471, grand magasin chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 235.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 11 1-2.—Grand garage, plancher en beton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137.—Entrepôt non chauffé.
S'adresser à

THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — Tél.: 2-4031
247-6—n.c.

BREAKEYVILLE

Décès. — Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de Mme Vve Edouard Boutin, née Elise Lavertu, décédée dimanche le 10 mars, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil, trois fils: Arthur Boutin, de Coldbrook, N. H.; Omer Boutin, de Laurier Station, et Xavier Boutin, de Breakeyville; six filles: Mme Vve Alfred Denis (Anny), Mme Odilon Darveau (Alvina, de Québec; Mme H. Binette (Georges-Anna); Mme Vve H. Breton, Alvine, Mme G. Lapierre, (Marie,) de Montréal, et Mme A. Langlois (Mathilde), de Breakeyville.

Elle laisse aussi en outre de nombreux petits enfants.

Le service et la sépulture ont eut lieu à Breakeyville, le 12 mars.

DALHOUSIE N.B.

Pénible accident. — M. Stanley Gaudin, employé de la Woodland Division de l'Internationale, à Escumiac, Qué., s'est infligé une sérieuse blessure, dernièrement, alors qu'il était à bûcher des billots. La hache glissa, lacérant son pied droit et séparant les tendons et artères. Il fallut transporter le patient à l'hôpital Première Aide d'ici, où il reçut les soins du Dr W. W. Fleck, assisté de Mlle Therese McIntyre, G.M.

Sentence. — Armand Turcotte, de cette ville, plaida coupable, le 11 mars, en Cour devant le magistrat William McNeill, à l'accusation d'avoir violé l'article 460 du Code criminel, en pénétrant avec effraction dans l'épicerie Oliver Dewar, le 17 février au soir. Il reçut une sentence de quatre mois à la prison du comté à Dalhousie. Le constable Alex Leblanc, de cette ville, fit l'arrestation alors qu'il trouva des marchandises volées en possession de l'accusé. M. J.-Allan Leblanc, avocat, représentait la Couronne, et recommanda le coupable à la clémence du juge, expliquant que Turcotte était marié, sans travail et seul soutien de sa femme et de ses enfants.

Saisie — Une saisie d'alcool de contrebande fut faite le 10 mars chez Henry Goode, de cette ville, par James-B. Springer, de la Gendarmerie Royale. Goode fut arrêté et ensuite libéré sous un cautionnement de $500. Il a subi son procès le 14, sous l'accusation d'avoir violé l'article du Code 66-2 de la Loi des Liqueurs du New-Brunswick.

MOFFET

Naissances. — M. et Mme Alphonse Paquet font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, qui a été baptisée sous les prénoms de Marie, Louisette. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Parent, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Georges Moore sont les heureux parents d'une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de Rose, Mary, Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Rouville Nadeau, grand-père et grand'mère de l'enfant.

Notes locales. — M. Maurice Bellehumeur, de Ville-Marie, était l'hôte de Mlle M.-Blanche Marleau, récemment.

—M. David Laverdière, de Lorrainville, visitait Mlle Cécile Miljours, ces derniers temps.

—Tous ceux qui ont passés l'hiver dans les chantiers sont pour la plupart revenus dans leurs familles.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

ACROSTICHE

ACROSTICHE, quatrain pour cartes de fête et pour autographes. Allocutions: santé des Dames, Noces d'or, etc. Aussi, traductions. Ecrire à CASIER 20 L'Evénement. 231-6—G.

MENUISERIE

J'ENTREPRENDS posage planchers bois durs en chêne, merisier, érable. Matériaux et ouvrage de première classe à un coût très modéré. Estimés fournis. Références. JOSEPH BEGIN, 172, de la Ronde, tél.: 4-0989. 244-26—G

IMPORTATION

Maison Française

LA MODE PARISIENNE, 322 rue St-Jean. Nous avons en main, toute notre collection d'importation de chapeaux Paris, New-York. Toutes les dames sont invitées à visiter nos Salons. 238-26—G.

RESTAURANT

Café l'Aigle Canadien

LE MEILLEUR REPAS Canadien en ville pour 25c. Belles chambres à louer la place pour un bon chez-soi. J.-EMILE BOIVIN prop. 30 St-Nicolas, tél.: 2-0259 230-26—G

REPARATIONS DE MATELAS

Matelas Frontenac Enrg.

MANUFACTURIER MATELAS. Spécialité: réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit-plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 43½, St-Ignace, tél.: 5347. ULRIC POULIOT, prop. 240-26—G

FANTAISIE! FANTAISIE!

La Petite Lingère

REPARATIONS de tous genres, réajustage, lingerie de maison, réparations. Spécialité: vêtement, layette, etc., etc. Prix modéré 59 MANRESE téls.: 3-4019—2-3648. 238-26—G.

TEINTURIER

Teinturerie Mathieu Ltée

13 ST-ALBERT, tél.: 4-1600, Teinturenettoyage à sec, pressage de vêtements pour dame et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 242-26—G.

LAC MEGANTIC

Funérailles. — Le service de M. François Bédard, époux de dame Z. Lachance, décédée à l'âge de 79 ans, fut chanté, dernièrement, dans l'église Ste-Agnès, Lac Mégantic.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses enfants, Mmes Cléophas Isabelle (Exélia), de Springfield, Louis Gaboury (Fidélise), de St-Samuel, Max Harrison (Aline), de Augusta, Me., Théodule Nadeau (Clara), de Lac Mégantic, A. Zast (Alice), de Warren, Mass., A. Beauchemin (Rose-Eva), de New-York, P. Lapierre (Lidia), de Marsboro; un fils, M. Alphonse Bédard; ses soeurs, Mmes Valérand, de St-Samuel, Robert, de St-Euger, Mercier, de St-Samuel, Boulet, de St-Samuel; un frère, M. Jos. Bédard, de Québec.

M. le curé J.-A. Bonin chanta le service, assisté de MM. les abbés Bourget et Carbonneau, comme diacre et sous-diacre. La quête fut faite par MM. Denis et Albert Lemay.

Les porteurs étaient MM. Cyrille Roy, Pierre Duchesneau, Auguste Marceau, J. Côté, Eugène Gagnon, Salomon Hamel.

Le deuil était conduit par les membres de la famille du défunt.

Dans le cortège, on remarquait: MM. P. Mercier et G. Robert, de St-Samuel, P. Rancourt, de Spalding, Eug. Deslauriers, de Sherbrooke, D.-L. Lippé, N. P., Louis Bécigneul, J.-E. Letellier, A. Roy, H. Proulx, J.-A. Nadeau, Th. Nadeau, Louis Théberge, N. Grondin, J. Croteau, etc., etc.

Elu maire. — A la dernière assemblée du conseil de Ste-Agnès des Cantons-Unis, Ditchfield-Spalding, M. L.-P. Cliche, avocat, a été élu maire de la municipalité.

Préfet. — Au la réunion du conseil de comté, le 13 mars, à l'hôtel de ville de Lac Mégantic, M. H.-L. Gagnon, M. P. Frontenac, a été réélu préfet.

Concours de dames. — Un concours de jeu de dames a été inauguré dans notre ville par M. Léo Dostie. Dans la salle de l'hôtel de ville, un groupe d'amateurs y prit part. Mentionnons les gagnants: M. A. Royer, 18 ans, a gagné le 1er prix. Classe A, 2e prix, M. D. Royer. Classe B, 1er, M. E. St-Louis; 2e, M. E. Boivin. Classe C, M. A. Gosselin et M. F. Breton, 61 ans, a le 2e prix.

Les concurrents étaient: Classe A: MM. A. Royer, D. Royer, G. Ruel, A. Duchesneau, D. Robidoux. Classe B: E. St-Louis, E. Boivin, L. Gaudet, G. Lebrun, E. L'Heureux, E. Royer, A. Matheson, P. Duchesneau, M. Rodrigue. Classe C: A. Gosselin, F. Breton, L. Trudel, G. Mercier, H. Gosselin, F. Gagnon, G. Morin, A. Therrien et H. Gobeil.

Réunion du conseil de comté. — M. H.-L Gagnon, député de Frontenac, a été réélu préfet. Le conseil de comté a siégé dernièrement en séance régulière sous la présidence de M. Gagnon, réélu à l'unanimité, sur proposition de M. L. Lavigne, secondé par M. L.-P. Cliche, avocat. Après l'élection, il y eut adoption des minutes et affaires de routine. M. Eug. Huard, président du comité de l'exposition, fit une demande d'action aux fins de promouvoir les intérêts agricoles. On discuta de l'emploi dont une partie s'applique à l'exposition de Lac Mégantic et l'autre pour les concours agricoles dans tout le comté de Frontenac. Une somme de $450 a été votée. MM. B. Hallé et M. L.-P. Cliche ont été nommés délégués du conseil de comté.

NE RISQUEZ PAS

la perte ou la détérioration de vos fourrures. Nous les garderons dans notre voûte à l'épreuve de tout risque. Taux minimes. 10%

Tél. 2-3087

L.-P. THIBAULT, Enr.
282, ST-JEAN, Québec.
Nous achetons les peaux vertes

IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

COMMERCES A VENDRE, tels que : Hôtels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.

PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue. Aussi terres, terrains les mieux placés ; prix et conditions des plus avantageux.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES & ASSURANCES
QUEBEC

2, COTE D'ABRAHAM :—: :—: :—: TELEPHONE : 5169

NON CLASSIFIEES

JACQUES-CARTIER, logement à louer bas, 6 chambres, situé à 46 Boulevard Langelier, en bon ordre. S'adresser à 18 BOULEVARD LANGELIER. 252-6—24

PERDU. — Perdu un chien dalmatien, blanc avec taches noires, répondant au nom de "Balbo". Si retrouvé, s'adresser à M. Ulderic Gauvin, tél. : 4-2721.

PERDU. — Une montre de gousset, de forme carrée, de marque Bedford, perdue de 158, 2ième Rue, à 132, 5ième Rue. Récompense S'adresser à Paul Morin, 158, 2ième Rue.

DANS LEVIS

(Suite de la page 2)

deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

ASSEMBLEE DES FORESTIERS INDEPENDANTS

Demain soir, à 8 heures p. m., au second étage de l'Hôtel de Ville de Lévis, aura lieu une assemblée très importante des officiers et membres des Forestiers Indépendants pour Lévis, No 1512.

Par ordre.

DECEDE A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

Un jeune homme de 18 ans, Valère Morin, est décédé hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, des suites d'une péritonite. Le défunt était le fils de M. Rémi Morin, de St-Hilaire de Dorset, Co. Frontenac.

Le fourgon-automobile de M. Maurice Gilbert a transporté les restes mortels, à la gare de Lévis, d'où ils furent expédiés dans la famille du défunt.

Nos plus sincères condoléances.

REUNION DU CONSEIL DE VILLE, CE SOIR

Les membres du Conseil de Ville de Lévis se réuniront ce soir en assemblée régulière, à l'Hôtel de Ville de Lévis, sous la présidence de Son Honneur le maire L. S. Durand. Aucune question importante n'a motivé la réunion des membres mais on en profitera pour expédier les affaires de routine.

SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

Dimanche soir dernier, un groupe de parents et d'amis se réunirent à la résidence de M. et Mme Joseph Roy, rue Victoria à Lévis, pour fêter le soixantième anniversaire de naissance de M. Roy. Il y eut lecture d'une adresse et présentation de riches cadeaux. M. Roy remercia tous les assistants pour cette belle marque d'estime. Il y eut chant, musique et parties de cartes. Le premier prix fut gagné par Mme Ulric Fortin et M. Clément Brunelle. Le prix de consolation fut gagné par Mlle Marguerite Fortin et M. Jean Roy. Le prix d'assistance fut gagné par Mlle Marie-Paule Lafiamme.

Vers la fin de la veillée un succulent goûter fut servi et tous se séparèrent avec un agréable souvenir de cette belle fête à laquelle assistaient: M. et Mme Joseph Roy, leurs enfants, Jean-Paul, Clément, Roger et Louis-Marie Roy, M. et Mme François de Sales Roy, M. et Mme G. Brunelle, Mme Siméon Bouthillette, M. Edouard Bouthillette, M. et Mme Ulric Fortin, Mlle Marguerite Fortin, Mme Lévi Gosselin, Mlles Madeleine et Marie-Paule Laflamme, M. et Mme Duval, M. Rodolphe Laflamme, M. Etienne Girard, M. et Mme Lorenzo Bélanger.

FUNERAILLES DE M. L.-O. ROBITAILLE

Mardi matin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Louis-Omer Robitaille, décédé samedi le 16 mars dernier.

M. Raymond Olivier portait la croix. MM. H.-J. Perron, C.-E. Lussier, F.-X. Proulx, E. Lallette, Jos. Clark et W. Clark, tous de Québec, portaient la dépouille mortelle.

Conduisaient le deuil, ses fils, MM. Lucien et Armand Robitaille; son gendre, M. Xavier Martineau; ses beaux-frères, MM. A. Lafrance, R. Lafrance, A. Lizotte; ses neveux MM. Charles Roy, Lorenzo, Adrien, Hector et Maurice Lafrance, Léo-Paul et Marcel Lizotte; son oncle, M. J.-B. Bisson.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Emond, vicaire à Notre-Dame de Lévis, assisté de MM. les abbés Placide Jacques et Henri Laverdière.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Jules Emond, Joseph Nadeau, P.-E. Paquet et A. Couture.

A l'orgue des soli furent rendus par MM. Arthur Dussault, l'abbé Achille Demers et Edgar Gosselin.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Saint-Charles de Québec et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

A LA RADIO

(Suite de la page 5)

5.45 p.m.—Robin Hood; l'homme aux réponses).
6.45 p.m.—Variétés (M. Madden Ltée)
7.00 p.m.—Choses connues (Mozart Ltée).
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(26 mars 1833).

Un duel à propos de "Lucrèce Borgia".

Les journaux de province qui ont une longue existence, ont l'habitude de publier leurs éphémérides en rappelant les principaux faits dont ils ont parlé il y a cent ans. C'est du plus grand intérêt pour les habitants où ces journaux paraissent et c'est au demeurant très pittoresque.

Ainsi un des plus vieux journaux du Midi, "Le Journal de Toulouse" qui a un passé glorieux dans la presse dont il fut longtemps un des organes les mieux faits et dont toute son histoire ne connut pas une défaillance, publie toutes les semaines une rubrique 'Il y a cent ans" où les faits saillants de la cité Palladeine sont relatés.

A la date du 26 mars 1833 il rappelle le souvenir d'une véritable bataille littéraire à propos de la première représentation au Grand théâtre du Capitole de "Lucrece Borgia".

Nous lisons :

Des incidents se sont produits au théâtre où l'on jouait "Lucrèce Borgia". Il en est résulté un duel au pistolet entre deux étudiants, l'un partisan, l'autre adversaire de M. Victor Hugo. Les deux adversaires ont été placés à 45 pas, devant marcher l'un sur l'autre jusqu'à la distance de vingt pas fixée par deux fleurets plantés en terre. Après le signal convenu, ils sont partis tout deux en même temps, ont fait trois ou quatre pas, et les deux coups de feu sont partis. M. Batmalle a été mortellement atteint au bas-ventre.

Les obsèques du malheureux jeune étudiant ont eu lieu au milieu d'une foule considérable. M. Gasc, ami de la famille a prononcé un émouvant discours dans lequel il s'est élevé contre le préjugé barbare du duel.

Ce M. Gasc dont il est question était un des meilleurs avocats du barreau de Toulouse qui en comptait alors de tout premier ordre. D'ailleurs la capitale du Midi a toujours été la ville du bien chanter et du bien dire et ses orateurs ont été aussi célèbres que ses ténors.

L'avocat Jean Gasc était un libéral mais les opinions politiques n'étaient pour rien dans l'affaire car les deux étudiants s'étaient pris de querelle non à cause de la politique mais à cause de la littérature. "Lucrèce Borgia" qui était le premier drame en prose de Victor Hugo était dans la note romantique la plus accentuée ce qui lui valait une opposition des plus vives, souvent violente de la part des partisans de la vieille méthode classique.

La lutte était vive parmi la jeunesse des écoles, plus ardente peut-être à Toulouse qu'ailleurs. Cette ville très lettrée, possédait une académie, celle des jeux Floraux, la plus vieille de France, elle luttait contre le romantisme qui battait en brèche les vieilles méthodes. Le groupe romantique se réclamait d'un poète toulousain alors célèbre, Soumet, l'auteur de tragédies applaudies au Théâtre français comme "Jeanne d'Arc", et la "Fête de Néron", jouées dix ans auparavant.

L'auteur, après des hésitations au début, s'était rangé du côté des romantiques qu'il devait représenter à l'Académie Française.

A la représentation de "Lucrèce Borgia" à Toulouse, la querelle éclata donc pendant un entr'acte entre un partisan du classisme et un romantique décidé. Ce fut ce dernier qui fut tué. Juste un mois auparavant, un autre duel avait eu lieu à Paris pour des motifs littéraires entre Armand Carrel, le directeur du "National" et un autre écrivain Roux Labore ; Armand Carrel fut grièvement blessé. Comme détail à côté remarquons que "Lucrèce Borgia fut représentée pour la première fois et avec un énorme succès à Paris, au Théâtre de la Parte Saint-Martin le 2 février 1833. La première à Toulouse eut lieu moins de deux mois après. L'interprétation fut parfait-il, de premier ordre. A cette époque les grandes villes de province avaient des troupes tout à fait remarquables, qui jouaient avec talent la tragédie classique et tout le répertoire de Molière, de Reynard et Marivaux. Aujourd'hui, tout cela a disparu depuis longtemps et ce n'est guère qu'à Bruxelles qu'on peut trouver l'équivalent.

Jean-Bernard.

(reproduction interdite)

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

ALAIN. — A l'Hôpital du St-Sacrement, le 25 mars 1935, à l'âge de 6 ans, est décédée Rose-Aimée Alain, enfant de M. Jos. Alain, de la Commission du Havre, et de dame Imelda Godin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 110 rue Montcalm, à 3 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

BLAIS. — A Québec, le 24 mars 1935, à l'âge de 59 ans et 5 mois, est décédée Dame Othilt Dumas, épouse de Jos. Blais, ancien Conducteur du C.N.R.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 3 rue de l'Eglise, à 8 heures 45 heures, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Elle était des Dames de la Sainte-Famille.

CAOUETTE. — A Québec, le 24 mars 1935, à l'âge de 31 ans et 10 mois, est décédée Dame Albertine Laberge, épouse de M. Ovide Caouette.

Les funérailles auront lieu mercredi à 7.45 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 39 rue Signal à 7.30 heures pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

CARKNER. — A Montréal, le 24 mars 1935, est décédée madame veuve William-L. Carkner, née Juliette LaRue, épouse de feu William-L. Carkner.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à Montréal, et l'inhumation se fera dans l'après-midi, à 3 heures, au cimetière de Lorette ville.

La dépouille mortelle arrivera à Québec par le train de deux heures, mercredi après-midi.

CARON. — A St-Sauveur, le 24 mars 1935, à l'âge de 38 ans, 3 mois, est décédé Joseph Caron, époux de Dame Amanda Ruel.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 91 rue Victoria, à 7.45 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

CARON. — A St-Louis de Courville, le 24 mars 1935, à l'âge de 65 ans, est décédé Pierre-Adrien Caron, époux en 1ère noce de Angélina Martel, 2ème noce Marie-Louise Gravel.

Les funérailles auront lieu à 9 heures, mercredi. Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures pour l'église de Courville et de là au cimetière de la paroisse.

DUBUC. — A Québec, le 25 mars 1935, à l'âge de 23 ans et 4 mois, est décédée Cécile, fille bien-aimée de M. Joseph Dubuc, voyageur de commerce, et de Dame Marie Bussières. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, ses soeurs, Soeur Thérèse d'Avila, des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Soeur Ste-Marie Joseph du Sacré-Coeur, de la Congrégation de Notre-Dame, Simonne et Gilberte, ses frères, Joseph-Albert, de la Banque Canadienne Nationale, Arthur et Lucien.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 mars, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 102 rue Montmartre, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.

PARENT. — A Giffard, le 25 mars 1935, à l'âge de 74 ans, est décédée Adèle Parent.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28, à 9 heures.

La défunte était la soeur de feu François, Edouard et Pierre Parent, de Giffard.

REMERCIEMENTS

ROBITAILLE. — Madame Louis Robitaille et ses enfants remercient bien sincèrement tous les apprêts et les amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Louis Robitaille soit par offrandes de messes, bouquets spirituels tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS. — M. Jean-Marie Charland et la famille de Mme W. Dubuc remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie dans le deuil récent qui les a frappés, soit par offrandes de messes bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

J.-E. LEFEBVRE

FLEURISTE

Spécialité: Tributs floraux, fleurs pour tout occasion. Prix modéré.

54 Côte du Palais. Tél. 2-2180

LA CAUSE DU RHUMATISME DOIT ETRE ATTEINTE !

Les Rumacaps attaquent la cause du rhumatisme à sa source. Cette prescription scientifique (qui n'est pas un remède breveté) nettoie les reins par une action douce, antiseptique, éliminant graduellement les dépôts d'acide urique des jointures et des muscles. Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'effet de cette prescription, c'est le fait que les **douleurs disparaissent** au cours du premier jour de traitement ; cependant les Rumacaps ne contiennent ni drogues nuisibles ni narcotiques.

MAL DE DOS — Une ou deux capsules feront disparaître le plus douloureux mal de dos. Elles remettront de la vie dans un dos fatigué et sensible — elles sont un bienfait pour les ménagères — et plus qu'un soulagement temporaire.

SCIATIQUE — La névralgie, la névrite, l'arthrite, la sensibilité des articulations, le lumbago et toutes autres douleurs rhumatismales cessent promptement avec l'usage des Rumacaps. L'enflure due au rhumatisme arthritique disparaît dans la plupart des cas après un traitement de dix jours.

LES REINS — et la vessie sont débarrassés des impuretés. Les Rumacaps vous donnent une nouvelle santé et une nouvelle vigueur par leur effet destructeur des microbes et purifiant. Bien des maladies graves peuvent être évitées en tenant les reins en bon état.

Commencez AUJOURD'HUI votre traitement aux

RUMACAPS

CAPSULES RHUMATISMALES

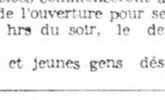

En vente par :
J.-P. GOSSELIN Enr., St-Romuald.
J.-H. BISSONNETTE, Pharmacien,
W.-P. LAROCHE, Pharmacien,
W. BRUNET, Pharmacien.

RETRAITE FERMEE

Du jeudi 28 mars au dimanche 31, pour Charny ;
du lundi 1er avril au jeudi 4 avril, pour hommes d'affaires ;
du vendredi 5 avril au lundi 8, retraite générale ;
du mardi 9 avril au vendredi 12, pour St-Michel de Bellechasse ;
du samedi 13 avril au mardi 16, pour jeunes gens ;
du mercredi 17 avril au samedi 20, pour professionnels.

Les exercices commenceront à 8 h. 30 le soir de l'ouverture pour se terminer à 4 hrs du soir, le dernier jour.

Hommes et jeunes gens désireux de prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites sont priés de s'adresser sans retard au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Tél. 5052.

HOMMAGE A MME PIERRE LALIBERTE

Mme Pierre Laliberté décédée le 19 dernier a eu d'imposantes funérailles vendredi matin à 9 heures à la Basilique.

LE CORTEGE

Un beau tribut d'hommage a été rendu vendredi matin à 9 heures en la Basilique à la mémoire de Mme Léa Paquet, épouse de feu Pierre Laliberté, décédée le 19 à l'âge de 72 ans et 4 mois. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle, de la résidence du Lieutenant Colonel G.-E.-A. Dupuis, la Citadelle, pour ensuite s'acheminer vers l'église N.-Dame de Québec où a été chanté le service. A l'église, la levée du corps a été faite par Mgr Eugène-C. Laflamme, P. A., le service a été chanté par M. l'abbé Chs Couture, assisté de MM. les abbés Jos. Boutin et Art. Houde. A l'orgue la petite maîtrise sous la direction de M. l'abbé DeSmet rendit un beau programme de chant. M. Henri Gagnon touchait l'orgue. L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Au départ de la maison mortuaire le deuil était conduit par ses fils: MM. J.-André, Georges-Henri, Philippe, Auguste, Félix, Roméo, Paul, Alphonse, Gérard, Sarto; ses gendres: Lt-Col. G.-E.-A. Dupuis, commandant du Royal 22ième, MM. L.-J. Hansen, Jos. Hébert, J.-Edgar Dion; ses frères: MM. Am. Paquet, A. Paquet; ses petits-fils: MM. Yves Dupuis, Alexandre Dupuis, Maurice Laliberté, Roland Laliberté, Guy Dion, Raymond-Marie Dion; ses beaux-frères: MM. Joseph Lapointe, Eug. Thivierge; ses neveux, MM. Roméo Lapointe, Séverin Lapointe, A. Lapointe, J.-Paul Lapointe, Paul Laliberté, Octave Laliberté, Roland Paquet, Rodrigue Lachance, J.-R. Paquet, René Paquet, Roger Paquet, Delphis Déry, Alph. Hardy.

Après les membres de la famille nous remarquions MM. les officiers du Royal 22ième, le capitaine R.-G. Routhier, M. C., Cap. Chs. O'Neill, Cap. J.-P.-R. Roy, Cap. P.-H. Millette, Lieut. G. Roberge, Lieut. Jos. Charlebois, Lieut. F. Trudeau, Lieut. J.-C. Boyte, Lieutenant-colonel Léon Lambert, chef de la Police Provinciale, lt-col. L.-G. Chabot, Lt-col. D. Gendron, Lt-Col. Thomas Grenier, Frank Byrne, Maire de Québec Ouest, Lt-Col. D.-M. Taschereau, Lt-Col. Jules Gingras, Major Jos. Matte, Major L. Bouchard, Major Geo. Belleau, Major J.-P. Tremblay, Major J.-O. Charest, Major P. Flynn, Major L. Lacroix, Major H.-E. Scott, Cap. J.-S. Langlois, Cap. Caormi, Cap. Sam Méthot, Cap. J.-E.-A. Martineau, Cap. Alex. Couillard, Cap. P.-L. Mignault, Emile Morin, échevin, Dr J.-Eud. Parent, échevin, Dr Edgar Lemieux, G.-T. Lachance, Aimé Déry, A.-C. Routhier, P.-E. Routhier, P.-E. Larocque, Chevalier Jules Côté, Edgar Côté, Paul Côté, J.-Emile Lachance, Jules Guay, Maurice Petitclerc, Jos. Devarennes, Ulric Bédard, Ferd. Guilmette, Geo. Murray, Harbert Duquet, Ignace Bilodeau, L. Giguère, P.-L. Després, J.-A. Pouliot, S. Borne, H.-D. Ruthman, A. DesRosiers, Jos. Couture, J.-A. Benoît, L.-P. Julien, Pierre Lachance, Ls-C. Giguère, Ulric Vachon, Geo. Vachon, P.-Henri Vachon, Roland Vachon, J.-M. Laliberté, Adélard Giguère, J.-L. Blouin, James Brown, H.-R. Bouffard, O. Lechasseur, Gédéon Paquet, Gérard Martineau, Gérard Dorion, C.-W. McMillen, J.-G. Giroux, A. Giroux, Welley Morin, John Létourneau, Jules Taillon, H. Thibault, J.-E. Doray, J.-R. Dupont, C.-W. Zizka, G. Gagné, S. Lessard, James Brown, Louis St-Cyr, H. Ratté, H.-P. Cimon, H. Picard, P.-H. Huot, Jos. Morency, Alp. Giguère, Jean Pruneau, Roméo Rousseau et plusieurs autres.

La maison Germain Lépine Limitée avait la direction des funérailles

L'Evénement prie M. le Col. Dupuis et Mme Dupuis de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

Employez le meilleur

THÉ "SALADA"

16F

ANNIVERSAIRE POUR LE 9E BATAILLON

(Suite de la page 3)

ront adressées, en outre, à tous les officiers et soldats du régiment, anciens et actuels.

Le programme détaillé des fêtes n'a pas encore été fixé. Il y aura grande parade d'église, dîner militaire, etc. Au cours d'assemblées ultérieures, le comité d'organisation fixera les détails de cette commémoration et nous les communiquerons alors à nos lecteurs.

Le comité compte sur l'aide de tous les intéressés pour lui aider à compléter sa liste de vétérans. Ceux du 9e qui ont fait la campagne de 1885 ou encore ceux qui les connaissent et qui savent leur adresse sont requis de bien vouloir communiquer immédiatement avec le président du comité, le major Jos. Matte, V.D., des Voltigeurs de Québec (Manège Militaire, Québec, P.Q.). Cette liste de vétérans sera publiée dans notre journal dans quelques jours.

"Notre vieux bataillon canadien-français de Québec", nous déclarait hier soir le major Matte, "a le culte du souvenir et le public verra certainement avec satisfaction et intérêt les développements de ce projet".

ME JEAN MERCIER PARLE DU FEMINISME

(Suite de la page 3)

semble l'un des vices de la démocratie. Jusqu'à la révolution prétend M. Mercier, la femme régnait réellement. On lui attachait une importance égale au moins à celle de l'homme, puisque la guillotine trancha autant de têtes féminines que masculines. Mais la démocratie, qui voulait l'égalité, la liberté et la fraternité, refusa à la femme le droit de vote.

M. Mercier rappela les premières activités des femmes en notre Province. La première assemblée eut lieu à Montréal, en 1903.

"Vers 1907, continue le conférencier, "des femmes distinguées organisèrent La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste qui a à son crédit d'avoir fait passer à la législation de Québec une loi de tempérance en 1908, d'avoir fait donner aux femmes des cours de droits usuels à l'Université de Montréal et dans différentes écoles, ainsi que d'avoir préparé les amendements qui, en 1931, furent apportés au statut légal de la femme".

"Jusqu'en 1931, notre code défendait aux femmes de siéger dans les conseils de famille, d'être tutrices, d'administrer même les deniers qu'elles économisaient sur leur propre salaire, etc. Et ce fut grâce au travail, d'un quart de siècle, d'associations féministes, que ces illogismes ont été bannis du code civil. Une foule d'anomanies restent encore à corriger. Pour n'en citer que quelques-unes, le mari qui peut disposer de ses biens, même à titre gratuit en faveur de n'importe qui, ne peut rien donner à son épouse. Cette dernière est désignée, d'un bout à l'autre de notre loi, sous le titre "D'incapable" ce qui la met au rang pour ainsi dire, des mineurs et des interdits".

En terminant, M. Mercier fit quelques considérations sur le vote donné à l'Assemblée Législative la semaine dernière. Il ne peut blâmer les députés de s'être prononcés suivant leur conscience, mais ce qu'il trouve étrange, c'est que l'on refuse aux femmes le droit de se faire entendre devant le comité des bills publics, permission que l'on ne refuse à personne, affirme-t-il.

CAUSERIE AU MANEGE

(Suite de la page 3)

Le lieutenant Snead-Cox, qui fut présenté à l'auditoire par le capitaine Atkinson, a prononcé une con-

Arrivé d'Angleterre et attaché

Arrivé - d'Angleterre et attaché aussitôt à un régiment français, il a éprouvé quelque difficulté, on le conçoit facilement, à s'acclimater à sa nouvelle condition de vivre, à comprendre le français et à se faire comprendre. Les coutumes militaires en France diffèrent beaucoup de celles du pays insulaire voisin et le lieutenant Snead-Cox a raconté maints incidents auxquels il fut mêlé durant son séjour en France.

Il fut frappé de la magnifique organisation des camps et des baraquements de l'armée française, et aussi de l'entraînement rapide suivi par les recrues.

Pendant son séjour de l'autre côté de la Manche, il s'est fait de nombreux et excellents amis dans l'armée française et c'est avec un réel regret qu'il a dû les quitter tous.

C'est le Colonel Thomas Grenier, commandant de la 13e Brigade d'Infanterie, qui a remercié le lieutenant Snead-Cox.

A L'OBSERVATOIRE

A huit heures, hier matin, le thermomètre marquait 16 degrés en haut de zéro et à la même heure, hier soir, il était à 26. Le maximum de la température a été de 33 degrés et le minimum de 14.

Pour aujourd'hui, on annonce un temps partiellement nuageux à peu près semblable à celui d'hier.

Poissons - Poissons

HADDOCK, frais la lb	.05
MORUE fraîche la lb	.06
SAUMON frais 5 à 6 lbs la lb	.14
FLETAN frais la lb	.16
FILETS frais ou fumés la lb	.13
MORUE salée la lb	.06
HARENGS salés la lb	.06
SARDINES salées la lb	.05
ANGUILLES salées la lb	.06
TURBOT salé la lb	.09
SAUMON rose 3 btes pour	.31
HOMARD salé 1-2 lb	.25
SARDINES Brunswick 6 btes	.27
SPAGGETTI préparé marque H 2 boîtes pour	.32

Arthur THIVIERGE

Epicier et Boucher
Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville
30, rue Hermine coin de Mazenod
Tél.: 8194-8195 Viande: 3-4542

EUCHRE

organisé par les Zouaves
à la salle paroissiale
du Sacré-Coeur
1er et 2 avril
Admission: .25c
Magnifiques prix à gagner

"YOLANDE"
La fiancée
- par -
LAETITIA FILION

Roman canadien nouvellement paru et dont la presse a déjà fait les plus beaux éloges.

Cet ouvrage est d'un auteur canadien et même québecois qui a déjà plusieurs oeuvres très intéressantes à son crédit, entr'autres quelques feuilletons parus dans des publications locales.

Les principales scènes de ce nouveau roman se passent à l'Ile d'Orléans, Charlesbourg et Québec même, ce qui ajoute à l'intérêt de l'intrigue.

EN VENTE A L'EVENEMENT
Prix $1.00

AVIS aux BOUCHERS
de Québec
Grande Assemblée
Mercredi soir à 8hrs p.m.
à la
BOURSE du TRAVAIL
Pour affaire très importante concernant le règlement des marchés.
Par ordre du président
Joseph Gagnon

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES

CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

Vieux journaux à vendre, en ville seulement. S'adresser à M. D. Emond, à L'EVENEMENT, par téléphone : No 2-6412.

L'ONCLE NAPOLEON ET SON CHIEN — *Par CLIFFORD McBRIDE*

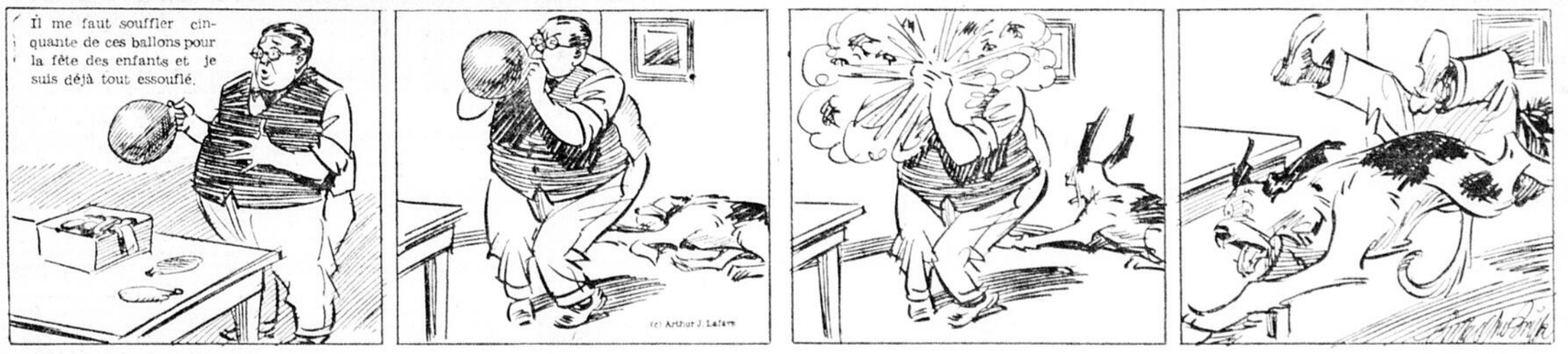

BARBENOIRE LE PIRATE — *Par Charles B. Driscoll*

Episode No 427

Copyright McNaught Syndicate.

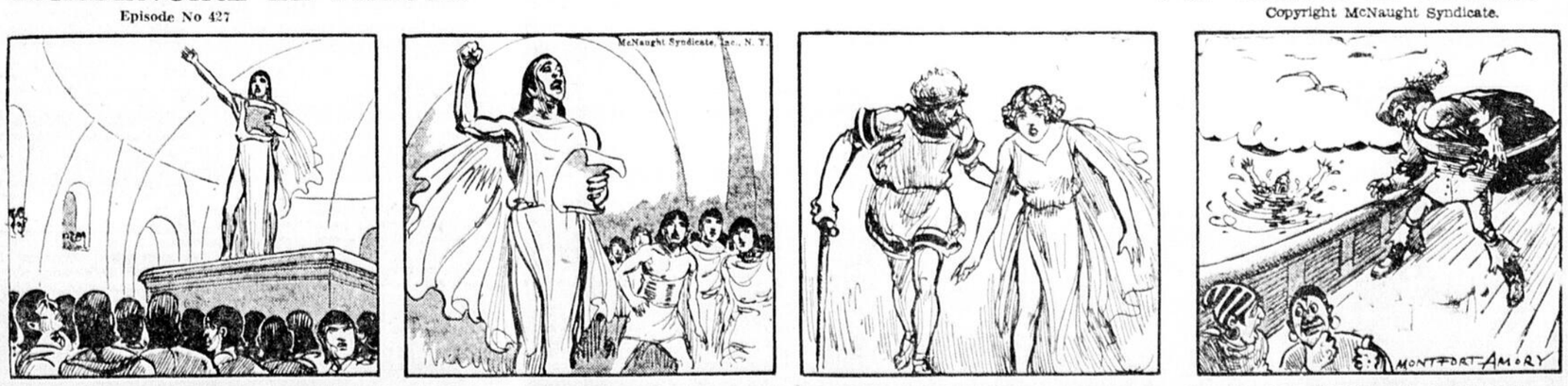

Comme le voulaient les coutumes anciennes, un héraut monté sur une estrade érigée au milieu de l'Avenue, lut une proclamation au peuple. "Que tous les Fils du Soleil se rendent au Temple du Dieu-Soleil ! Personne ne devra porter d'armes, à l'exception du prince héritier qui doit sacrifier la victime !"

Il continua de lire sa proclamation : "Les frontières sont toutes fermées, car personne ne doit travailler en ce grand jour. La Fille de la Nuit sera envoyée en messagère auprès du Dieu-Soleil par le noble prince Zoto lui-même. Que tout le peuple s'assemble au temple !"

"Je voudrais demeurer seule un instant avec le rapitaine de Gama", dit Prudence aux jeunes filles qui l'entouraient. Elles s'éloignèrent, car son moindre désir était un ordre. "Où est Tom ?" demanda-t-elle. "Il est hors des portes, à la frontière, pour avoir frappé le prince Zoto", répondit le capitaine de Gama.

Le major Stede Bonnet, remis de son malaise, s'avança sur le pont, saisit un de ses matelots à la gorge et, le poussant brusquement vers le bastingage, lui fit faire un plongeon dans la mer. Se tournant vers l'équipage abasourdi, il cria : "Qui est-ce qui veut rire maintenant ?" Ceci eut pour effet de rétablir aussitôt la discipline à bord.

2 blessés dans un accident à St-Roch

A L'ACADEMIE COMMERCIALE

C'est ce soir que le Cercle littéraire Fréchette, de l'Académie, offrira sa troisième séance académique.

LE PROGRAMME

Le Cercle littéraire Fréchette de l'Académie Commerciale offre, ce soir, au public québecois, nous l'annonçions hier, sa troisième séance académique. Un concours oratoire mettra aux prises des élèves des classes de Seconde. Le jury qui choisira le vainqueur est composé du Révérend Père Henri Martin, O. P., de Me Gérard Lacroix, et de M. Jean-Marie Renault, journaliste. Un programme de musique sera aussi exécuté par le Quatuor instrumental de Québec formé de MM. Gustave Robitaille, Maurice DeCelles, Albert Tanguay et Jean Anctil.

Voici maintenant le programme détaillé de cette séance qui s'annonce très intéressante :

O Canada . . . Routhier-Lavallée
En choeur
Allocution du secrétaire du Cercle Fréchette . . . M. Yvan Têtu
Présentation générale des orateurs . . . M. Rolland Pelletier
Le Fascisme . . . M. Albert Thivierge
Le Quatuor Instrumental de Québec
a) Concerto en ré mineur : Andante et Fugue . . . Handel
b) La Pentecôte, Aria . . . J. S. Bach
c) Menuet de la Sonate opus 2, No 1 . . . Beethoven
M. Gustave Robitaille, flûtiste
M. Albert Tanguay, clarinettiste
M. Maurice DeCelles, clarinettiste
M. J.-A. Anctil, Bassonniste
L'Avare, acte III, scène I . . . Molière
Harpagon . . . M. Benoit Morency
Lamerluche . . . M. Yvan Nadeau
Cléante . . . M. Raymond Chartré
Valère . . . M. Robert Varin
Maitre Jacques . . . M. Léon Pare
Le Pot-pourri d'Alain Gerbault . . . Labis
Chant par M. Maurice Drolet
Au piano d'accompagnement, M. Henri Mailloux, organiste
La Crise du Capitalisme . . . M. Paul Beaulieu
Courte Prière . . . M. Lucien Comettant
Solo de piano exécuté par M. Lucien Laurin, petit-fils du compositeur
La Doctrine du Capitalisme . . . M. Lucien Tremblay
Le Roi d'Ys (Extrait) . . . Lalo
Chant par M. Maurice Drolet
Le Gendre de Monsieur Poirier, acte II, scène 5 . . . Emile Augier
Monsieur Poirier . . . M. Alexandre Couture
Le Marquis de Presles . . . M. Paul Christin
Le Quatuor Instrumental de Québec
a) Andante Cantabile . . . Mozart
b) Menuet du Bourgeois gentilhomme . . . Lully
c) Pièce caractéristique . . . A. Chauvet
d) Préludium . . . Jarnefelt
Le Machinisme . . . M. Paul Koënig
Valse en mi bémol . . . Durand
Solo de piano par M. Lucien Laurin
Le R. P. Martin proclame le vainqueur du concours oratoire.

DILEMNE EN COUR

Dans une cause de la Commission des Liqueurs.

Cette boisson était-elle destinée à être bue par les hommes ou par les chevaux ? Tel est le dilemne qui s'est présenté hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, lorsqu'un individu comparut devant lui sous l'accusation d'avoir eu en possession une bouteille de 40 onces pleine d'un mélange qui semble assez indigeste. L'accusé plaide qu'il fréquente les chantiers et qu'il emploie ladite boisson pour donner du nerf aux chevaux fatigués. Il a donc plaidé non coupable à l'accusation de boisson alcoolique et la cause a été fixée à vendredi.

INCENDIE A LIMOILOU

Une maison de deux étages, située sur la 3e Avenue et occupée par l'épicerie de M. Thorn, au premier étage, et habitée au deuxième par la famille du constable Dussault, a été menacée de destruction par le feu hier matin. Des dommages assez considérables ont été causés par cet incendie. Les pertes sont surtout considérables au premier plancher.

"Vas-y Francis"

M. GASTON SAINT-JACQUES, le comique d'une drôlerie incomparable, que nous verrons dans la revue d'Henri Letondal, les 2, 3 et 4 avril, au Palais Montcalm.

Un cheval attelé à une voiture de livraison prend le mors aux dents, hier après-midi, sur le boulevard Charest. — M. Joseph Cantin, qui conduisait l'attelage, et son neveu, R. Cantin, sont projetés sur la chaussée et grièvement blessés.

UN VIF EMOI

Un dramatique accident, au cours duquel un homme et un enfant ont failli être blessés mortellement, est survenu, hier après-midi, sur le Boulevard Charest, près du garage J.-L. Drolet. Un cheval a subitement pris le mors aux dents, projetant hors d'une voiture de livraison les deux occupants qui tombèrent sur le pavé et s'infligèrent de profondes blessures à la tête et aux membres. Les victimes sont M. Joseph Cantin et son neveu, R. Cantin. Tous deux ont été transportés à demi inconscients dans le garage Drolet, où M le docteur F. Trempe leur a prodigué les premiers soins.

Il était 4 heures et quart, environ, lorsque cet accident s'est produit. A ce moment, M. Cantin faisait l'essai d'un cheval qu'il avait acheté au cours de la matinée. Il se dirigeait sur le Boulevard Charest, vers la basse-ville quand, soudainement, le cheval prit le mors aux dents. Le conducteur essaya mais en vain de le maitriser. Arrivés près du garage Drolet, M. Cantin et son neveu furent projetés hors de leur voiture et tombèrent sur le pavé, cependant que la bête affolée continuait sa course vers la rue St-Paul, risquant de frapper les voitures et de blesser les gens qui se trouvaient sur son passage. Heureusement, la voiture fut mise en pièces avant la rue de la Couronne, sans cela, un accident fatal eût pu se produire.

Transportés au garage Drolet, où ils reçurent les premiers soins, de M. le docteur Trempe, les deux blessés purent retourner à leur demeure. Ce n'est pas avant plusieurs jours, cependant, qu'ils se remettront des blessures qu'ils se sont infligées.

PROCHAIN CONGRES DES TYPOGRAPHES

MM. Francis Gauvin et Lauréat Poitras iront assister au congrès des Unions Typographiques de Québec et d'Ontario.

A TORONTO

L'union Typographique de Québec, succursale 302, a tenu samedi soir dernier, une assemblée spéciale. Cette réunion avait été convoquée pour la nomination des représentants pour le 24ième congrès annuel des Unions typographiques de Québec et d'Ontario qui sera tenu, à Toronto, le 30 et 31 mars courant. Les deux membres choisis pour représenter les typographes de Québec sont M. Francis Gauvin, président de l'Union locale et M. Lauréat Poitras, secrétaire-archiviste.

Cette réunion sera particulièrement importante, cette année, à cause de la présence du Conseil exécutif de l'Union Internationale et de nombreux délégués venus de tous les coins du Canada.

Les deux représentants de Québec présenteront plusieurs résolutions adoptées à l'assemblée de samedi. Entre autres une règlementation relative à l'abolition de la publicité à la radio-état ainsi qu'une législation plus sévère sur la publicité émise par les postes d'ordre privé.

A cause du grand intérêt offert par la loi d'extension du contrat collectif, les deux délégués québecois présenteront un rapport concernant les dispositions de cette loi ouvrière, et en souligneront les points principaux.

IVRESSE ET VOL

Trois jeunes gens sont accusés d'un vol de $114.

Un jeune homme de Scott a fait dernièrement un voyage à Québec dont il se souviendra peut-être.

Pour fêter son arrivée dans notre ville, le Beauceron ne trouve rien de mieux que de prendre un bon coup avec deux amis. Une fois ivres, les trois jeunes gens se rendirent dans un magasin de la basse-ville qu'ils défoncèrent et où ils volèrent une somme de $14 et $100 de marchandises. Comparaissant devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, les deux compagnons du jeune homme de Scott plaidèrent coupables en déclarant qu'ils avaient entrainé ce dernier. Par ailleurs, le juge a pris des informations à Scott et il a appris que le troisième accusé avait une bonne conduite et qu'il avait commis pour la première fois une offense criminelle. Quoiqu'il en soit, les trois sentences seront prononcées mercredi matin.

PROCHAIN TAG-DAY

Les dames et les jeunes filles qui, aux conditions ordinaires, désirent prendre part à la vente du "Tag-Day" organisé pour le 13 avril prochain, en faveur du Patronage St-Vincent de Paul, 62 Côte d'Abraham, et qui ne sont pas encore allées s'inscrire, sont priées de le faire sans retard.

On peut aller s'inscrire au Patronage, 62 Côte d'Abraham, demain le 26 mars, de 1 h. à 4 h. p. m.; on peut aussi le faire en s'adressant à Mme Alfred Robitaille, 36 rue Conroy, ou en téléphonant au numéro 2-7637.

Nous espérons que la plupart des paroisses de la ville seront représentées par plusieurs de leurs personnes charitables.

DERNIER HOMMAGE A M. PH. ANGERS

Une foule nombreuse a conduit à son dernier repos, samedi dernier, à Beauceville, M. Philippe Angers, notaire.

CEREMONIE IMPOSANTE

Beauceville, 25. — (De notre correspondant). — Samedi, le 23, dans l'église paroissiale de cette paroisse, revêtue de tous ses ornements de deuil, avaient lieu les funérailles du regretté notaire Philippe Angers, régistrateur du comté de Beauce, au milieu d'une grosse affluence de parents et d'amis. Les citoyens de St-François, tout particulièrement, au milieu desquels le défunt a passé toute sa vie et à qui il avait rendu d'inculculables services, avaient tenu à assister en grand nombre à la cérémonie funèbre qui fut impressionnante. Et nombreux furent les fidèles émus qui se rendirent au cimetière déposer le dernier hommage de leurs regrets sur cette tombe.

Les obsèques eurent lieu à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du Quebec Central. Le cercueil était porté par MM. Edouard Fortin, député de Beauce à la Législature provinciale, Henri-R. Renault, négociant, Josaphat Quirion, régistrateur adjoint, avec lequel feu le notaire Angers avait passé dix-huit années de bureau, le notaire Philippe Turgeon, M. Henri Ouellet, secrétaire du défunt, et le docteur Armand Beauchesne, médecin de la famille. M. Albert Quirion portait la croix.

Les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur, avec leur bannière, précédaient le cortège funèbre.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, M. le notaire P.-A. Angers, directeur du Prêt Agricole provincial, M. Auguste Angers, C. R., avocat, de Montréal; ses petits-fils, Edouard Angers, E.E.D., Jacques, E.E.S.C., Marc, E.E.S.C.; son beau-frère, M. L.-P. Pelletier, de Montréal; ses neveux, MM. Réal Letellier et R. Genest, employés civils, de Québec.

Dans le cortège nous avons remarqué M. le Dr J.-H. Desrochers, maire de Beauceville-Est, MM. Paul Rodrigue, maire de St-François-Beauceville-Ouest, Joseph Mathieu, maire de St-François-Est, l'hon. juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel de Québec, M. Henri des Rivières, gérant-général adjoint de la Banque Canadienne Nationale, Québec, M. W.-D. Wadsworth, gérant général de la Cie du Quebec Central, et M. Jos. Roy, avocat de la compagnie, le notaire C. de Léry et son fils, M. Chaussegros de Léry, M. L. Demers, étudiant, de Québec, M. J.-A. Carrier, régistrateur de Lévis, le docteur St-Pierre, régistrateur de Bellechasse, les notaires Matte et Martel, de la Commission du Prêt Agricole, le notaire J.-A. Tardif, de St-Prosper, le notaire Gédéon Roy, d'East-Broughton, le notaire André Taschereau, de St-Joseph, MM. Léonce Cliche, St-Joseph, Christophe Taschereau, Ste-Marie, Arthur Labbé, Beauceville, Philippe Grondin, de St-Joseph, le docteur H. Rény, dentiste, de St-Joseph, MM. C.-E. Clément, Gabriel, Armand et Camille Berberi, Pierre Quirion, Benoit Dussault, Joseph Lachance, Albert Jolicoeur, Odilon et Joseph Nadeau, Emile Bégin, Charles Bolduc, le Dr Paré, Charles Poulin, Majorique Gilbert, Fernand Rodrigue, A. Dugal, Louida Grondin, le Dr Pomerleau, Olivier Quirion, Odilon Poulin, Roland Poulin, Archélas Poulin, Josaphat Poulin, Théodore Poulin, Majorique Morin, Marcellin Poulin, Albert Rancourt, Athanase Doyon, Adolphe Doyon, Alfred Fortin, A. Roberge, Guialbert Quirion, Fernand Gousse, Georges Potvin, Adolphe Mercier, Paul Rodrigue, Philippe Thibaudeau, Edgar Fortin, Dominique Bolduc, Toussaint Veilleux, Jos. Roy, Arthur Talbot, Paul Bégin, Séraphin Bolduc, Robert Lemieux, A. Roy, hôtelier, Jean Rancourt, Napoléon Grondin et une foule d'autres dont il nous est impossible de donner les noms.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé F.-P. Lamontagne, qui chanta le service et le Libera, assisté de M. l'abbé Jos. Bourque, chapelain du collège, et de M l'abbé Gariépy, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par le R. Père Raymond Bernier, qui représentait la communauté des Pères Blancs d'Afrique, dont le R. Père Aurélien Angers, fils du défunt, fait partie, et M. l'abbé Papillon, vicaire à Beauceville.

Au choeur, le collège des Maristes était représenté par le R. Frère Directeur et son assistant. Les Dames de Jésus-Marie et de l'Ecole Normale assistaient également aux funérailles.

La chorale, sous la direction de son maitre de chapelle, M. Bolduc, a rendu la messe de Requiem de Mozart. Des soli furent rendus, avant la messe, par M. Alphonse Laflamme qui chanta une composition française de l'abbé Gingras, un "Pie Jesu Domine" au Sanctus, et par M. le notaire P. Turgeon. Avant l'absoute, on entendit le "Crucifix" de Faure, chanté par MM. Turgeon et Laflamme.

Au cimetière, où la foule se rendit en grand nombre, les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Papillon.

Le notaire P. Angers repose au milieu des siens, dans le lot de famille, dans cette terre beauceronne qu'il a tant aimée et dont il a si souvent chanté la beauté et défendu la valeur. Sa disparition cause un vide profond dans tout le district, où il était universellement connu et hautement apprécié. Sa mémoire y vivra longtemps. On n'oubliera pas ce vieillard si respecté, si estimé, que l'on s'était habitué à nommer: le sage de la Beauce.

La famille a reçu des centaines de tributs floraux, télégrammes de sympathie, des centaines d'offrandes de messes et de prières qui lui sont un réconfort dans ce grand deuil qui l'afflige.

RHETORICIENS 1930-31

Les Rhétoriciens de 1930-31 sont priés d'assister aux funérailles de Mme Jos. Blais, qui auront lieu mercredi matin le 27 mars, à 9 heures, dans l'église de St-Roch.

Elle était la mère de notre confrère Raymond Blais, E. E. M.

Gérard NOEL, E. E. M.,
Secrétaire

Un bandit mis en fuite à la Malbaie

Un solide gaillard entre dans le restaurant Pilote, dimanche soir, et braque un revolver sur le fils du propriétaire de l'établissement. — Ce dernier, alerté, réussit à effrayer le bandit qui tourne sur ses talons et s'enfuit.

LA POLICE ENQUETE

(Serv. de la Presse Canadienne)

La Malbaie, 26. — Une tentative de vol à main armée, au restaurant Pilote, a eu lieu dimanche soir. Cet établissement est situé à l'encoignure des rues Nairn et de l'Eglise. Vers 7 heures 30, un gaillard d'environ six pieds, la figure recouverte d'un masque, fit irruption dans l'établissement et demanda au fils de M. Pilote, qui était alors de garde, de lui donner un paquet de cigarettes. Le jeune homme s'apprêtait à servir le client lorsqu'il entendit tout à coup l'ordre de lever les mains. En se retournant, il aperçut le canon d'un revolver pointé dans sa direction.

Madame Pilote, qui avait vu entrer le bandit, était allée chercher en toute hâte son époux, qui se trouvait dans une autre partie de la maison. M. Pilote saisit au hasard un lourd rondin et entra subitement dans le magasin. Il asséna sur la main armée du bandit un solide coup de bâton et, l'arme à feu alla rouler dans un coin de la pièce. En même temps, le propriétaire du restaurant demandait à sa femme d'aller lui chercher sa carabine. Le bandit voyant que les choses allaient de mal en pis, fit un rapide volte-face et se perdit dans la nuit. Si le voleur avait pu mettre son plan à exécution, il aurait raflé une somme de $50 qui se trouvait dans la caisse.

Le signalement de l'auteur de cet attentat a été donné à la police municipale, qui poursuit depuis lors d'actives recherches. On s'attend à une arrestation prochaine.

CONFERENCE SUR ARMAND LAVERGNE

M. Wheeler Dupont a parlé d'Armand LaVergne, dimanche soir, dans une conférence à Saint-Fidèle devant une nombreuse assistance.

M. E. HUOT PRESIDE

Une soirée patriotique a eu lieu dimanche soir dernier, à la salle paroissiale de St-Fidèle, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Mtre Wheeler Dupont, secrétaire général de la société nationale, a prononcé une magnifique conférence qu'il avait intitulée : "La jeunesse se penche sur un tombeau". M. Dupont a parlé d'Armand LaVergne qu'il a proposé comme modèle à la jeunesse. Le conférencier a aussi décrit la situation qui est faite à la jeunesse, à l'heure actuelle, et préconisé les réformes sociales voulues par Sa Sainteté le Pape Pie XI.

La section paroissiale de St-Fidèle avait comme invités Son Honneur le maire J.-E. Grégoire et madame Grégoire ; le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. J.-A. Gravel et madame Gravel, M. l'abbé J.-Adélard Turmel, curé de Saint-Fidèle, le R. P. Renaud, prédicateur des retraites paroissiales ; le R. P. Albert, O. M. C. ; le Dr Félix Roy, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Limoilou et madame Roy, M. l'abbé Ed.-V. LaVergne, curé de N.-Dame de Grâce; M. Ernest Drolet, président général adjoint de la Saint-Jean-Baptiste de Québec ; le vice-président, M. Mastaï Patoine ; M. Alphonse Drolet, président de la section Jacques-Cartier et madame Drolet ; plusieurs prêtres et religieux ; M. le Dr Philippe Hamel, le président de la section Notre-Dame du Chemin, Mtre Horace Philippon et madame Philippon ; M. René Chaloult, avocat., etc., etc.

Cette soirée était sous la présidence de M. Eugène Huot, président de la section paroissiale, qui a souhaité la bienvenue à tous les distingués visiteurs et à la nombreuse assistance qui se pressait dans la salle. M. l'abbé Adélard Turmel, curé de la paroisse, a aussi adressé la parole à la fin de la soirée. Il a remercié et félicité le conférencier ainsi que les organisateurs de cette démonstration.

Mme Jules-Henri Guay, Mlle Yvette Turcot, M. P.-Henri Fecteau et M. Antonio Blais, organiste, exécutèrent un beau programme musical. D'autres déridèrent l'auditoire en interprétant une spirituelle comédie de Labiche. La distribution comprenait : M. le notaire H.-F. Méthot, MM. Jean-Charles Therrien, Wilfrid Giroux, René Simard et André Châteauneuf.

POUR FAUSSE MONNAIE

Le procès de Mme H. Martin s'est continué hier.

Devant M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, s'est continué hier le procès expéditif de madame H. Martin, accusée d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. La défense a demandé de remettre la cause à vendredi prochain afin de faire entendre comme témoin le mari de l'accusé qui est au pénitencier pour avoir été trouvé coupable de fabrication de fausse monnaie. La permission a été accordée par le juge.

CONVALESCENTS, ANEMIQUES, EPUISES...

Le fortifiant HEMOGENOL Paguet (en pilules ou liquide) vous est recommandé par les médecins, comme "tonique du printemps" pour adultes ou enfants (à demi-dose). Gare aux substituts.

CAUSERIE DE M. LUCIEN ROBERGE

M. Roberge parle de la "Comptabilité des institutions de bienfaisance au Cours supérieur de Commerce de l'Académie.

LES DONATIONS

C'est M. Lucien Laberge qui a donné, hier soir, la conférence au Cours supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale. Le conférencier a parlé de la "Comptabilité des Institutions de bienfaisance". La réunion était sous la présidence de M. Irénée Breton, C.G.A.

Voici maintenant un résumé de la conférence prononcée par M. Laberge.

La province de Québec, dit le conférencier, est richement dotée d'institutions de toutes sortes qui ne cessent de faire du bien dans toutes les classes de la société. Ces organisations se distinguent des autres entreprises en ce qu'elles n'ont pas pour but de réaliser des profits. Certaines caractéristiques leur sont propres. Il importe de connaitre ces caractéristiques pour arriver à une claire compréhension des principes relatifs à leur comptabilité.

Ces institutions reçoivent ordinairement quelques revenus pour les services qu'elles rendent ; mais ces revenus sont d'ordinaire bien insuffisants pour les besoins de telles oeuvres. Pour boucler le budget de ces organisations les pouvoirs publics leur allouent des secours plus ou moins substantiels ; des bienfaiteurs organisent des ventes de charité ; d'autres y versent leurs propres deniers.

Les contributions ainsi versées peuvent être divisées en trois classes:

1o—Les contributions faites sans restriction aucune, quant à leur usage. Elles sont appelées contributions générales.

2o—Les contributions qui ne peuvent être appliquées qu'aux fins spécifiées par les donateurs. Elles sont connues sous le nom de contributions restrictives.

3o—Les contributions dont le principal doit rester intact, le revenu seul étant disponible. On les désigne sous le nom de dotations.

Si les contributions générales procurent des revenus, ceux-ci deviennent eux-mêmes des actifs disponibles pour des fins générales. Les revenus sur les actifs non employés et fournis pour des fins particulières, peuvent, en certains cas, être considérés comme disponibles pour fins générales.

Dans la plupart des cas, les revenus provenant des dotations sont appliqués aux opérations courantes. En d'autres cas, cependant, ces revenus ne peuvent être employés qu'à des fins particulières ; ils s'ajoutent alors aux contributions restrictives. L'emploi de ces revenus dépend des stipulations faites par le donateur.

Parfois, il peut arriver que des contributions n'entrent dans aucune des trois divisions nommées. Ainsi, un don peut être fait à une institution, avec mention qu'il soit employé à avancer des sommes aux personnes dans le besoin.

Comme vous voyez, messieurs, les actifs d'une institution de bienfaisance ne se négocient pas sur une base de profits ; chacun d'eux doit être affecté à des fins particulières. Cette distinction est importante, car elle doit guider notre classification des comptes qui se répartissent en différents fonds, déterminant la comptabilité à suivre.

Les titres des comptes des actifs et des passifs doivent indiquer le fonds auquel ces actifs et ces passifs appartiennent. Dans chaque classe de fonds, un compte d'appropriation doit indiquer l'excédent ou le déficit des actifs.

Le bilan d'une institution de bienfaisance ne diffère pas, en principe, de celui d'une entreprise ordinaire. Cependant, comme les actifs y constituent ordinairement des fonds, le bilan ne doit être préparé de manière à indiquer les conditions particulières à chaque fonds. Ainsi le bilan peut être pourvu d'une section générale que l'on peut assimiler à la section revenu de la comptabilité municipale, car la différence entre les actifs et les passifs courants, non applicables à d'autres sections, représente le surplus des actifs courants : le surplus-revenu.

Les principes ci-dessus sont appliqués par le conférencier dans un problème présenté par la revue American Accountant.

Il est évident que monsieur Lucien Laberge possède parfaitement sa matière. Il a répondu à la satisfaction générale aux questions posées par MM. Roland Villeneuve, Odilon Couillard, Jean-Paul Dorval, Charles-Henri Giguère, Guy Paquet et Michel Giroux.

EN COUR D'ECHIQUIER

M. Nap. Gauvreau réclame $15,608.98 du gouvernement fédéral.

La Cour d'Echiquier a siégé, hier, à Québec, sous la présidence de l'honorable juge Auguste-Réal Angers. Une cause a été entendue, hier matin, dans laquelle le requérant, Napoléon Gauvreau, commis de la Poste à Québec, réclame une somme de $15,608.98 du gouvernement fédéral. Représenté par Me Frédéric Dorion, Gauvreau allègue qu'il est à l'emploi de la Poste depuis le 21 mai 1891, qu'il aurait dû avoir une promotion en 1903 et qu'il aurait dû bénéficier d'une augmentation de salaire en conséquence de cette promotion.

Me Jean Mercier occupe pour le gouvernement fédéral.

AMICALE ST-JOSEPH

Samedi prochain, le 30 mars, à 2 heures 30, aura lieu une partie de cartes au profit des missions, au couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Valier, 96 Chemin Ste-Foy. Toutes les anciennes ainsi que leurs amies sont cordialement invitées.

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente, Mlle Marguerite Légaré, 600 rue St-Jean, Tél.: 6273.

LE DANGER DES CENDRES CHAUDES

Le Bureau du commissaire des incendies met le public en garde contre le danger des cendres chaudes déposées dans des boites de bois.

REGLEMENTS FORMELS

Le Bureau du Commissaire des Incendies de la ville de Québec, à cette époque de l'année, croit devoir attirer l'attention des citoyens sur un danger contre lequel on ne semble pas assez se prémunir.

Les cendres chaudes, il n'y a pas à le nier, sont une menace constante d'incendie. Il ne se passe pas de jour sans que nous ayons à rapporter des cas de feu entièrement dus à l'imprudence des gens. On ne se soucie pas assez des précautions à prendre et il arrive trop fréquemment que, dans une maison, lorsque l'on vide le poêle, les cendres sont déposées dans des boites ou barils en bois et laissées sur un plancher de cave ou d'escalier de service.

Quand ce n'est pas dans des boites de bois, c'est dans une chaudière ou autre réceptacle de métal que l'on déposera les cendres chaudes sur un plancher de cave, d'escalier de service ou de hangar.

Les règlements municipaux sont bien formels en autant qu'il s'agit de centres dans des boites ou barils de bois : ils défendent à toute personne sous peine d'encourir les rigueurs de la loi, de vider des cendres dans ce genre de réceptacle. Ceux qui, par ignorance ou autrement passent outre ce qu'édictent les règlements, s'exposent non seulement à être mis à l'amende, mais, chose encore plus grosse de conséquence, encourrent toutes les responsabilités des dommages qui peuvent être causés à leur propriété et à celles du voisinage si un incendie éclate.

En violant le règlement qui leur interdit cette imprudence, ils sont susceptibles de perdre leurs assurances et de plus, d'être forcés par la loi, qui est impérative à ce sujet, de rembourser à la compagnie qui aura été appelée à payer des dommages dans le voisinage, le montant intégral des sommes déboursées.

Il est donc important d'apporter à la manipulation des cendres, les plus grands soins et de se bien convaincre que des cendres chaudes doivent toujours être mises dans des réceptacles de métal avec pattes métalliques afin de laisser un espace suffisant entre le réceptable et l'endroit où vous l'aurez déposé pour permettre à l'air refroidissant de circuler. On ne doit jamais mettre de réceptacle de métal contenant des cendres chaudes à plat sur un plancher de bois ou sur des pièces de bois comme supports. Les règles les plus élémentaires de la prudence exigent que ces réceptacles soient placés sur le sol ou sur un plancher de béton ou ciment, mais encore faut-il avoir la précaution de les éloigner de toute clôture cloison ou pan de hangar.

Pour avoir ignoré ces conseils, n'a-t-on pas vu à Québec même, il y a deux ou trois ans, un citoyen forcé de vendre une de ses propriétés pour se procurer l'argent dont il avait besoin afin de satisfaire à un jugement de nos tribunaux civils le condamnant à rembourser à la compagnie d'assurance le montant de $4,700 qu'elle avait été obligée de payer à ses assurés demeurant dans le voisinage immédiat de ce citoyen.

Encore tout dernièrement, dans l'un des quartiers du bas de la ville, l'occupant d'une maison dont la femme avait commis l'imprudence de déposer des cendres chaudes dans une boite de bois sur un plancher de bois, avec le résultat qu'un commencement d'incendie éclata, fut appelé à payer la note, au delà d'une soixantaine de dollars, que la compagnie d'assurance avait versée en règlement avec le propriétaire de la maison. Ce cas était d'autant plus pitoyable que le mari de cette femme est le père de plusieurs enfants aux besoins desquels il lui faut subvenir quotidiennement.

FETE DU SOUVENIR

A l'occasion du 5e anniversaire du Conseil Laval.

Ce soir à l'occasion de son cinquième anniversaire, le Conseil Laval invite tous les Chevaliers de Colomb qui ont passé par le Conseil depuis sa fondation, qu'ils soient en règle ou non, à venir aux salles de la rue Fleurie, prendre part à la fête du "souvenir" organisée par le comité d'Intendance.

Il y aura de tout : concours de quilles, pools billards, cartes, chant, musique, fumée, etc., avec magnifiques prix aux heureux gagnants.

Le Grand Chevalier, M. J.-O. Danis, sera heureux d'accueillir les "anciens" et tous sans exception, sont invités par la voix de notre journal, à répondre à son invitation. Pour cette fois l'admission dans les salles d'initiation sera tolérée sans mot de passe.

Nous n'avons aucun doute que membres anciens et actifs répondront à l'appel avec empressement. Tous seront bienvenus.

LES PETITES GODIN

Les billets s'enlèvent rapidement pour la représentation du 27.

A en juger par la quantité des billets vendus au Palais Montcalm hier pour la comédie "Les Petites Godins", le 27 mars, en faveur de la Crèche St-Vincent de Paul, il y aura foule à la représentation organisée par le Conseil Laval des Chevaliers de Colomb, en faveur de cette institution.

Les personnes désireuses de faire une bonne oeuvre tout en passant d'agréables moments, feraient bien de se hâter, si elles veulent entendre la spirituelle comédie d'Ordonneau-Cheviot, interprétée sous la direction de M. Omer Godbout, président de l'Union Dramatique de Québec.

La vente se continuera encore demain et mercredi, au contrôle du Palais Montcalm. La représentation commencera après les retraites paroissiales.

(Comm.)

Le lt-col. Ouellet maire de Sillery?

Un ordre en conseil réinstallant le lt-col. Philippe Ouellet dans ses anciennes fonctions de maire de Sillery aurait été passé la semaine dernière. — Pas de nouvelle officielle, hier. — Démission de M. E. Chalifour, conseiller.

REUNION DEMAIN SOIR

Une assemblée du conseil municipal de Sillery a été convoquée pour demain soir. Les conseillers vont être appelés probablement à ratifier la nomination du lt-colonel Philippe Ouellet à la mairie. Un ordre-en-conseil à cet effet a été préparé vendredi dernier, avons-nous appris de bonne source.

En même temps que le conseil municipal sera appelé à élire son premier magistrat, il devra aussi prendre en considération la démission d'un conseiller, M. Eugène Chalifour. M. Chalifour a en effet avisé le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Fréchette, qu'il abandonnait ses fonctions. Il aurait donné comme raison qu'il en a assez de la politique municipale.

Si le lt-col. Ouellet est réinstallé dans ses anciennes fonctions de maire par un arrêté ministériel, ceci mettra fin, croit-on, à l'imbroglio qui règne depuis quelque temps à Sillery. Il appert que cet arrêté ministériel a été passé la semaine dernière et qu'il attend maintenant la signature du lieutenant-gouverneur en conseil. Il se pourrait même que cette formalité eût été accomplie hier même. En tout cas, le lt-col. Ouellet n'en avait pas été prévenu officiellement hier soir lorsque L'Evénement l'a interrogé.

COUPABLE DE VOL

Un individu s'avoue coupable du vol d'un sac de malle.

Georges-Albert Beaudoin, de Charny, a comparu hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation de vol d'un sac de malle. Il a plaidé coupable et sa sentence ne sera prononcée que ce matin afin de permettre de retrouver, sur ses indications, l'objet volé. Le coupable est un récidiviste qui a déjà été condamné à trois mois de prison.

POUR LA COLONISATION

L'hon. M. Irénée Vautrin présentera un nouveau projet de loi en Chambre, cette semaine. Il s'agit de détacher du département des Terres et Forêts le service de l'inspection des lots de colonisation. En ce qui concerne les travaux d'arpentage, le ministère de la colonisation continuera à se servir du personnel du département des Terres.

UN EUCHRE-BRIDGE

Euchre-bridge surprise, organisé par l'association ouvrière de Québec, jeudi soir, le 28 mars, à 8 heures, au local de l'association, 110 rue du Pont. Plusieurs beaux prix seront à gagner. Le prix sera de $0.25.

ST-CAMILLE

Notes locales. — Nous avons appris avec regret que la maladie a obligé M. le notaire Bolduc à retourner à l'hôpital du Précieux-Sang. M. Bolduc devra prendre un repos complet d'un mois. Nous lui souhaitons qu'il redevienne en assez bonne santé pour venir reprendre ses occupations professionnelles et la vie familiale parmi nous.

—Plusieurs de nos paroissiens ont profité de la grande excursion du 16 du Québec Central.

—M. Georges Poulin, maire, M. et Mme Georges Poulin, jr., M. Aimé Lapointe, Mlle Justine Tanguay, MM. Nap. Laliberté, Jules Rhéaume, Jos. Fontaine étaient de passage à Québec, dernièrement, en voyage d'affaires.

—M. le curé G. Duval est allé à Québec, récemment.

Concours des Pâques. — Le 24 courant, nous avons eu le concours des Pâques.

Divers. — M. le curé Duval est allé à St-Magloire, le 18, pour le concours des Pâques.

—M. le vicaire L.-P. Lemay est allé à Ste-Sabine et Ste-Justine, pour les récents concours des Pâques.

—M. et Mme Jos. Fortin étaient de passage à St-Georges, dernièrement, en voyage d'affaires.

LE "MCLEAN" A DEUX MILLES DE MONTREAL

Le puissant brise-glace était à deux milles de Montréal hier après-midi. — On l'attend dans la métropole aujourd'hui.

RAPIDE TRAVAIL

Le "McLean" doit atteindre le port de Montréal aujourd'hui même. D'après le dernier rapport fait par le capitaine James Balcolm, commandant du puissant brise-glace, il ne restait plus, à quatre heures hier après-midi, que deux milles à franchir à travers la glace pour atteindre le quai de l'Imperial Oil à la Pointe-aux-Trembles.

La belle température qu'il a fait pendant presque tout le travail des brise-glace entre la capitale et la métropole a favorisé leur travail. Ce n'est pas sans avaries cependant qu'ils ont accompli leur tâche malgré l'habileté reconnue de leurs commandants. Tour à tour le "McLean", le "Mikula" et le "Lady Grey" ont subi des dommages et ont dû se rendre soit à la cale-sèche de Lauzon, soit au plan incliné.

D'après le rapport du "McLean", hier, de Trois-Rivières à l'Ile-au-Raisin, le chenal est très large. La glace est considérable à partir de St-François à la courbe No 2. De l'Ile-au-Raisin à l'Ile-au-Bateau, le chenal est bon, mais plus étroit. De là à Bellmouth, chenal de nouveau très large et peu encombré de glace. De Bellmouth à l'église de Contrecoeur, le chenal était large de 5 à 800 pieds et il était passablement encombré de glace libre.

Le "Sable", parti hier matin de Manicouagan, avait atteint la Pointe-au-Père à bonne heure hier après-midi.

"LES AFFAIRES"

Une revue pour l'industriel et le négociant de progrès.

SOMMAIRE—MARS-AVRIL 1935

Organisation des entreprises: Le service des ventes.—R. C. F. Dartois.
Biographie d'homme d'affaires : Jean-Baptiste Renaud. — Pierre - Georges Roy.
Attention délicate d'un marchand.
Vos employés sont vos collaborateurs —Vendex.
La crise économique et le placement.—P.-H. Guimont, M. A.
Comment faire parler les chiffres.— 2e partie. — G.-Arthur Plante, C. G. A.
Un concours qui stimule les ventes.
L'art d'étaler les nouveautés. —Ernest-A. Denche.
Les réserves en comptabilité.— Odilon Bouchard, C. G. A.
La Foire de Paris. 18 mai - 3 juin 1935.
N'attendez pas les opportunités — faites-les surgir. René Dancourt.
Pour vendre rapidement des articles de toilette à bon marché.
Comment se débarrasser des "rossignols".
Une étiquette qui empêche les "retours".
C'est la répétition qui compte.
A propos de revues.
Réussir.

En Vente Aujourd'hui, de 10h. à 11h. A.M.

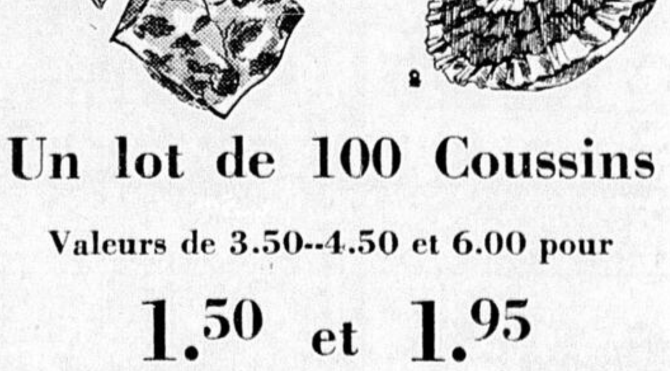

Un lot de 100 Coussins

Valeurs de 3.50--4.50 et 6.00 pour

1.50 et 1.95

Une occasion comme celle-ci se rencontre rarement et c'est à vous Mesdames de la saisir au passage. Etant donné la quantité restreinte, nous avons fixé l'heure de la vente à 10 heures, aujourd'hui même. Toutes les formes désirables. Satin et taffetas avec ruchés et bouillonnés. Bourrure épaisse de kapok.

—Au 4e Etage, Du Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE